

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VIII.

SUITE DE LA DEUXIÈME GUERRE DES IROQUOIS. RUINE DES HURONS
M. DE MAISONNEUVE PASSE EN FRANCE POUR AMENER UN SECOURS
DEVENU NÉCESSAIRE. DE 1650 A 1652.

XII.

*Les Iroquois détruisent la nation neutre, qui avait donné asile à des Hurons, et se
tourment ensuite contre Villemarie.*

L'année 1650, les Iroquois ne firent pas aux Français une guerre aussi rude qu'on avait eu sujet de l'attendre : c'est qu'ils portèrent alors leurs armes et envoyèrent la plupart de leurs troupes chez la nation neutre, où le gros des Hurons s'était réfugié. Ayant enlevé deux places, qui étaient les frontières de cette nation, dans l'une desquelles se trouvaient seize cents hommes, ils massacrèrent principalement les vieillards et les enfants, qui n'eussent pu les suivre, et firent un si grand nombre de prisonniers, qu'ils conduisirent en captivité, dans leur pays, presque toute la nation neutre. Cette catastrophe causa la ruine de toute la nation, les autres bourgades plus éloignées ayant pris la fuite et s'étant condamnées à un bannissement volontaire. Enfin la famine, qui poursuivait partout ces fugitifs, les contraignit de se disperser dans les bois, sur les lacs et les rivières les plus écartés, afin d'y trouver quelques moyens de subsistance pour éviter la mort. Cette guerre, occupant ainsi les Iroquois au loin, fut cause que plusieurs sauvages des nations alliées s'arrêtèrent à Villemarie pour s'y faire instruire ; et nous voyons qu'un certain nombre y reçurent le baptême, en 1650 et 1651. Mais, dès le printemps de cette

dernière année, les Iroquois l'attaquèrent avec tant de constance et d'opiniâtreté, qu'il y avait peu de jours où ils ne donnassent aux colons quelque alarme, et que, presque sans cesse, on les avait sur les bras. Il est vrai que, dans ces attaques journalières, les Iroquois perdirent bien des hommes; mais, comme leur nombre était incomparablement plus grand que celui des colons, et qu'ils avaient toujours de nouveaux guerriers pour remplacer ceux qui étaient morts dans les combats, leurs forces n'en étaient pas affaiblies, au lieu que celles des autres diminuaient de beaucoup, à mesure que les pertes réduisaient de plus en plus leur petit nombre. Au mois de mai, ils s'approchèrent de Villemarie et commencèrent par attaquer quelques maisons où des colons étaient logés. Ils pillèrent celle du meunier, ainsi qu'une autre, et cela à la vue et à la portée de la voix du Fort; ce qui arriva, sans doute, à l'occasion du fait que nous allons rapporter.

XIII.

A Villemarie, Boudart est massacré par les Iroquois et sa femme prise.

Un brave et pieux colon, Jean Boudart, qui, en 1642, avait épousé, à la Rochelle, Catherine Mercier, l'un et l'autre d'une vertu solide, et dans l'usage de s'approcher très-souvent des sacrements, furent les deux premières victimes immolées, en 1651, par la fureur de ces barbares. Boudart, étant sorti de sa maison avec un nommé Jean Chicot, l'un et l'autre se voient surpris tout à coup par huit ou dix Iroquois, qui se mettent à les poursuivre. Chicot, dans sa fuite, se cache sous un arbre qu'on avait sans doute récemment abattu, et les Iroquois, sans chercher alors à le retirer de là, courent à la suite de Boudart, qui se dirigeait à toutes jambes vers sa maison. Arrivant assez près, il rencontre sa femme et lui demande si le logis est ouvert. "—Non, lui répondit-elle, je l'ai fermé." "—Ah! s'écrie alors Boudart, voilà notre mort à tous deux: fuyons promptement." Se mettant donc l'un et l'autre à courir pour regagner la maison, la femme, qui ne pouvait tenir pied à son mari, demeura derrière lui et fut prise par les barbares. Boudart, déjà près de la maison et presque sauvé, attendri par les cris et la voix de sa femme, revient aussitôt sur ses pas pour la délivrer. Il tombe sur les Iroquois, si rudement à coups de poing, que ces barbares, ne pouvant se débarrasser de lui ni le faire prisonnier, finissent par le massacrer sur le lieu même. Quant à la femme, ils lui conservèrent la vie afin de la faire périr, au milieu des plus cruels supplices, dans leur pays; car c'était leur coutume de ne point tuer sur-le-champ leurs prisonniers, à moins qu'ils ne se vissent contraints par la nécessité de conserver leur propre vie.

XIV.

Action hardie de trois Montréalistes pour secourir Boudart et sa femme.

Cependant les cris de Jean Boudart et de sa femme ayant donné l'alarme aux colons, Charles Le Moync, Archambault et un autre accourent.

incontinent ; et, sans le savoir, tombent eux-mêmes dans une embuscade de quarante Iroquois cachés derrière l'hôpital. Ces barbares veulent alors leur couper le chemin ; mais les autres, revenant aussitôt sur leurs pas, prennent la fuite et passent hardiment assez près de ces quarante hommes, qui ne manquent pas de faire sur eux de vives décharges, toutefois sans aucun accident pour ces braves colons, sinon que le bonnet de Le Moyne fut percé d'une balle. Echappés à leur feu, ils se dirigent tous trois vers la porte de l'hôpital, qu'ils trouvent heureusement ouverte ; circonstance qui donna lieu d'admirer les soins de la Providence sur ces généreux colons. Ils auraient été pris infailliblement, si cette porte eût été fermée ; et de plus si, de leur côté, les Iroquois eussent passé les premiers devant l'hôpital ainsi ouvert, ils y fussent entrés, eussent pris mademoiselle Mance, qui s'y trouvait alors seule, et pillé et livré aux flammes toute la maison. Mais ces trois hommes y étant entrés promptement, et ayant fermé les portes sur eux, les Iroquois ne songèrent pas à les forcer.

XV.

Résistance vigoureuse de Chicot, qui lui sauve la vie.

Ils se retirèrent incontinent, emmenant avec eux Catherine Mercier, et se mirent à chercher Jean Chicot, qu'ils avaient vu se cacher sous l'arbre. Celui-ci, ayant été découvert, se défendit avec tant de vigueur contre tous ces Iroquois, quoiqu'il fût sans armes, et les frappa si rudement du pied et du poing, qu'il leur fut impossible de l'entraîner de force avec eux et de le prendre. Craignant enfin, pendant qu'il se débattaient ainsi avec lui, d'être joints par des Français qu'ils voyaient venir au secours de Chicot, ils lui enlevèrent la chevelure avec un morceau du crâne : ce qui pourtant, chose assez remarquable, ne l'empêcha pas de vivre près de quatorze ans depuis ce jour, qui fut le 6 du mois de mai 1651. On lit dans le journal des PP. Jésuites que Boudart, appelé vulgairement *Grand-Jean*, eut la tête coupée par les Iroquois qui, sans doute, l'emportèrent dans leur pays comme trophée de guerre (*). Son corps fut inhumé le lendemain le 7 mai ; et, le 14 mai suivant, Jean de Saint-Père, en qualité de greffier de la justice de Villemarie, procéda à l'inventaire et à la vente des meubles de Boudart.

XVI.

Mort admirable de Catherine Mercier, cruellement tourmentée par les Iroquois.

On voit par un autre acte du même de Saint-Père, en date du 5 juillet de cette année, que Catherine Mercier vivait encore alors et était prisonnière chez les Iroquois. Mais il paraît qu'ils la firent mourir dans leurs supplices ordinaires, durant l'été de la même année ; du moins, le P. Ragueneau écrivait d'elle, le 28 octobre suivant : " Une femme Française

(*) Le Journal est inexact au sujet de Jean Chicot, qu'il suppose avoir été un jeune garçon de quatre ans.

“ fut prise à Villemarie, au mois de mai, par une cinquantaine d'Iroquois, tout à la vue du Fort, et emmenée captive. Depuis, elle a été brûlée cruellement par ces barbares, après qu'ils lui eurent arraché les mamelles, qu'ils lui eurent coupé le nez et les oreilles, et qu'ils eurent déchargé, sur cette pauvre brebis innocente, le poids de leur rage, pour se venger de la mort de huit de leurs hommes qui étaient demeurés dans un combat de cet été. Dieu donna du courage et de la piété à cette pauvre femme ; au milieu des tourments, sans cesse elle implorait son secours. Ses yeux furent collés au ciel et son cœur fut fidèle à Dieu jusqu'à la mort. En expirant, elle avait encore à la bouche le nom de Jésus, qu'elle invoqua aussi longtemps que durèrent ses peines.” C'est que, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la guerre des Iroquois contre les Français avait autant la religion pour motif que la politique. Aussi la plupart des sauvages de la résidence des Trois-Rivières, quoique convertis depuis peu à la Foi, disaient-ils dans ces mêmes circonstances : “ C'est pour combattre les ennemis de la prière que volontiers nous exposons nos vies, et, si nous mourons en combattant, nous croyons mourir pour la défense de la Foi.”

XVII.

Les Iroquois investissent quatre colons à la Pointe Saint-Charles. Courage audacieux de Lavigne.

La mort cruelle de Boudart, l'enlèvement barbare de sa femme avaient eu lieu le 6 de mai ; et quatre jours après, à deux heures après minuit, quarante Iroquois attaquèrent la brasserie, voisine du Fort, et s'efforcèrent de la livrer aux flammes. Ils l'auraient réduite en cendres, si quatre Français, qui y passait la nuit, ne les eussent repoussés avec vigueur et obligés de prendre la fuite. Mais, dans le même temps que ces Iroquois attaquaient la brasserie, d'autres brûlèrent la maison d'Urbain Tessier dit Lavigne, et celle de Michel Chauvin, appelé vulgairement *Sainte-Suzanne*, du nom de son pays. Le 18 du mois suivant, jour de dimanche, à l'issue des deux messes, un très-grand nombre d'Iroquois attaquèrent quatre Français entre le Fort et la Pointe Saint-Charles : c'étaient probablement des habitants qui, après l'office du matin, retournaient en armes dans leurs maisons nouvellement construites. Surpris ainsi à l'improviste, ces quatre hommes se jettent dans un petit taudis, appelé assez improprement *Redoute*, qui se trouvait alors au milieu d'une grande quantité de bois abattu, et là, résolu de vendre chèrement leur vie, ils commencent à faire de vives décharges de fusils sur les assaillants. A ce bruit, un des plus anciens colons, Urbain Tessier, dit Lavigne, que nous venons de nommer, étant le plus proche du lieu où se faisait l'attaque, y court le premier, en toute hâte avec tant d'audace et de bonheur, qu'il passe sans accident, avec une légèreté et une vitesse nonpareilles, par-dessus tous ces bois abattus ; et

quoique, pour parvenir jusqu'à ces camarades, il donnât dans quatre embuscades d'Iroquois, les unes après les autres et essuyât soixante ou quatre-vingts coups de fusil, il arrive sans être blessé ni arrêté dans sa course. Enfin, étant entré dans ce taudis, il se joint aux assiégés et ne contribue pas peu à rehausser leur cœur par un tel acte de courage.

XVIII.

Action de la Pointe Saint-Charles, très-meurtrière pour les Iroquois.

Le bruit de cette fusillade ne fut pas plutôt entendu des autres colons, toujours prêts à courir sur l'ennemi, qu'il sembla ranimer leur ardeur ; et sur-le-champ M. de Maisonneuve envoie aux assiégés un secours, sous la conduite de Charles Le Moyne. A peine les Iroquois virent-ils ces auxiliaires à la portée du mousquet, qu'ils firent imprudemment sur eux une décharge générale, que les autres eurent l'adresse d'éviter ; et se mettant alors à tirer sur les Iroquois, ils en abattirent un grand nombre, au point que, voyant leurs hommes tomber de tous côtés, ces barbares, qui n'avaient pas le temps de charger leurs arquebuses, n'eurent plus d'autre moyen de salut que la fuite et toutefois, comme ils étaient obligés de passer sous un grand nombre de gros arbres abattus, ils essuyaient de nouvelles décharges à mesure qu'ils se relevaient pour s'enfuir : aussi laissèrent-ils morts sur la place vingt-cinq ou trente des leurs, indépendamment des blessés, qui furent emportés ou qui prirent la fuite. Le Journal des Pères Jésuites nous apprend qu'il n'y eut, du côté des colons, que quatre hommes de blessés, dont l'un, Léonard Lucault, dit Barbot, ne survécut que deux jours à ses blessures (*) : Il mourut, en effet, le 20 du mois de juin, après avoir reçu les derniers sacrements, et fut enterré au cimetière. Le 2 juillet suivant, Jean de Saint-Père fit l'inventaire des meubles du défunt, en présence de M. de Maisonneuve, de Pierre Gadois et d'Augustin Hébert.

XIX.

M. de Maisonneuve oblige les colons de Villemarie de se retirer dans le Fort et tient garnison à l'hôpital.

Au milieu de ces hostilités journalières, il n'y avait plus de sécurité pour personnes à Villemarie ; on ne voyait partout que des Iroquois, toujours prêts

(*) Le P. Ragueneau, dans sa Relation de 1651, où il a donné un court article sous ce titre : *De la Résidence de Montréal*, a oublié de parler de ce combat, que M. Dollier de Casson qualifie le plus heureux que nous ayons eu. Pareillement, dans le Journal déjà cité, où l'on a mentionné les quatre Montréalistes blessés, et notamment la mort de Léonard Lucault, l'un d'eux, on a oublié aussi de parler des Iroquois qui périrent dans cette occasion. On y lit seulement ; " Dans ce combat, les Français se comportèrent vaillamment, un capitaine Iroquois étant demeuré sur la place, et plusieurs blessés." M. de Belmont porte à trente le nombre d'Iroquois qui furent tués, et ajoute que les colons perdirent deux hommes et en eurent deux autres de blessés. Il faudrait conclure de là qu'indépendamment de Lucault, l'un des trois autres mourut de ses blessures, quoique pourtant le registre des sépultures n'en fasse pas mention.

à surprendre les colons ; et personne n'eût osé ouvrir sa porte la nuit, ni aller, durant le jour, à quatre pas de sa maison, sans avoir son épée, son pistolet et son arquebuse. Mademoiselle Mance, dans un écrit qu'elle composa dans la suite, parle ainsi de ces hostilités incessantes : “ Après la défaite des Hurons, les Iroquois, devenus beaucoup plus orgueilleux et insolents qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors, recommencèrent à nous incommoder si souvent et si constamment, qu'ils ne nous donnaient point de relâche. Il ne se passait presque point de jour qu'on ne découvrit quelque embûche de leur part, ou qu'ils ne nous donnassent quelque alarme. Ils environnaient nos maisons et nous tenaient de si près, qu'ils avaient toujours des espions cachés derrière quelque souche ; et cela vint à une telle extrémité, que M. de Maisonneuve obligea tous les habitants à abandonner leurs maisons et à se retirer, avec toutes leurs familles, dans le Fort. L'hôpital étant isolé, éloigné de tout secours, et surtout ne pouvant être assisté la nuit, les Iroquois l'eussent sans doute pris, s'ils avaient fait quelque attaque ; et, après avoir enlevé tout ce qu'il renfermait, ils l'auraient livré aux flammes, comme ils firent de diverses maisons. Pour éviter ce désastre, M. de Maisonneuve m'obligea aussi moi-même de me retirer dans le Fort ; et, afin de conserver la maison de l'hôpital, il y mit une escouade de soldats en garnison pour la garder. Dans ce dessein, il y fit mener deux pièces de canon, placer des pierriers aux fenêtres des greniers et pratiquer des meurtrières tout autour du logis, en haut et en bas, et même dans la chapelle, qui servait de magasin d'artillerie.” M. de Maisonneuve désira d'en user de la même sorte, pour conserver quelques redoutes isolées qu'il avait fait construire dans les champs, afin de protéger les travailleurs ; et aussitôt des soldats, pleins de courage et d'intrépidité, allèrent s'y établir en garnison, quelque exposés qu'ils dussent être aux attaques des barbares.

XX.

La garnison de l'hôpital, assiégée par deux cents Iroquois, les oblige à la retraite.

L'expérience justifia bientôt la sagesse de cette prévoyance : car, en retranchant ainsi ses colons, partie dans le Fort et partie dans l'hôpital et ailleurs, M. de Maisonneuve les mit à même, malgré leur petit nombre, de faire tête aux Iroquois et de soutenir avec avantage toutes leurs attaques. Le 26 juillet suivant, ceux qui étaient en garnison à l'hôpital signalèrent leur valeur dans un combat, dont la sœur Bourgeoys nous a seule conservé le souvenir et rapporté les principales circonstances (*). Deux cents

(*) *Quand M. de Maisonneuve alla en France la première fois.* C'est la seule date que la sœur Bourgeoys donne au combat dont nous parlons ; ce qu'il faut entendre non pas du premier voyage que nous avons mentionné dans cette histoire, mais du premier que fit M. de Maisonneuve immédiatement avant l'arrivée de la sœur Bourgeoys à Villemarie : car depuis ce temps, et lorsque la sœur écrivait, M. de Maisonneuve avait fait trois voyages en France. Par le premier, il faut donc entendre celui de 1651, que nous raconterons bientôt. De plus, ces paroles : *Quand M. de Maisonneuve alla en France*, doivent être entendues dans ce sens : Un peu de temps avant que M. de Maisonneuve allât en France ; car il est certain que le combat qu'elle raconte ici arriva le 26 juillet 1651, Denis Archambault, qui y périt, ayant été enterré ce jour-là même, comme on en voit la preuve dans le registre mortuaire de la paroisse. Le Journal des Jésuites donne aussi pour date de cette mort le 26 juillet. Il est, d'ailleurs, également certain que M. de Maisonneuve était encore à Villemarie au mois de septembre de la même année ; et, par conséquent, il n'était point encore parti pour la France au moment où ce combat fut livré.

Iroquois s'étaient cachés dans un fossé qui, descendant de la hauteur, près de l'hôpital, à peu près dans l'endroit où est aujourd'hui la rue St. Jean-Baptiste, traversait ce que nous appelons la rue Saint-Paul. C'était apparemment un fossé de défense, construit autrefois pour la sûreté de l'hôpital. Tout à coup ces barbares fondent sur cette maison, résolus de s'en emparer et d'y mettre ensuite le feu. M. Lambert Closse, major de Villemarie, qui y avait été mis par M. de Maisonneuve pour la défendre, commence à soutenir leurs assauts, n'ayant avec lui que seize soldats. L'attaque fut des plus opiniâtres, et la défense des plus vigoureuses ; et quoique les assiégés fussent en si petit nombre, contre deux cents ennemis qui environnaient l'hôpital de tous côtés, ils soutinrent le combat depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans éprouver d'autres pertes que celle de Denis Archambault, qui, en mettant le feu pour la troisième fois à un canon de fonte, fut tué sur le coup par un éclat de cette pièce, qui creva et tua beaucoup d'ennemis. Enfin les Iroquois, contraints d'abandonner le siège, se retirèrent, et, pour se venger de la mort des leurs, ils incendièrent, dans leur retraite, une maison voisine, qui fut toute la perte que fit la colonie dans cette action, après celle du brave Archambault (*). Il y eut encore d'autres combats à Villemarie, mais nous en ignorons entièrement les détails. On voit seulement par le registre des sépultures que le 13 août, Jean-Augustin Hébert mourut des blessures qu'il avait reçues, après avoir été muni des sacrements de l'Église, et qu'il fut inhumé le lendemain dans le cimetière. On lit encore dans le Journal des Jésuites que huit jours après l'enterrement d'Hébert, c'est-à-dire le 16 du mois d'août 1651, les Iroquois parurent au milieu des terres défrichées par les colons de Villemarie, et que ceux-ci les mirent en fuite.

(*) Dans le récit qu'elle fait, la sœur Bourgeoys s'exprime de la sorte : " M. Closse avec seize hommes, lui faisant le dix-septième, " *car il n'y avait que cela portant les armes.* Cette manière de parler nous avait d'abord porté à croire qu'il n'y avait alors à Villemarie que dix-sept hommes en état de faire tête à l'ennemi, un grand nombre d'autres ayant été tué, et un plus grand nombre encore pouvant se trouver hors de service, par suite de leurs blessures. Mais un examen plus réfléchi des monuments contemporains ne permet pas de douter que la sœur Bourgeoys ne parle ici que de la garnison établie à l'hôpital, pour veiller à la sûreté de cette maison. Car M. Dollier de Casson, après avoir rapporté qu'en 1651 tous les habitants furent obligés d'abandonner leurs maisons, ajoute qu'il fallait mettre des garnisons dans tous les lieux qu'on voulut conserver ; et il est certain, d'ailleurs, qu'outre les soldats qui gardaient le Fort, avec le reste des habitants qui y restaient enfermés, d'autres soldats étaient en garnison à l'hôpital, où ils demeurèrent quatre ans et demi, comme le fait remarquer mademoiselle Mance. Il faut donc conclure que M. de Maisonneuve, s'étant réservé à lui-même la défense du Fort, avait confié celle de l'Hôtel-Dieu à M. Closse, son Major, à qui même il donna des pouvoirs de Gouverneur, lorsqu'en 1655 il partit pour la France. Au reste, s'il fallait prendre à la lettre les paroles de la sœur Bourgeoys, il faudrait en conclure que, pendant qu'on se battait à l'Hôtel-Dieu, il ne restait pas un seul homme au Fort pour le défendre, ce qu'on ne peut supposer. Si M. de Maisonneuve n'alla point au secours de l'Hôtel-Dieu pendant ce combat, c'est qu'apparemment il ne jugeait pas que l'arrivée du renfort fût nécessaire aux assiégés, munis de canons et de munitions comme ils l'étaient ; et que d'ailleurs, dans ces circonstances, en égard au petit nombre de soldats qu'il avait, une sortie de leur part eût pu être téméraire, en les exposant à quelque surprise de la part des Iroquois, et compromettre ainsi le sort de la colonie.

NECROLOGIE.

LE COLONEL D'ARGY.

Voici l'article nécrologique publié par l'*Osservatore romano* :

“ Mercredi, 26 janvier 1870, vers six heures du soir, s'est endormi dans la paix du Seigneur, M. le colonel comte d'Argy, commandant de l'ordre de la Légion d'honneur, de l'ordre de Pie IX et de François 1er, officier de l'ordre militaire de Savoie et chevalier de l'Aigle rouge de Prusse.

“ Cette mort cruelle et inattendue enlève à la Légion d'Antibes, son chef, son ami, son père ; à l'armée pontificale un colonel expérimenté ; à la France un de ses plus valeureux et plus nobles enfants ; au Saint-Père un défenseur fidèle et dévoué jusqu'à la mort.

“ Issu d'une antique famille de Champagne, le jeune Charles d'Argy montra de très-bonne heure que, fidèle aux traditions de sa race, il répandra sur son nom un lustre nouveau et éclatant. Il entra, à peine âgé de dix-huit ans, dans la garde royale. C'est dans ce corps d'élite qu'il apprit les principes d'une discipline ferme et paternelle, en même temps qu'un sentiment profond du devoir et les féconds enseignements des grandes guerres de l'empire. Une semblable semence ne tomba pas sur un terrain stérile ; on la vit se développer rapidement, aussi bien sur le champ de bataille que dans les travaux de la paix.

“ Sergent à la guerre d'Espagne, adjudant lors de la conquête d'Alger, lieutenant colonel en Kabylie et en Italie, il prit part à toutes les entreprises belliqueuses de notre époque, et, dans tant de campagnes si diverses, il montra toujours à quel point il savait allier le calme de l'esprit à la hardiesse du soldat et au coup d'œil de l'officier.

“ Fondateur de l'école normale de Joinville, le comte d'Argy rendit à l'armée française un service signalé en inaugurant dans ses rangs l'étude assidue et raisonnée de la gymnastique. Dans une œuvre aussi difficile, il sut développer, comme plus tard dans le commandement du 53e de ligne, les connaissances les plus solides et les plus variées unies à une force d'Hercule et à une merveilleuse pénétration d'esprit.

“ Un homme doué d'aussi précieuses qualités ne pouvait pas disparaître dans la solitude de la retraite. Aussi, lorsque l'empereur voulut envoyer

à Rome une légion française, il n'hésita pas dans le choix du chef qu'il devait lui donner, et le colonel d'Argy vint à la tête de ce corps, qui déjà a inscrit sur son drapeau : *Nerola, Monte-Rotondo, Rome et Montana*.

“ Désigné pour l'importante défense de Civita-Vecchia, il sut tout préparer dans la ville avec sa faible garnison, afin d'opposer la plus vigoureuse résistance aux bandes garibaldiennes, lorsque le débarquement du corps français d'expédition rendit inutile l'habileté de ses mesures, le courage de ses soldats, et ne lui laissa que le plaisir de saluer le premier le drapeau sauveur de la France.

“ Dans une position aussi honorable que délicate, le colonel d'Argy se maintint toujours à la hauteur de sa mission.

“ Le bien-être du soldat était l'objet de sa plus constante sollicitude, et Dieu lui fit la grâce de contracter, dans un dernier acte d'amour et de dévouement à leurs intérêts, la maladie qui devait l'enlever à leur affection, après quatre jours de souffrance héroïquement supportée.

“ Ah ! quels trésors de bonté, de sagesse, de courage, de résignation n'a-t-il pas révélés lorsque, tenant étroitement embrassé le portrait du Souverain-Pontife, il criait avec joie qu'il était heureux de mourir en servant son Pie IX bien aimé !

“ Colonel, jusqu'à son dernier soupir, il ordonna au milieu des larmes et des sanglots de ses officiers et de ses soldats—et c'était à peine un quart d'heure avant son dernier soupir—qu'on mit le lendemain à l'ordre du jour de tout le corps, les sentiments de reconnaissance, de filiale et immortelle affection avec lesquels il recevait la bénédiction apostolique, preuve suprême et ineffable de la paternelle tendresse du pontife-roi.

“ Puis, baisant dévotement le crucifix, il le donna à baiser à tous ceux qui entouraient son lit de mort, leur donnant à tous les plus sublimes conseils d'un cœur affectueux, d'un père plein de sollicitude, d'un chef vénéré, et ce qui est mieux encore, d'un véritable chrétien.

“ Après avoir vécu en homme de bien, en loyal et valeureux soldat, le colonel comte d'Argy est mort comme un héros, est mort comme un saint ! ”

LÉOPOLD II, GRAND-DUC DE TOSCANE.

Jean-Joseph-Ferdinand-Charles-Léopold II, dernier grand-duc de Toscane, est mort à Rome dans la nuit du 28 au 29 janvier.

Il était le second fils de Ferdinand III qui, chassé de ses Etats par la révolution française, s'était retiré en Allemagne, où Léopold reçut une brillante éducation et étudia avec ardeur les littératures allemande et italienne.

Rentré en Italie après l'abdication de Napoléon 1er, le jeune prince, dix ans après, succéda à son père, 1824, et continua les traditions admi-

nistratives de Léopold Ier qui, avant de devenir empereur d'Allemagne, avait gouverné la Toscane et l'avait laissée dans un état très-florissant.

Lorsque en 1847 éclata le grand mouvement italien, Léopold II se laissa entraîner par le courant révolutionnaire à de nouvelles réformes et à la résistance contre l'Autriche. Ce fut sa perte, obligé de fuir devant les armées impériales, puis réintégré dans son duché, il ne reprit les rôles du gouvernement que pour réagir contre le courant qui l'avait une première fois renversé du trône. La révolution ne le lui pardonna pas ; dès le commencement de la guerre de l'indépendance, en 1859, il se vit de nouveau forcé de fuir de ses Etats où s'installa un gouvernement provisoire, pendant tout le temps de la guerre contre l'Autriche. La paix de Villafranca ne le ramena pas à Florence, forcé d'abdiquer en faveur de Ferdinand IV son fils, il vit bientôt la Toscane annexée par un vote populaire aux possessions piémontaises.

A Rome où il s'était retiré, le Grand-Duc s'occupa d'art, de littérature et de piété ; et il est mort dans les sentiments de religion les plus admirables, et Pie IX honorant sa dignité jusque dans l'exil, lui a fait rendre les honneurs funèbres qui sont rendus aux rois.

GOTTSCHALK.

Le steamer de Rio Janeiro, arrivé à New-York, le 27 janvier, a apporté une triste nouvelle.

Gottschalk est mort !

Gottschalk était le grand pianiste américain. Il était né à la Nouvelle-Orléans en 1829 ; il était donc âgé de 40 ans au moment où la mort est venu le surprendre, dans la force de l'âge et dans la maturité du talent.

Gottschalk montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour la musique, et à l'âge de douze ans il fut envoyé à Paris, où il étudia son art pendant quatre ans ; puis il revint en 1845 à New-York, et s'y fit entendre pour la première fois en public. Son début fut un triomphe ; il fut acclamé, et, depuis, son talent n'a fait que grandir et sa popularité n'a cessé de s'étendre sur le continent américain.

Après plusieurs voyages dans les principales villes des Etats-Unis, il voulut aller faire consacrer sa renommée en Europe, et l'événement a prouvé qu'il n'avait pas trop présumé de ses forces. Il obtint à Paris une véritable ovation de la part du public et de la presse. Les caractères particuliers de son talent étaient une grande netteté d'exécution, une parfaite pureté de style et une extrême tendresse de sentiment. Il savait émouvoir les sens et toucher le cœur. Les regrets qu'il laissera ne seront pas

seulement ceux d'un artiste de mérite, mais aussi ceux d'un homme aimable. . Son souvenir sera mouillé de plus d'une pleur. .

En somme Gottschalk est une figure d'artiste des plus sympathiques. Il avait plus que la science et l'éclat ; il avait l'inspiration et le charme. C'était un poète à huit octaves. . . Il est peu de pianistes de qui l'on puisse faire un pareil éloge. Après tout c'est la faute de l'instrument et non celle de l'artiste ; il n'y a que de vrais maîtres qui pussent lui faire parler une langue allant au-delà du système nerveux.

Lonis Moreau Gottschalk était éloigné de New-York depuis plusieurs années. Il s'était rendu d'abord à San Francisco, où une intrigue qu'il eut fut la fable de la ville. Obligé de partir, il gagna Lima, puis le Brésil, où il fut bientôt à la mode. Sa mésaventure de San Francisco ne lui nuisit pas ; au contraire il eut tous les succès, succès d'argent, succès de renommée, et tous ceux auxquels le prestige de son talent et de sa personne l'avait habitué. Bref, il est mort à l'âge et dans la période où devaient mourir tous les hommes pour qui la vie a été élémentaire ;—à l'âge où les agréments personnels s'effacent, et où le talent, n'ayant plus rien à gagner, n'a plus qu'à décroître et à s'effacer. Gottschalk a eu le talent de jouir de tous les biens pendant sa vie, et il a eu le bon esprit de mourir avant d'être arrivé au chapitre des désenchantements. (*Courrier des États-Unis.*)

Belle philosophie vraiment, si l'âme mourait avec le corps, et si au-delà du tombeau il n'y avait pas une autre vie. Malheureusement pour ceux qui n'y ont point pensé, les désenchantements ne finissent pas avec cette vie. Il y en a aussi dans l'autre, et il n'y en a qu'un, si vous le voulez, mais il est terrible, parce qu'il est le dernier, et qu'il dure éternellement.

LE GÉNÉRAL WINDHAM.

Le Lieutenant-Général, Sir Charles-Ashe Windham, dont les obsèques ont eu lieu à Montréal, le 10 février, était fils du Vice-Amiral Windham. Né en 1810, à Fell-brigg-Hall, en Angleterre, il reçut son éducation au collège militaire de Sandhurst. En 1826, il débuta comme Lieutenant dans les *Coldstream-Guards* et servit comme Capitaine, en Canada, pendant les troubles de 1837. Il venait d'être nommé Colonel lorsqu'éclata la guerre de Crimée ; il partit pour l'Orient avec le grade de Quartier-Maître-Général, et fut ensuite nommé Général de Brigade, se distingua à l'affaire d'Inkerman, et à l'attaque du Redan, où il échappa à la mort comme par miracle.

Sa belle conduite lui valu le titre de Chevalier du Bain, les grades de Major-Général, de Chef-d'Etat-Major, et de Général de Division.

Après la prise de Sébastopol, il fut nommé Gouverneur du faubourg de

Karabelnaïa, et la guerre terminée il retourna en Angleterre, et prit place au Parlement parmi les libéraux.

La révolte des Cypayes, en 1857, l'appela aux Indes, et prit une part active à cette campagne, sous Lord Clyde, et comme Commandant militaire du district de Lahore. Ces succès l'élevèrent au rang de Commandeur de l'Ordre du Bain, au grade de Lieutenant-Général, avec le commandement du 46ème régiment. Aux médailles de Crimée et de l'Inde, il joignait la croix de Commandeur de Légion d'honneur, de l'Ordre de Savoie et du Medjidie. C'est en 1867 que le Général Windham revint en Canada comme Commandant des Forces. Pendant l'absence du Gouverneur, il eut le titre et les pouvoirs d'Administrateur Général. Depuis quelque temps l'état de la santé du Général inquiétant ses amis, on lui avait conseillé le séjour de la Floride, où il est mort le 3 de février. Le Général jouissait, dans le pays, d'une haute réputation, et était estimé comme un des officiers les plus distingués et les plus braves de l'armée anglaise.

LE DUC DE BROGLIE.

Achille-Charles-Léonce-Victor, duc de Broglie, était le chef de la branche aînée de la maison de Broglie, famille française d'origine italienne, comme l'atteste encore la prononciation de son nom (*Broille*). Elle traversa les Alpes à la suite de Mazarin, et fut admise aussi en 1759, parmi les princes du Saint-Empire.

De son mariage avec Albertine de Staël, il eut une fille qui est la comtesse d'Haussonville, et deux fils Albert de Broglie, académicien comme on père, et Paul de Broglie qui vient de quitter le grade de lieutenant de marine pour entrer au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

Né le 28 novembre 1789, le Duc de Broglie traversa, protégé par son jeune âge, l'époque la plus mauvaise de la révolution qui lui enleva son père, et jeta sa mère dans les cachots de Vesoul, d'où elle s'échappa et se sauva en Suisse.

De retour en France avec sa mère, le jeune duc suivit les écoles centrales, et fit de fortes études de grec, d'histoire et de droit.

Sous l'empire, M. de Broglie entra dans l'administration et la diplomatie. Au ministère de l'intérieur, au conseil d'Etat, dont il était auditeur, Napoléon 1er le distingua pour son intelligence et son travail, et le chargea de différentes missions en Illyrie, en Espagne, à Varsovie et au Congrès de Prague, en 1813.

Mais son éducation et ses sympathies acquises à la Constitution anglaise ne s'harmonisaient guère avec le despotisme militaire de l'Empereur, il le

vit donc tomber sans regrets, et accueillit avec plus d'espérances Louis XVIII et la Charte.

Hélas ! son illusion fut de courte durée, à peine entrée à la Chambre des Pairs par droit de succession, il eut à défendre le Maréchal Ney contre le gouvernement auquel il voulait épargner la flétrissure d'une faiblesse. Cette démarche dès le début le jeta dans l'opposition.

Il combattit en libéral ardent tous les ministères qui se succédèrent si rapidement, exceptés ceux de Decazes et de Martignac, prit part à toutes les grandes questions de cette époque mémorable et les traita selon les mêmes principes, dans le sens le plus large de la liberté, montrant, dans toutes les discussions, la solidité de son esprit, comme économiste et jurisconsulte, la sincérité de ses convictions et la vigueur de sa logique qui, jointes à une certaine âpreté d'ironie, firent le succès de son talent oratoire. Vers la fin de la Restauration, pour étendre le cercle de son activité, il fonda la *Revue Française* qui possède de lui plusieurs articles anonymes. Celui sur la peine de mort, est resté comme la meilleure des analyses de la question si complexe du droit de punir.

La Révolution de Juillet répondait trop parfaitement aux principes qu'avait défendus le duc de Broglie, pour qu'il demeurât en dehors de la politique et de l'administration même, sous le nouveau gouvernement. Il entra en effet comme Ministre de l'Instruction Publique dans le premier cabinet que forma M. Guizot, et ce fut alors que, voyant de haut toutes les conséquences de ses principes, il trembla devant leur application immédiate se faisant doctrinaire, avec le premier ministre, ce qui bientôt amena la chute de ce cabinet, qui fut remplacé par le ministère Laffitte, dont les principes se pliaient mieux à l'excitation du moment.

Deux ans après, 1832, le Duc de Broglie rentrant avec le portefeuille des affaires étrangères, forma avec M. Guizot, M. Thiers et le maréchal Girard, le ministère de la monarchie de Juillet qui eut le plus de durée, 1832. Entraîné par sa position, il combattit les projets de loi, qu'il avait défendus sous la Restauration, vota les célèbres lois de septembre 1835 qui baillonnaient la presse.

L'année suivante, le ministère tomba, et de ce jour le Duc de Broglie, presque toujours militant dans l'opposition, vit crouler maintes combinaisons ministérielles, sans vouloir recueillir leur héritage.

La Révolution de Février le rappela à la politique active, il fit partie de la députation de l'Eure, mais le coup d'Etat du 2 décembre, brisa ses espérances, il rentra dans la vie privée, et n'eut plus qu'un jour d'éclat, celui de la réception à l'Académie Française qui fut un événement plus politique que littéraire.

Décoré de plusieurs Ordres étrangers, le duc de Broglie était Grand Croix de la Légion d'honneur depuis 1836. Il avait vécu dans la pratique

de la foi de ses ancêtres, il est mort en chrétien fervent, léguant aux générations de l'avenir l'exemple d'un grand et noble caractère.

Le Duc de Broglie a laissé deux manuscrits in 4°. de philosophie religieuse et un manuscrit de commentaires sur l'Évangile. Il était occupé aussi, dans ces deux dernières années, de rédiger des souvenirs historiques, sur les principaux événements dont il avait été ou acteur ou témoin. Ces manuscrits sont copiés, classés, cartonnés, augmentés d'une table, le tout avec le plus grand soin, on espère que ces ouvrages seront bientôt publiés, et l'accueil le plus favorable les attend.

Le Duc entendait tous les dimanches la grand'messe à sa paroisse ; c'est lui qui, tous les matins, à son château de Broglie, disait la prière à ses domestiques. Son directeur spirituel était le vénérable abbé Martin de Nohier, curé de Saint-Louis d'Antin. M. Guizot qui avait connu intimement le Duc depuis 1818, prépare, dit-on, une étude sur son illustre ami.

Nous réunissons ici quelques noms moins brillants, qui n'ont cependant pas été sans mérite.

Le 30 décembre 1869, est mort EDWIN STANTON, qui de commis libraire, était devenu Avocat, d'Avocat Attorney-General par interim, et enfin Secrétaire au ministère de la Guerre. Il a joué un rôle important dans l'organisation des armées de l'Union, pendant la guerre civile. Il a joué un rôle moins enviable dans le procès du Président Johnson dont il fut la cause principale. Il venait d'être nommé Juge de la Cour Suprême, la mort ne lui a pas laissé le temps de jouir de cet honneur, il était né en 1815. Ses funérailles se sont faites aux frais de l'Etat.

AUGUSTE-MICHEL-MARIE-ÉTIENNE COMTE REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGÈLY, était né en 1794. Il débuta au 8me de hussards pendant la campagne de Russie, se distingua à Rheims, en 1814, fut créé chef d'escadron sur le champ de bataille de Waterloo.

La Restauration le raya des cadres de l'armée, il n'en fit pas moins comme volontaire la campagne de Morée (1828.)

Sous le gouvernement de juillet, il fut réintégré dans son grade, en 1848 devint représentant, puis un instant ministre de la guerre.

Après le coup d'Etat il fut nommé sénateur ; en 1854 il reçut le commandement de la garde impériale : fit les guerres de Crimée et d'Italie, sa belle conduite à Magenta lui valut le titre de maréchal de France. Il n'était encore que général et n'avait sous ses ordres que 5,000 hommes.

Décidé à s'emparer à tout prix du village de Magenta, il s'était élancé à la tête de ses troupes sur le pont du canal de la douane. Là, il se trouva en face de l'artillerie autrichienne, qui mit bientôt la moitié de ses forces hors de combat : sa situation était critique, l'Empereur s'en aperçut et le capitaine Davillier fut envoyé sur sa propre demande, auprès de son beau-père, pour lui ordonner de n'abandonner le pont qu'à la dernière extrémité.

— C'est bien ! nous mourrons tous ici, se contenta de répondre simplement le général : quant à toi, embrasse-moi et mets-toi à l'abri sous les voûtes de la douane.

Quelques instants après et sans que le Comte Davillier eut songé à obéir, le maréchal Mac-Mahon tombait sur le flanc de l'ennemi, dégageait le général Regnaud et décidait du gain de la bataille.

Il était vice-président du sénat, lorsque la mort est venu frapper à sa porte ; il l'envisagea sur son lit de souffrance avec le même courage qu'il avait témoigné sur les champs de bataille des deux empires ; mais avec des sentiments bien différents. Tandis que devant la mitraille, il ne songeait qu'à la gloire humaine, ici il pensa, en chrétien, à s'assurer la gloire immortelle accordée à ceux qui meurent dans la grâce de leur Dieu. Son corps repose aux Invalides avec quelques-unes des plus grandes gloires des fastes militaires de la France.

Ne laissant pas d'héritier direct de son nom et de son titre, le Maréchal a obtenu de l'Empereur l'autorisation de les laisser à son beau-fils, M. Davillier.

PIERRE ALPHONSE DELANGLE, mort vers le même temps procureur général de la cour de cassation, était né comme le maréchal en 1794. Membre du barreau de Paris il succéda comme bâtonnier à M. Dupin, devint successivement avocat-général à la cour de Cassation, et procureur général de la cour royale de Paris.

Destitué par le gouvernement révolutionnaire de 1848, il épousa la cause du représentant Louis-Napoléon, et après le coup d'Etat fut successivement nommé président de section au Ministère des cultes, Procureur-général de la cour de cassation, premier président de la cour impériale de Paris et enfin sénateur, en 1858. Il remplaça le général Espinasse au ministère de l'intérieur, et l'année suivante il fut nommé ministre de la justice ; en 1863 il devint premier vice-président au sénat. Outre plusieurs articles remarquables dispersés dans la *Gazette des Tribunaux*, Delangle a laissé un remarquable *Traité sur les Sociétés Commerciales*, 2 vol. in 8.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg du 23 février nous a apporté l'annonce de la mort de AUSON BARLINGAME, chef de l'ambassade chinoise,

chargé de renouveler et de compléter les traités de commerce avec les premières puissances des deux mondes. Cette nouvelle a causé une profonde sensation à Washington où il comptait beaucoup d'amis, et la Chambre a suspendu ses travaux pour permettre à M. Banks de faire un court éloge du caractère et de la vie du défunt.

LE CARDINAL DE BONALD.

L'Eglise de France a fait une grande perte dans la personne du vénérable Cardinal-Archevêque de Lyon, Mgr. Louis Charles Maurice de Bonald, mort le 25 février, après une vie de quatre-vingts années, toute consacrée à la gloire de l'Eglise et au bien des âmes.

Quatrième fils du Vicomte de Bonald, l'auteur de la *Législation primitive*; de bonne heure il se destina à l'état ecclésiastique; et au Séminaire de Saint-Sulpice il se distingua par son ardeur au travail et sa piété fervente.

Entré dans les Ordres Sacrés en 1811, il fut d'abord clerc de la chapelle impériale avec M. de Quélen, et secrétaire de l'Archevêque de Besançon, chargé à Rome de hâter la conclusion du Concordat. Pendant son séjour dans la Ville Sainte, l'abbé de Bonald y fonda un Couvent de Dames Françaises qui subsiste encore.

Son talent, encore plus que le crédit de sa famille, lui fit une réputation d'orateur. Grand-Vicaire de l'Evêque de Chartres, il devint en même temps l'aumônier de Monsieur, depuis Charles X.

En 1823, il était nommé évêque du Puy. "Trop jeune pour être tolérant," selon le mot de Mgr. de Frayssinous, le nouveau prélat protesta contre la Cour Royale de Paris, qui avait attaqué le clergé, à l'occasion du procès du *Constitutionnel*, et s'éleva contre les libertés que le Roi venait d'accorder à la Presse. La Cour ne fut pas moins mécontente de son Mandement de 1828, contre les Ordonnances relatives à l'Instruction primaire.

La chute de la dynastie ne le trouva cependant pas insensible, son attachement à l'ancienne famille royale lui fit même refuser l'Archevêché de Paris, qui l'eut mis en relations trop directes avec le gouvernement de Juillet. Mais en 1839 le Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, étant mort, il accepta son héritage.

Trois ans après il était créé cardinal, et il alla à Rome recevoir le chapeau des mains même de Grégoire XVI.

Bientôt s'ouvrirent les luttes contre le Monopole Universitaire, contre le *Manuel du droit ecclésiastique* de Dupin, contre le projet de loi de M. Villemain sur l'Instruction secondaire, dans laquelle le Cardinal de Bonald se montra un des plus ardents défenseurs des intérêts de l'Eglise.

Les préoccupations des luttes religieuses ne le détournèrent point des soins qu'il devait à son diocèse. Attentif, vigilant, il réforma les abus, fit fleurir les sciences ecclésiastiques, et par sa charité, sa piété, son savoir, son dévouement absolu au Saint-Siège, il a laissé l'exemple d'une admirable vie, traversée de bien des épreuves et des douleurs, et une mémoire qui restera bénie des pauvres, bénie de tous ceux qui aiment l'Eglise et la vérité.

Nous renvoyons au prochain numéro, faute d'espace, la notice de M. de Montalembert.

LES TRIBUS SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE

MÉRIDIIONALE.

IV.

INDIENS DE L'AMAZONE.

Nous passons du bassin de l'Orénoque dans un bassin plus vaste encore et plus célèbre, celui de l'Amazone.

Le bassin de l'Amazone s'étend de l'embouchure de ce fleuve au pied des Andes péruviennes, sur une longueur d'environ mille lieues, et une largeur qui en atteint six cents dans son plus grand diamètre.

A l'exception du lit des rivières et des lagunes qui les avoisinent, cet immense territoire offre à peine des trouées d'un acre d'étendue. Ici la forêt a conservé son étendue, sa vigueur primitive ; la hache et le feu l'ont respectée : c'est à peine si des pas humains en ont foulé quelques parties, et ses profondeurs silencieuses sont toujours inconnues.

Les forêts de l'Amazone diffèrent de celles du Canada et des États-Unis non-seulement par les arbres qui les composent, mais encore par leur distribution. Il n'est pas rare, dans l'Amérique Septentrionale de traverser de grands territoires entièrement couverts d'une seule espèce d'arbres, tels que le chêne, le pin, le cèdre ou le peuplier. C'est même la disposition générale.

Sous les tropiques, au contraire, excepté deux ou trois palmiers tels que l'Eutherpe et le mauritia, les espèces se disséminent de manière à ne former que des bouquets, ou à ne présenter que des individus isolés, séparés les uns des autres par des centaines de familles différentes. Je vous fais observer ce caractère des forêts équatoriales parce qu'il influe directement sur l'existence des hommes qui les habitent, et sur les mœurs des animaux qu'elles renferment.

Il serait difficile d'énumérer les nombreuses espèces d'arbres qui croissent dans le bassin de l'Amazone : le catalogue de celles que l'on connaît aujourd'hui remplirait bien des pages et l'on n'a encore exploré que la lisière de cet immense jardin de Dieu. Sa végétation impénétrable, la nature du sol, imbibé d'eau en maint endroit, l'absence de tout sentier, n'a pas permis qu'on en sondât les profondeurs ; c'est seulement en suivant le

lit des rivières qu'on a pu le traverser, et l'on comprend ce qu'un pareil voyage doit présenter d'obstacles.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette immense forêt n'abrite aucun des grands mammifères si communs sous les tropiques ; le cheval même y est inconnu, le bœuf ne s'y trouve que dans les principaux établissements des Portugais, situés près de l'embouchure du fleuve ; et non-seulement les familles des quadrupèdes y offrent peu de variété, mais elles sont en général peu nombreuses.

Pas de ces immenses troupeaux de buffalo comme dans les prairies du nord, pas de ces nuées d'antilopes comme il s'en rencontre en Afrique ; ni de ces grands animaux qui abondent dans les régions inhabitées. Le seul mammifère de cette forêt dont le volume soit assez considérable, est le tapir, et il s'y trouve en petit nombre.

Trois ou quatre espèces de daims y représentent les ruminants ; le cochon y est remplacé par le pécarî ; deux variétés d'ours habitent les portions montagneuses de la forêt. Quelques espèces de paresseux, quelques-unes d'opossums, plusieurs fourmilliers, des armadilles, y sont maigrement distribués. Néanmoins les rongeurs : agoutis, cabiais et pacas, y apparaissent en bandes nombreuses sur les bords des criques et des rivières. Un porc-épic, des rats épineux de plusieurs espèces, une loutre, un chien sauvage, et deux ou trois plantigrades, entre autres le coati et le galera barbare, sont également répandus en grand nombre dans toute la *Montanâ*, (forêt du bassin de l'Amazonie). Le jaguar s'y rencontre partout, ainsi que le puma. Enfin, des chats de moindre taille, soit tigrés ou tachetés, dont les espèces sont nombreuses, des écureuils de différents genres, et des chauves-souris à la fois abondantes et variées y complètent la liste des quadrupèdes terrestres.

Toutefois si, à l'égard de ces derniers, la *Montanâ* est d'une indigence relative, ce paraît être, en revanche, l'habitation des quadrumanes. On y connaît plus de trente espèces de singes, depuis les hurleurs, aussi grands que des babouins, jusqu'au saïmiri qui n'est pas plus gros qu'un rat ; et toutes ces familles sont composées d'un nombre infini d'individus qui, par leur vivacité, contribuent puissamment à l'animation de la forêt.

Mais ce qui surtout fait la richesse de ces grands bois, c'est l'abondance et la diversité des oiseaux. Nulle part la gent ailée ne revêt des formes plus singulières ou plus gracieuses, des couleurs plus brillantes. Quel éclat dans toute la tribu des perroquets, dans celle des toucans, des trogons, des tangaras, des loriots, surtout des oiseaux mouches ! Quelle puissance chez les vautours et les aigles, où se font remarquer les papés et les harpies !

La classe des reptiles n'y est pas moins variée ; d'abondantes espèces y représentent les serpents, depuis l'anaconda, boa de rivière long de trente pieds, jusqu'au *lachésis* ou corail, du volume d'un tuyau de pipe.

Nous retrouvons la même diversité chez les sauriens, depuis l'énorme crocodile jusqu'à l'anolis, qui est d'un bleu de turquoise et pas plus grand que nos salamandres.

Les rivières ne sont pas moins riches que la feuillée : deux ou trois espèces de lamentins, des marsouins de différents genres, des tortues nombreuses et de toutes les tailles, des poissons d'une variété infinie en peuplent les eaux, et fournissent à l'homme une nourriture inépuisable.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les tribus de ces parages sont composées d'Indiens. Celles qui parlent à peu près la même langue forment ce qu'ils appellent *une nation*, en dépit de la distance qui parfois la divise. La Montanâ renferme plusieurs de ces nations, dont les membres diffèrent souvent d'aspect : les uns sont plus petits que les Européens, les autres d'une taille qui nous dépasse. Il y en a de foncés, il y en a de plus clairs, les gens de certaines tribus sont laids et mal tournés ; mais la plupart se distinguent par une beauté réelle : les hommes y sont forts, y ont l'air mâle et digne ; les femmes y ont des traits réguliers, la démarche gracieuse et les manières modestes.

Quels que soient néanmoins les traits différents qu'elles présentent, ces tribus ont entre elles des points frappants, des rapports qui se réunissent pour leur former un caractère générique, et les séparer des autres indigènes du sol américain.

L'absence du cheval, qui leur est complètement inconnu, suffit d'ailleurs pour établir, entre les Indiens de l'Amazone et les cavaliers du nord et du sud, une entière démarcation.

On s'est demandé si les habitants de la Montanâ avaient la même origine. Il est évident qu'ils ne sortent pas de la même province : beaucoup d'entre eux viennent du Pérou et du Bogota, d'où leurs pères ont fui le joug espagnol ; les autres descendent des émigrants du Sud, qui fuyaient l'oppression encore plus barbare des Portugais ; enfin un certain nombre est composé d'aborigènes. Mais qu'importe ? C'est une question oiseuse ; et, à de pareilles demandes il n'y a jamais de réponse satisfaisante.

Nous prenons donc nos Indiens tels que nous les trouvons ; et, sans nous inquiéter d'où ont pu venir leurs ancêtres, nous constatons entr'eux un fond commun, de dispositions naturelles, de facultés et d'habitudes qui les caractérise.

Il est bien entendu que nous parlons des Indiens *braves*, c'est-à-dire sauvages ou indomptés, comme les désignent les Hispano-Américains, par opposition aux Indiens soumis qui vivent sous la domination des peuples d'origine européenne.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des derniers, dont une demi-civilisation a profondément modifié le caractère primitif ; nous ne parlerons que des indigènes qui, avec leur indépendance, ont conservé leurs anciennes coutumes.

Les uns et les autres habitent le bassin de l'Amazone, mais à des places différentes. L'Indien soumis se rencontre sur tous les bords du fleuve, principalement dans la section péruvienne où il occupe de petits villages et se livre à l'agriculture. Ses habitudes et ses idées religieuses offrent un mélange assez extraordinaire de sauvagerie et de civilisation ; mais généralement doux, il est facile à gouverner.

Près de l'embouchure de l'Amazone, l'Indien soumis est le *tapino*, c'est-à-dire le salarié, ou plutôt l'esclave des Portugais. La loi défend bien de le réduire en servitude ; mais qu'est-ce que la loi pour les peaux-blanches des rives de l'Amazone ?

Heureusement que le nombre des tapinos est restreint ; quelques villages, quelques estancias éparpillés au bord du fleuve, çà et là quelque poste militaire décoré du nom de fort ; tels sont les résultats que la civilisation portugaise a produit en trois siècles.

L'Indien *brave* s'éloigne de ces établissements. Vous pouvez descendre la rivière dans toute son étendue sans apercevoir un seul de ces fils de la forêt ; et l'on se ferait une idée bien fautive de l'Indien primitif, si on le jugeait d'après le tapino des marchands portugais, ou l'habitant des villages péruviens.

Jadis pourtant, les rives de l'Amazone étaient le siège préféré de la tribu ; parfois encore, l'Indien indépendant vient pêcher dans le grand fleuve, à l'endroit où des centaines de milles le séparent du village ou du fort le plus proche. Mais depuis que la barque d'Orellana a passé devant sa porte, depuis le jour où, chassant l'esclave, le Brésilien découvrit le *Solimocus* (nom de l'Amazone avant sa jonction avec le Rio Negro), il a transporté sa *malocca* au centre du labyrinthe que forment les criques, les marigots, les affluents de la rivière.

Qu'est-ce que c'est qu'une malocca ? me demandez-vous. C'est la demeure de notre Indien. Je suis bien obligé de lui conserver son nom ; quel autre pourrions-nous lui donner ? Ce n'est pas une case, ni une chaumière. Sa maison est un village, et son village n'est pas un groupe de maisons. Il diffère de tous ceux que nous avons rencontrés ou que nous pourrions décrire, la langue civilisée n'a pas de mot qui lui soit applicable, à moins que nous ne l'appelions une caserne.

C'est un vaste édifice où loge toute la portion de la tribu qui réside au même lieu ; érigé par le travail de tous, la propriété en est commune à chaque famille, qui cependant y a sa demeure particulière.

Figurez-vous une espèce de temple, dont la couverture est soutenue par des stipes de palmiers, tellement droits et polis qu'on les prendrait pour des colonnes. De belles solives sont attachées à ces piliers par des lianes résistantes, et l'assemblage en est fait avec la précision qui s'observe dans le grément d'un navire. Des palmes disposées d'une façon régulière

recouvrent cette charpente ; et la toiture, descendant très-bas, donne extérieurement à la malocca l'aspect d'une ruche colossale.

Quand aux murailles, elles sont faites de bambous ou d'éclats de frondes de palmiers ; ce clayonnage est tellement fort qu'il est à l'épreuve de la flèche et de la balle. L'édifice, qui forme un parallélogramme, arrondi à l'un de ses bouts, est d'une étendue suffisante pour loger plus d'une centaine d'individus, et recevoir des hôtes nombreux ; car en certaines circonstances les communes voisines se réunissent. La malocca renferme alors trois ou quatre cents personnes.

A l'intérieur, de chaque côté d'une vaste halle qui en occupe le milieu, est une rangée de cellules, séparées les unes des autres par un clayonnage analogue à celui de la muraille. Chacun de ces appartements constitue la demeure d'une famille.

La grande salle est réservée aux objets d'une certaine dimension, tels que les fours d'argile, les vases pour préparer la cassave et faire bouillir la chica. C'est un terrain neutre où les enfants s'amuseut, où les affaires se discutent, et où se donnent les bals et autres fêtes publiques.

Une grande porte qui a six pieds de large sur dix pieds de haut, porte commune à tous les habitants, est placée dans le pignon ; elle est ouverte pendant le jour, et fermée chaque soir au moyen d'une forte clef qui, suspendue à la muraille, s'abaisse comme une herse.

A l'autre bout se voit une porte plus petite ; celle-ci est à l'usage du chef, qui occupe avec sa famille toute la partie circulaire dont nous avons parlé.

Toutes les maloccas présentent la même disposition ; mais elles se modifient dans les détails d'après le goût de chaque tribu ; il y en a de plus ou moins grandes, de plus ou moins élevées ; la forme varie, et les matériaux changent d'après les lieux où elles sont construites.

Enfin, diverses tribus ont des huttes séparées, mais c'est exceptionnel ; l'habitation commune est bien autrement répandue : elle se retrouve dans toute la Montanâ, depuis la frontière du Pérou jusqu'au bord de l'Atlantique, et des sources du Rio Negro jusqu'aux terres montagneuses du Brésil.

De même que leur demeure, la toilette de nos Indiens subit diverses modifications dans chacune des tribus ; mais elle est toujours fort légère ; une ceinture de cotonnade, ou tout bonnement d'écorce, et nommée *guayouco*, est le vêtement général. Quelques-uns ont une jupe d'écorce ; et dans les grandes occasions apparaissent des tuniques entièrement couvertes de plumes.

Il y a ensuite les coiffures composées des plumes brillantes du perroquet et de l'ara, les bracelets de même matière, surtout le badigeon dont tout le corps est revêtu, et qui a pour éléments les produits de l'anotto et de différents arbres que nous avons décrits ailleurs.

Enfin le totouage est usité chez quelques-unes de ces peuplades, mais beaucoup moins employé dans cette région que chez les Océaniens.

La plupart des Indiens de l'Amazone connaissaient l'agriculture avant l'arrivée des Espagnols, et s'y livrent encore, mais sur une échelle restreinte. Ils se bornent à faire venir un peu de manioc, pour avoir de la cassave, et cultivent l'igname, et la banane d'où ils extraient une liqueur spiritueuse, qu'ils savent également obtenir de différents palmiers.

Aussi adroits qu'industrieux, ils font en argile des vases de formes diverses qui ne manquent pas d'élégance, et fabriquent, avec les lianes qui les entourent, un nombre infini d'ustensiles dont l'exécution ferait honneur aux plus habiles ouvriers. On admire surtout leurs hamacs ; et c'est du bassin de l'Amazone que viennent les plus remarquables.

Le fil qui les compose est fourni par les jeunes frondes de l'*astrocaryum*, et du *maritima flexuosa*, dont la fibre est d'une qualité supérieure.

Ce sont les femmes qui s'adonnent à cette fabrication ; elles nous y paraissent d'autant plus adroites que leurs moyens sont plus simples. La feuille, non encore ouverte, qui termine le palmier, est coupée à la base, déployée et secouée habilement pour en détacher les folioles ; celles-ci dépouillées de leur épiderme, laissent voir un tissu jaune pâle où est contenue la matière textile. Lorsque la filasse qui en est extraite est suffisamment sèche, elle est tordue avec une justesse incroyable, et sans rouet ni fuscau. La fileuse prend deux brins de cette filasse entre le pouce et l'index de la main gauche ; elle les applique sur sa hanche, où elle les tient séparés, les roule, les réunit par un coup de main, et tord le fil en le remontant au point du départ. Une bonne ouvrière en fabrique 50 brasses en un jour. Ce fil est ensuite plongé dans la teinture, où il prend diverses couleurs.

Le tissage n'est pas plus compliqué : deux bâtons sont placés à une distance de six pieds ; on y enlève de cinquante à soixante tours de ficelle, opérations qui constitue la chaîne ; des fils noués en travers composent la trame ; deux cordes sont passées à côté des baguettes, on les noue de façon qu'elles forment une boucle, on tire les fils parallèles, de manière à les rapprocher, on enlève les bâtons, et le hamac est fini.

Ceux qui, destinés au commerce, doivent acquérir plus de valeur sont l'objet de soins particuliers ; il en est même qui, d'une qualité exceptionnelle, ont une bordure de plumes brillantes adroitement fixées dans la trame. Les ouvrières habiles, qui fabriquent ces hamacs, font encore de charmants ouvrages de vanneries avec certains roseaux, ou les éclats de divers palmiers ; entre autres avec de *ix* l'un des meilleurs pour cet objet.

Viennent ensuite les instruments aratoires, ou plutôt de jardinage, et les ustensiles nécessaires à la préparation du manioc. Vous savez que

celui-ci renferme un principe vénéneux, au moins l'espèce amère, car ce principe n'existe pas dans la variété douce. Les Indiens savaient l'enlever bien avant la conquête ; c'est à eux que les vainqueurs ont emprunté la méthode qu'ils emploient pour fabriquer leur farinha, c'est-à-dire la cassave.

La racine du manioc, après avoir été lavée, est pelée (presque toujours avec les dents), râpée au moyen d'une planche un peu concave, incrustée de fragments de quartz, ou bien d'une racine de pashinba, dont les saillies épineuses font une râpe excellente. Cette râpée de manioc est pressée dans un tamis cylindrique portant le nom de *tapiti* ; dépouillée de son principe vénéneux, elle est séchée au four ou dans la poêle et transformée en cassave ; tandis que le résidu qui se dépose au fond du vase où elle s'est égouttée, est recueilli avec soin et forme le *tapioca*.

Pendant que les femmes s'occupent des hamaes, des paniers et de la cassave, les hommes fabriquent des armes ou vont chercher des vivres ; ils posent leurs filets dans les criques, ils pêchent à la lance, harponnent le lamentein, qui abonde dans leurs rivières, et quelquefois empoisonnent les eaux dormantes afin d'en prendre le poisson.

Quand à leur gibier, on ne peut pas dire qu'il soit bien noble. A l'exception du jaguar, qu'ils chassent pour se défendre, et du pécarî, qui est d'une taille raisonnable, ils ne tuent guère que de petits quadrupèdes. Il est vrai que les singes leur fournissent une pâture abondante et qu'ils considèrent comme un aliment de choix.

Enfin ils tuent des oiseaux sans nombre.

C'est à la flèche qu'ils abattent leur gibier ; mais pas toujours avec un arc ; la plupart d'entre eux ont pour la chasse une arme de prédilection qui leur est particulière. Ils la nomment *poucouna*, les Espagnols *gravitana*, et c'est une sarbacane. Formé d'une jeune tige de pashionba miri, creusé en y introduisant une baguette, cet engin a près de dix pieds de longueur sur quatre ou cinq pouces de circonférence dans sa partie la plus grosse, car le pashionba, dont il est composé, est plus mince vers le haut qu'à sa base.

Après en avoir nettoyé l'intérieur au moyen de la baguette qui l'a foré, l'Indien pourvoit sa poucouna d'une embouchure composée de deux défenses de pécarî. Il y place, vers l'extrémité la plus large, un point de mire formé d'une dent de paca, ou d'un autre rongeur, et le fixe avec un peu de gomme. Enfin s'il veut avoir une arme de luxe, il en décore l'extérieur en y enroulant avec soin la tige d'une liane brillante.

Nous savons que ce n'est pas une balle qui doit être lancée avec la poucouna, mais bien une flèche ; celle-ci, dont la longueur est d'une vingtaine de pouces, est composée d'un éclat de bambou, et mieux encore de l'une de ces épines noires et droites, légèrement aplaties, et

précisément de la longueur voulue, que le patahona (un palmier) porte sur la base engaînante de ses frondes.

Cette flèche, épine ou bambou, est trempée, sur une longueur de deux ou trois pouces, dans le poison célèbre, connu sous le nom de *curare*, et porte, à l'endroit où s'arrête celui-ci, une entaille profonde de manière à se briser au moindre effort, et à laisser dans la plaie son dard empoisonné.

Un peu de soie de bombax, retenue par un fil d'ananas, s'enroule à l'extrémité de la flèche, afin que celle-ci remplisse le tube destiné à la recevoir, et qui est du calibre d'un pistolet ordinaire; cette précaution termine tous les préparatifs.

Armé de sa poucouna et de son carquois bien rempli, notre Indien part pour la chasse; il aperçoit une pièce de gibier, porte sa sarbacane à ses lèvres, émet un souffle vigoureux, dont une longue pratique peut seule assurer l'effet, et lance au loin son petit messenger de mort. Il peut avec certitude viser à une distance de quarante ou cinquante pas; mais il préfère une direction verticale; et comme les oiseaux et les singes sont presque toujours perchés, il est servi à souhait. La blessure d'ailleurs n'a pas besoin d'être grave; il suffit que le poison soit en contact avec le sang, pour que l'animal succombe. Le singe a bien saisi le trait pour l'arracher de sa blessure; mais il l'a brisé au-dessus de la pointe, à l'endroit où le sauvage a fait son entaille, et il meurt au bout de deux ou trois minutes.

Pour armes de guerre, les tribus de l'Amazone ont l'arc habituel, dont les flèches sont également trempées dans le curare. Elles y joignent une massue particulière à l'Amérique Méridionale, massue qu'elles fabriquent avec le bois d'un palmier qui est excessivement dur. Une ou deux peuplades seulement, ont des lances; et ni les unes ni les autres ne connaissent le lasso, et les bolas, qui du reste, dans la forêt, ne pourraient pas leur servir. Elles ont d'ailleurs bien assez de leurs armes, sans emprunter celles des plaines, et n'en font malheureusement qu'un trop fréquent usage.

M. R.



CONCILE ET JUBILE.

QUATRIEME CONFERENCE.—19 DECEMBRE 1869.

Des trésors offerts par l'Eglise.

Voici l'exorde de cette conférence :

Messieurs,

“ Pour obtenir de Dieu la lumière de la vérité, dans son saint concile, l'Eglise nous demande des prières. Pour assurer l'efficacité de nos prières, elle nous invite à la pénitence ; pour nous exciter à la pénitence, elle nous ouvre avec libéralité ses trésors.—Quels sont ces trésors de l'Eglise ? —C'est d'abord l'extension de la juridiction de ses ministres et la suppression des légitimes réserves qui ont pour but de rendre plus difficile le pardon de certains crimes ; c'est, ensuite et surtout, l'indulgence plénière, destinée à faire disparaître jusqu'aux peines dues à nos péchés.

Je veux vous parler aujourd'hui, messieurs, de l'indulgence plénière. S'il vous paraît étrange que je traite devant vous cette question, c'est que, par suite d'un préjugé malheureusement trop répandu, vous la rattachez à de petits objets qui lui donnent, en effet, un air puéril. Mais si vous voulez bien m'écouter avec votre bienveillance ordinaire, vous verrez qu'il s'agit d'un des plus élevés, des plus mystérieux, des plus touchants, des plus consolants problèmes qui puissent occuper un esprit chrétien. Avec la grâce de Dieu, j'espère donner à ce problème toute sa splendeur en étudiant deux lois dont dépend sa solution.

1o Une loi de conciliation entre les perfections divines.

2o Une loi de communauté spirituelle de vie et de biens entre les chrétiens.”

PREMIERE PARTIE.

Rien n'est plus simple que l'idée de Dieu, quand l'esprit s'arrête à la contemplation pure d'un être infini. Rien n'est plus complexe, on pourrait presque dire rien n'est plus embarrassant lorsque, par l'analyse, on décompose les perfections divines pour suivre leur jeu varié dans le gouvernement des choses créées. Concilier leurs oppositions apparentes, quel travail pour la raison !

Cette conférence n'a pas pour objet d'examiner, l'un après l'autre, les côtés par lesquels les perfections de Dieu semblent se contrarier, ni de tenter l'œuvre d'une conciliation générale ; l'Orateur s'y applique aux luttes de la justice et de la miséricorde divine de la justice qui demande des peines, de la miséricorde qui veut des pardons.

Dieu est juste : il a à un degré suprême le respect et l'amour du droit.—Son droit à lui est la source primordiale et la règle souveraine de tous les droits.—S'il le respecte, s'il l'aime, il doit le venger des oppositions et des outrages du pécheur, afin qu'on sache, en voyant les peines de ce dernier, ce que ne veut pas dire sa soumission, que Dieu est maître, que Dieu est roi.

Clairvoyance, souveraineté, impartialité, sont les qualités de la justice de Dieu, terribles au pécheur, qui ne peut rien cacher, ni prescrire, ni se soustraire, ni espérer de réduire la rigueur des sentences divines.

“ Dieu est juste, mais, ô bonheur ! il est aussi miséricordieux. Les voix saintes qui ont chanté mille fois sa justice ont chanté cent mille fois sa miséricorde.—Si vous avez lu l'Écriture, Messieurs, vous devez savoir que je dis vrai. Aucune des perfections divines n'y est plus souvent appelé que la miséricorde. Les psaumes sont remplis de son nom. Il en est un qu'Israël, au jour de ses splendeurs, chantait avec une pieuse ivresse. Debout sous les portiques du temple, il écoutait la musique sacrée. Les psaltérions et les harpes gémissaient sous les doigts des lévites, et les prêtres, d'une voix mélodieuse, racontaient au peuple, une à une, toutes les tribulations, toutes les angoisses, toutes les misères de sa vie, consolées et guéries par les bienfaits de Dieu.—A chaque instant, ce cri immense des cœurs reconnaissants interrompait leur récitatif : “ La miséricorde du Seigneur est éternelle,” *Quoniam in æternum misericordia ejus.*

“ Ce sentiment exquis qui nous fait souffrir avec celui qui souffre, et recevoir en nos cœurs le retentissement des maux qu'il endure ; ce tendre empressement qui s'applique à repousser la misère des lieux où elle blesse et fait couler le sang et les larmes ;—c'est la miséricorde. Elle est en Dieu, non pas à l'état de faiblesse, mais à l'état de perfection éminente. Si sa grande nature l'empêche de s'attrister comme nous nous attristons, elle est si fortement touchée cependant qu'elle veut, d'un vouloir efficace nous délivrer de nos misères.”

Pas de misère plus profonde que l'inénarrable misère du péché ; le pécheur est un riche dépouillé de ses meilleurs biens, un fou trompé par ses rêves,—un roi détrôné,—un Dieu foudroyé,—avec cela il est malade, et l'influence maligne de Satan s'ajoute à la fièvre qui le tourmente ;—Quelle misère ! — Dieu veut en faire disparaître jusqu'à la dernière trace ; —sa tendre compassion veut nous délivrer même des peines temporelles méritées par nos fautes.

Ici commence le drame. L'âme, victime de cette catastrophe silencieuse où périt son honneur et sa beauté, est prise entre les débats fraternels de la justice et de la miséricorde de Dieu.

La justice frappe la conscience et la déchire ; c'est le remords.—La justice appelle à son secours une foule de maux qu'elle prend autour du péché, si elle ne peut les trouver dans le péché lui-même.—Enfin, elle ouvre devant nous l'abîme de l'éternel désespoir et des éternelles douleurs.

“ Dans cet abîme nous tomberions sûrement et bientôt peut-être, si nous n'étions plus vivement retenus par la miséricorde que nous ne sommes vivement repoussés par la justice. Elle est là, cette vaillante et douce perfection de Dieu ; elle est là, luttant contre sa sœur et cherchant à nous

soustraire à ses légitimes rigueurs. Nos longs regards et nos durs refus ne lassent pas sa patience. Elle attend.—Que dis-je ? Elle nous poursuit à toute heure. Elle s'attache à nos pas comme le mendiant aux pas du riche. *Misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vite mee.* Elle nous devance pour arrêter notre marche insensée. *Misericordia tua preveniet me.* Elle nous entoure. *Misericordia tua circumdedit me.* Elle appelle autour de nous tous ceux que nous aimons : elle leur met des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix ; elle fait parler la nature quand les hommes se taisent ; la lumière qui accuse nos ténèbres, les jours sombres qui semblent pleurer sur notre malheur, la feuille morte qui s'en va tourbillonnant dans la tempête et nous rappelle, avec la fragilité de la vie, la rapidité de notre fuite vers l'éternité ; la fleur fraîchement éclosée et pleine de rosée qui nous dit : Où est ton innocence ? Où est la grâce de Dieu ? Elle fait parler surtout les tombes, les tombes lugubres où gisent nos amours foudroyés par la mort.—Quelquefois elle s'écarte pour laisser gronder la justice ; mais dès qu'elle nous voit épouvantés, elle revient bien vite, s'appuie sur notre cœur et nous raconte tout ce qu'elle a fait ; dans quelles profondeurs elle est allée chercher le péché, sur quels faits elle a élevé les pécheurs. Un adultère, un homicide est devenu un des plus illustres prophètes ; un persécuteur, le plus grand des apôtres ; un exacteur, le premier des évangélistes ; un parjure, le prince des pasteurs ; Judas, le traître Judas lui-même, s'il eût suivi les traces sanglantes de son maître, s'il eût dit :—Rabboni, bon maître, je suis un misérable, un infâme, ne pardonneriez-vous pas à celui qui vous a vendu ?—Judas eût été pardonné."

Et il y a des hommes qui résistent à cette amoureuse persécution ; mais, Dieu soit béni, tous n'ont pas cette sauvage malice.

“ Il en est qui se laisse séduire par les prévenances de la miséricorde ou qui cèdent à ses poursuites.—A peine ils ont dit *oui*, que leur cœur semble se fondre, un fleuve de larmes monte à leurs yeux, et d'une voix troublée par les sanglots il murmurent ces humbles prières : “ Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils : ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde.” Alors on entend au fond de l'âme comme des voix qui ressuscitent et chantent en chœur : “ O mort, où donc est ta victoire ? O mort, où donc est ton aiguillon ? ” *Ubi est mors victoria tua ? Ubi est mors stimulus tuus ?*

“ Que signifie ce cantique ? La justice qui l'entend n'a-t-elle pas droit de se plaindre ? Car enfin, passer en un instant de la mort à la vie, cela peut être la récompense de quelque immense sacrifice.—Où est ce sacrifice ? —L'homme se repent ; mais il n'a rien fait encore pour réparer l'outrage dont il s'est rendu coupable envers une majesté infinie. Ignore-t-il donc que sa vie mille fois immolée est impuissante à une telle réparation ; que l'univers en ruines serait aux yeux de Dieu une holocauste inutile, et qu'il n'appartient qu'à l'infini de satisfaire l'infini ?

“ C’est vrai, ô terrible justice ! c’est vrai. Mais oubliez-vous que votre sœur la miséricorde a pris un jour dans les bras de son père le Verbe éternel, vrai Dieu comme lui ? Elle l’a emporté dans le sein d’une vierge où il s’est revêtu de notre chair et aussi de nos iniquités. C’est pour nos crimes que vous l’avez vous-même frappé sans pitié. Vous souvient-il de ses larmes ? Vous souvient-il de ses plaies ? Vous souvient-il de son précieux sang inondant le calvaire ? Ce sang, il entre comme un fleuve dans l’âme du pécheur ouverte par le repentir, et partout où il entre il n’y a plus de péché, plus de mort éternelle. Ramenés vers Dieu sur ces flots de pourpre divine, nous pouvons chanter : “ O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon.” *Ubi est mors victoria tua ? Ubi est mors stimulus tuus ?* ”

Chantons notre victoire sur la mort, mais ne nous croyons pas à l’abri de toute revendication de la justice. Les supplices de l’éternelle séparation sont supprimés, puisque le pécheur est revenu vers son terme ; mais il faut des compensations temporelles. — Elles sont dans la nature. — L’humanité pécheresse les a toujours comprises. — Qu’elles disparaissent, c’est l’impunité absolue, c’est-à-dire un scandale et un péril. C’est ce qui a fait dire à saint Augustin : “ La faute passe, mais la peine lui survit, car la faute ne paraît plus rien si la peine cessait avec elle.” — Le retour, vengeur des créatures outragées par nos fautes, le labeur nécessaire pour guérir les plaies mystérieuses faites à nos penchants par le péché, tout nous apprend, tout nous explique que nous soyons encore entourés de justice.

“ Mais si la justice veut aller jusqu’au bout de ses revendications, de son côté la miséricorde veut aller jusqu’au bout de ses pieuses exigences. Ce n’est plus nous qu’elle poursuit et qu’elle assiège, c’est sa divine sœur. — Ma sœur, dit-elle, ne soyez pas à toujours irritée contre nous, et sacrifiez, quelquefois au moins, ces trop grandes rigueurs que vous faites peser sur toute vie pécheresse ; vous respectez, vous aimez le droit ; mais le droit de pitié, le droit de grâce, n’est-ce pas le premier droit des natures augustes ? — Avez-vous jamais condamné le saint docteur qui disait : “ La miséricorde ne détruit pas la justice, elle en est la plénitude.” *Misericordia non tollit justitiam sed est quædam justitiæ plenitudo ?* “ Je veux donner à mon triste enfant une grande joie et lui faire une vie toute neuve ; — laissez-moi ses peines ; j’en ai d’autres dont l’austère parfum depuis longtemps conservé, réjouiront votre cœur.” — Et la miséricorde se penche vers les trésors de l’Eglise, elle y prend les expiations du Sauveur et des saints, elle donne à respirer ce bouquet de myrrhe que les ans n’ont point fané : — et la justice est satisfaite, et la miséricorde triomphe, et les deux sœurs s’embrassent sur l’indulgence plénière. *Justitia et pax osculatae sunt.*

DEUXIEME PARTIE.

Quelles sont les peines mystérieuses offertes par la miséricorde à la justice divine, et comment peut-elle les offrir ? — Notre seconde loi, la loi de communauté spirituelle de vie et de biens entre les chrétiens, répond à ces questions.

“ Dieu ayant fait la belle unité de son Fils dans le mystère de l’incarna-

tion : unité de la nature divine infiniment agissante et de la nature humaine libre et méritante, en une seule personne, a voulu l'étendre indéfiniment à l'humanité régénérée. Chrétiens, nous sommes unis au Verbe incarné, non par un lien purement nominal, mais par une réelle communication de sa vie. Nous ne perdons pas, en cette communication, notre personnalité ; mais nous sommes grandis en quelque sorte à la mesure de l'infini. Jésus-Christ a commencé l'explication de cet étonnant mystère lorsqu'il disait à ses apôtres : "Je suis la vigne et vous êtes les rameaux," *Ego sum vitis, vos palmites*. "Comme le sang de la vigne coule en tous les rameaux qui s'ouvrent sur la souche, ainsi ma vie et mes mérites en tous ceux que le baptême insère à mon humanité sainte." Cette explication du Sauveur, saint Paul l'achève en des termes si expressifs qu'il est impossible de ne voir dans l'Eglise qu'une unité purement extérieure et toute vulgaire comme celle des sociétés humaines. "Nous sommes beaucoup, dit-il ; mais tant que nous sommes nous ne formons qu'un seul corps." *Multi unum corpus sumus*. Jésus-Christ en est la tête, la tête d'où vient la vie et la croissance. *Christus caput in quo totum corpus crescit*. Nous sommes ses membres, *Membra sumus corporis ejus*. C'est sa vie qui se manifeste en nous, c'est par sa vie que nous sommes réconciliés et sauvés. Comme les membres n'ont point un même acte dans le corps, ainsi sommes-nous distincts dans l'Eglise par nos différentes fonctions. Toutefois la distinction ne nuit point à l'unité. Nous agissons les uns pour les autres. Chaque membre appartient aux autres membres. *Singuli autem, alter alterius membra*. Comme notre sollicitude va partout, ainsi nos douleurs, nos gloires et nos joies. Un membre souffre, tous souffrent avec lui, *si patitur unum membrum, compatiantur omnia membra* ; un membre est glorifié, tous les membres se réjouissent avec lui, *si gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra*. Nous sommes un seul corps, *un* dans toute la force du mot. Ce corps indestructible, compacte, connexe, par l'union des services et l'opération mesurée de chaque membre, n'est point fixé dans ses formes, ses contours et ses positions, comme est fixé notre corps humain par des lignes invariables. Il a des ambitions divines ; il cherche à s'étendre, à s'ajouter des membres ; il est mobile, il se déplace en ses parties. Tels membres s'éloignent de la tête, toujours vivants, mais faibles, fragiles, presque infirmes, recevant plus qu'ils ne donnent à la communauté ; tels autres, d'un lieu éloigné se rapprochent de la tête, et par de fortes opérations prennent ses mœurs, c'est-à-dire ses habitudes héroïques et sublimes, en même temps qu'ils participent à sa richesse et à sa vigoureuse expansion.

"Le voilà ce beau corps mystique du Christ, tel que Dieu l'a construit et décrit lui-même. Ce serait une magnifique étude que de visiter toute son architecture et de suivre ses actes vitaux, ses mouvements organiques ; mais notre sujet nous oblige à nous borner : appliquons-nous seulement à l'économie de la souffrance et de l'expiation."

Dans tout acte laborieux il y a deux choses à considérer : *le mérite* absolument propre, intime, inaliénable, ne pouvant servir qu'à notre gloire personnelle ; et *la vertu expiatoire* sorte de *chèque sacré* qui peut être employé à satisfaire la justice divine partout où elle

des peines à revendiquer. Cette distinction peut nous expliquer l'existence de ce que dans le langage théologique, nous appelons le trésor de l'Église, lieu mystérieux où la miséricorde va prendre les peines qu'elle offre à la justice.

“ S'il y a des vies laborieuses et souffrantes entièrement perdues pour le corps mystique du Christ, il en est d'autres dont la surabondance devient sa richesse commune. Vous avez déjà nommé, Messieurs, la vie par excellence, la vie de celui dont l'Apôtre a dit : “ Il était riche, et il s'est fait pauvre pour vous afin que son indigence devint votre richesse.” *Propter vos egenus factus est, cum esset, dives ut illius inopiâ divites essetis.* Jésus-Christ, mon bien-aimé Sauveur et le vôtre, Jésus-Christ que je ne rencontre jamais sans un profond attendrissement dans mes méditations et mes discours, Jésus-Christ s'est immolé pour nous. Lui seul, infini dans sa personne et ses mérites, était capable d'apaiser la colère d'une majesté devant qui toute créature n'est que néant, et que lassaient depuis longtemps les clameurs des hécatombes et la fumée des holocaustes. Mais, pour cela, il suffisait qu'il prit notre nature ; cet abaissement étouffait, sous son poids infini, l'orgueil de nos révoltes. Eh bien, non ! Notre Sauveur est né pauvre dans une crèche ; une nuit froide entendit ses premiers gémissements ; la fuite du proscrit fut son premier voyage ; dans un obscur atelier il médita pendant trente années ce drame horrible et touchant que nous appelons sa passion. Il entre dans sa vie publique, il sème partout le bien, et il ne recueille que des contradictions, des mépris et des menaces sinistres. Il marche courbé sous le faix des oracles qui condamnent sa chère vie à l'opprobre et aux plus cruels supplices. La tempête qui doit l'emporter s'annonce par des conjurations et des trahisons, et se poursuit à travers les injustices et les lâchetés. Son âme s'ouvre, gouffre immense où tombent comme des torrents les tristesses mortelles, le dégoût et l'épouvante : mer sans rivages, battue par des souffles où s'agitent et les crimes du passé et les forfaits de l'avenir ; un premier sang coule sur la roche nue où il est prosterné ; il s'affaisse, il est aux portes de la mort, et une voix d'en haut lui crie : “ Va toujours.” Il se relève, on le saisit, on le pousse comme un malfaiteur devant ses juges, on l'injurie, on le soufflette, on lui crache au visage, les verges déchirent son corps adorable, la couronne d'épines s'enfonce jusqu'à son crâne, ses yeux sont aveuglés ; mais pas de pitié pour ses douleurs, pas d'attendrissement devant sa douceur d'agneau ; on le couvre d'un lambeau de pourpre, on se moque de sa royale majesté, on le conduit à travers les rues comme un insensé. La croix s'enfonce dans ses épaules meurtries ; il la porte en chancelant, il marche, il monte, il arrive :—c'est le Golgotha !—Maintenant, ô Fils de Dieu, couche-toi sur ta croix, donne tes pieds, donne tes mains, qu'on les perce de clous !—C'est fait.—La voilà dressée sur son autel la victime du genre humain ! O mon Jésus ! l'abaissement de votre incarnation suffisait à notre salut, pourquoi ce luxe d'opprobres et d'ignominies ? Qu'en a fait votre Père ?—Puisque vous vouliez que la rédemption se fit par le sang, une seule goutte, c'était assez ; mais à cette heure il n'en reste plus dans vos veines taries. Où est-il allé le fleuve que vous avez répandu ?

“ Et Jésus le juste, l'innocent, le saint des saints, n'est pas le seul, qui ait enduré des douleurs imméritées. Je vous ai dit, Messieurs, que les membres du corps mystique de Jésus-Christ, rapprochés de la tête par une forte opération, tendaient à prendre ses mœurs. Le côté le plus frappant de cette imitation, c'est le désir de se rassasier des âpres voluptés de la

souffrance, comme le Sauveur. Près de lui nous voyons sa mère, fleur virginale et immaculée, battue, renversée, broyée par l'orage sans en être flétrie. Plus loin ce sont les vaillants martyres, passant de la piscine du baptême aux bûchers, aux chevalets, aux échafauds, aux amphithéâtres, et épuisant dans leurs corps toutes les inventions de la barbarie humaine inspirée par le génie du mal ; puis les austères pénitents, souvent purs comme des anges, et mourant avant l'âge, de leurs veilles, de leurs jeûnes et des libres supplices auxquels ils ont soumis leur chair. Je ne puis, Messieurs, m'arrêter plus longtemps sur les routes sanglantes qu'ont parcourues les justes souffrants, à la suite du grand juste. Leur histoire écrite nous tiendrait ici des mois entiers, et nous n'aurions encore que des indications ; car des millions de vies où l'abondance des expiations l'emporte sur les droits de la justice, sont connues de Dieu seul.

« Encore une fois, où vont ces expiations ?—Si vous me dites que Dieu les a récompensées en donnant à son Fils un nom au-dessus de tout nom, et en associant les saints à sa gloire incomparable, je vous répondrai : Vous vous trompez. Dieu a récompensé les labeurs, la force, la patience, l'amour, ce qu'il y a de propre, de personnel, d'intime, d'inaliénable dans les actes, —le mérite ; mais la vertu expiatoire demeure sans effet. Or, Messieurs, cela ne peut pas être.—La vertu expiatoire sans effet serait une surcharge, par conséquent une difformité. Si c'est le complément d'un acte vital, rien de ce qui est vie ne doit être perdu dans le corps mystique du Christ. Tout bien qui est fait dans ce corps doit servir à ses accroissements, à sa prospérité, à son ornement, à sa paix, à sa perfection. Les expiations, œuvre de l'amour souffrant, doivent être mises à la disposition de l'amour compatissant, les peines imméritées doivent remplacer les peines méritées.

Ainsi parle la raison chrétienne par la bouche de l'Eglise.—Ici le révérend père cite plusieurs textes de saint Paul, des papes et de saint Thomas, à l'appui de sa thèse. Il conclut que la miséricorde divine dispose en notre faveur d'une richesse infinie laborieusement acquise par la communauté même à laquelle elle revient.—Cette richesse va des membres vaillants aux membres infirmes : ces membres infirmes, c'est nous, dont la vie doit à la justice divine plus de peines que nous n'en saurions supporter, et qui, par nos murmures et quelquefois par nos blasphèmes, rendons plus exigeante l'austère perfection qui nous poursuit.—La miséricorde de Dieu nous promet par l'indulgence plénière attribution des expiations surabondantes de Jésus-Christ et des saints, la remise totale de ces peines.

« Me direz-vous, Messieurs, que vous ne comprenez pas encore cette substitution de peines ? Permettez-moi alors de descendre avec vous dans un ordre inférieur où l'unité est loin d'égaliser celle du corps mystique de Jésus-Christ, et de vous montrer que l'indulgence est dans la nature comme l'expiation. Quand un peuple ment à son passé et se déshonore par des injustices, des crimes, des forfaits, pourquoi ne tombe-t-il pas aussitôt sous le coup d'une réprobation universelle ?—Parce que les vertus de ses aïeux et les gloires de son drapeau planent sur sa triste existence et lui méritent encore l'indulgence du ciel et de la terre. Quand un homme salit sa vie par quelque ténébreuse lâcheté, vous qui voyez cela, vous qui souffrez cela, pourquoi ne le livrez-vous pas tout de suite à la vengeance des lois ou aux justes représailles de l'opinion publique ?—Parce que l'honneur de sa famille le couvre d'un bouclier sur lequel se heurte votre colère tout à coup changée en indulgence. Que dis-je, Messieurs, l'indulgence s'étend jusqu'à de pauvres petits objets qui nous gênent, troublent l'ordre

et déparent la beauté de nos demeures. Nous n'osons y toucher que pour réparer l'un après l'autre les outrages des ans et les empêcher de s'en aller tout à fait. — Pourquoi donc ? — Ils ont servi à ceux que nous aimions ! — Et les expiations infinies de notre chef mystique, et les libres souffrances de ceux qui vivent avec nous dans le même corps, ne nous mériteraient pas l'indulgence de Dieu ? — Ce serait contre nature.

« Me direz-vous encore que la peine supprimée par la miséricorde de Dieu ouvre devant vous une vie facile et que vous redoutez cette sorte d'impunité ? Soyez tranquilles, Messieurs, le péché a laissé dans vos entrailles des agents provocateurs qui, plus d'une fois, vous obligeront à la lutte et au sacrifice. Si vous ne souffrez plus pour expier, il faudra souffrir pour vous préserver et garder avec un soin jaloux votre honneur reconquis. Mais, à supposer que les combats de la vertu n'absorbent pas toutes vos forces, vous les emploieriez, je l'espère bien, à vous rapprocher de votre chef et à prendre de lui cet amour généreux qui accroît de ses libéralités la richesse publique de l'Église.

Cinq conclusions résument et couronnent ce discours.

1o Profiter des offres de la miséricorde divine, peut-être décisives pour notre salut.

2o Aimer Jésus-Christ d'un amour immense comme ses expiations.

3o Ajouter à la gloire dont Dieu a récompensé les saints le tribut de notre respectueuse et reconnaissante admiration.

4o Estimer les indulgences.

« C'est, après la grâce des sacrements, ce qu'il y a de plus précieux dans l'Église de Dieu. Aux jours de foi, elles servaient à payer les soldats qui sacrifiaient leur vie dans les guerres saintes, et les ouvriers qui ont construit les magnifiques monuments du moyen âge. Je sais qu'en notre temps de bien-être et de confort, cette monnaie sacrée est dépréciée. Mais vous l'accepterez, Messieurs, comme le prix de votre courage dans les combats de la vérité, et de vos labeurs dans la reconstruction de la société chrétienne.

« Enfin, écoutez la voix de l'Église, plus éloquente et plus puissante que celle du sacerdoce de l'ancienne loi. Quand les trompettes du temple annonçaient l'année sainte, les prêtres chantaient : « Israël, c'est le jubilé ! réjouis-toi et redeviens maître de ta maison et de tes champs. » Aujourd'hui l'Église vous convie à une plus grande joie, la joie de l'homme qui voit tomber les entraves de son activité morale, qui entre en pleine possession de sa vie et qui n'a plus à attendre de Dieu que des honneurs et des bénédictions. Heureuse recouvrance, dont la société peut recueillir le bénéfice ! car, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, il est dans le monde une somme d'iniquités qui appelle les fléaux, et nous traversons une époque où l'incrédulité popularise les prévarications et les blasphèmes. Qui peut prévoir les atroces châtimens que nous réserve la colère divine ? — Mais si dix justes pouvaient sauver Sodôme, je me demande pourquoi mille hommes devenus tout à coup de parfaits innocents ne sauveraient pas la France, l'Europe, l'humanité ; pourquoi l'erreur, premier ministre des vengeances divines, ne reculerait pas devant ceux que le ciel a amistiés. Sans doute, Messieurs, on ne se doutera pas autour de vous du service que vous aurez rendu en gagnant l'indulgence plénière, et personne ne vous en remerciera ; mais vainqueurs du péché et de la colère de Dieu, vous pourrez mieux que Cicéron, vainqueur de la conjuration de Catilina, vous glorifier d'avoir sauvé la chose publique.

CHRONIQUE DU CONCILE.

Suspension des travaux conciliaires, motifs.—Occupation des Pères.—L'Infaillibilité.—
Les premiers Canons du Concile.—Agitation politique.—Réponse à l'Autriche.—
Politique du Cabinet Ollivier.—Interpellations aux Chambres Italiennes.—Oudes-
Reggio.—Mouvement Catholique.

I.

Du 22 février au 18 mars, le Concile a suspendu la tenue de ses assemblées générales, deux causes ont nécessité cette interruption.

La première a été la modification apportée à ses opérations par le nouveau règlement.

Les projets de canons doivent désormais être étudiés dix ou quinze jours par les Pères, en leur particulier, avant d'être livrés aux Députations particulières, et pendant un certain temps, par ces Députations avant d'être soumis aux discussions en Congrégation générale ; il a fallu plus d'un mois avant qu'on put réunir les Pères, pour discuter le chapitre de la Constitution de l'Eglise.

Ce temps ne se serait cependant point écoulé, sans qu'il y eut de Congrégation générale, si les travaux de la Députation de la Foi avaient été prêts à être soumis au Concile, et ça été la seconde cause de l'interruption des assemblées. Le dix-huit mars seulement la nouvelle rédaction des décrets sur la foi a pu être de nouveau présentée à la discussion des Congrégations générales.

Il ne faut pourtant pas croire que ce temps ait été perdu pour l'avancement de l'œuvre du Concile. Non, les Pères ont employé ces loisirs à étudier le projet de Constitution relatif à l'Eglise. Les évêques de plusieurs nations se sont réunis pour mettre leurs travaux et présenter leurs observations en commun ; mais le plus grand nombre l'ont étudié en leur particulier, et ont présenté leurs observations en leur propre nom. Toutes ces observations, analysées, groupées, imprimées ont été distribuées aux Pères de la Députation de la Foi qui, après les avoir discuté, et modifié la rédaction du projet conformément aux observations qu'ils croiront devoir accepter, les soumettront au Concile, et alors s'ouvrira sur le chapitre la discussion en Congrégation générale.

Dans ce même intervalle de temps, on a distribué aux Pères un supplément au " Chapitre de l'Eglise," celui qui concerne la Primauté et l'In-

faillibilité du Souverain-Pontife. Une note jointe au supplément portait que le Pape, faisant droit au désir exprimé par le grand nombre des Pères, avait autorisé la délibération sur la question de l'infailibilité :

“ Beaucoup d'Evêques ayant demandé au Très-Saint-Père de proposer au Concile un *Schema* sur l'infailibilité du Pontife Romain, Sa Sainteté, après avoir pris conseil de la Commission chargée de recevoir et d'examiner les propositions dues à l'initiative des évêques, a daigné donner suite à la requête. C'est pourquoi on distribue aux vénérables Pères la formule d'un nouveau chapitre sur ce point. Cette formule devra être insérée, dans le *Schema* relatif à la Constitution dogmatique de l'*Eglise du Christ*, après le chapitre onzième. Les vénérables Pères sont en même temps prévenus, que ceux d'entre eux qui auraient des observations à présenter sur le dit chapitre onzième et la formule qui lui est annexée, ainsi que sur les canons 14, 15 et 16, doivent les présenter par écrit au Secrétaire du Concile, dans l'espace de dix jours, à savoir du 8 au 17 mars inclusivement, et cela aux termes du décret du 20 février dernier.

“ Du secrétariat du Concile du Vatican, 6 mars 1870.

“ JOSEPH, Evêque de St. Hypolyte,

“ Secrétaire du Concile.”

Le projet de Décret est ainsi conçu :

“ CHAPITRE A AJOUTER AU DECRET CONCERNANT LA PRIMAUTE DU PONTIFE
ROMAIN.

“ *Le Pontife Romain ne peut errer lorsqu'il définit les choses de la foi et des mœurs.*”

“ La Sainte Eglise romaine possède la pleine et suprême primauté et souveraineté sur l'Eglise catholique toute entière. Elle reconnaît, en toute vérité et humilité, avoir reçu cette prérogative avec la plénitude de la puissance de Notre-Seigneur lui-même, dans la personne de saint Pierre, le prince des Apôtres, dont le Pontife romain est le successeur. Et, comme avant toutes choses, elle a l'obligation de défendre la vérité de la foi, c'est par son jugement que doit être définie toute question qui s'élève par rapport à la foi, (II Concile de Lyon.)

“ La parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ disant “ tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, etc.,” ne peut être démentie, et cette parole a été vérifiée par les faits, car le Siège Apostolique a toujours conservé sans souillure la religion catholique, et proclamé la sainte doctrine, selon la formule du pape *Hormisdas* souscrite par les évêques orientaux.

“ En conséquence Nous, *Pie IX*, avec l'approbation du Saint Concile, nous enseignons, et nous définissons comme dogme de foi que, par l'assistance de Dieu, le Pontife romain, à qui il a été dit par Notre-Seigneur lui-même en la personne de Pierre : “ J'ai prié pour toi afin que ta foi ne

«dépaille pas,» ne peut errer, lorsque, exerçant la charge suprême de Docteur de tous les chrétiens, il définit en vertu de sa propre autorité ce qui doit être tenu par toute l'Eglise en matière de foi et de mœurs, et Nous enseignons que cette prérogative de *l'inerrance* ou de *l'infaillibilité* du Pontife romain embrasse les mêmes objets auxquels s'étend l'infaillibilité de l'Eglise.

« Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise ! osait contredire à cette définition, qu'il sache que par là il s'écarte de la vérité de la foi catholique et de l'unité de l'Eglise. »

La question de toutes la plus importante, est donc définitivement posée devant l'auguste assemblée. Mais quand en viendra la discussion ? Un certain nombre d'Evêques semblaient vouloir qu'elle eut la priorité sur toutes les autres. « De sa solution, disaient-ils, dépend en grande partie la marche du Concile, tout le monde en convient. » C'est la raison qui les a engagé à signer une supplique au Saint-Père afin que le Concile s'occupât sans retard de cette question. Mais Pie IX, dans sa prudence, en a jugé autrement et a décidé qu'on suivrait l'ordre du chapitre, et que la question ne serait traitée qu'à sa place naturelle.

Pour ne point prolonger indéfiniment la suspension des travaux généraux du Concile, la Commission de la foi a redoublé d'assiduité pendant la première quinzaine de mars. Presque tous les jours, les Pères qui la composent se réunissaient sous la présidence du cardinal Bilio ; ils ont élaboré avec le plus grand soin le premier Chapitre concernant « la Foi, » on assure que le résultat de leurs discussions est un travail admirable ; c'est le 18 mars que ce travail a été soumis aux Pères assemblés : c'est donc le jour que s'est réunie la *trentième Congrégation générale*.

« La foule était considérable dans Saint-Pierre, à l'entrée de la salle du Concile, où les fidèles ne se lassent pas d'assister au défilé de ces vénérables évêques, de ces Docteurs du monde catholique dont la figure resplendit de douceur et de majesté, reflet de ces âmes ornées de tant de vertus et de tant de connaissances. On était heureux de les revoir, après la longue interruption des séances, et l'on sentait que désormais, après les hésitations et les tâtonnements des premières délibérations, les travaux allaient être poussés avec une féconde activité. »

Ce fut Mgr. Simor, archevêque de Gran et primat de Hongrie, membre de la Députation de la foi, qui prit le premier la parole au nom de la Commission pour rendre compte des corrections et des modifications apportées au premier *Schema* du dogme. Après son discours, a commencé la discussion générale.

Le projet de décret est intitulé : « *Constitutio dogmatica de fide catholica*, Constitution dogmatique sur la foi catholique. »

Cette constitution est divisée en quatre chapitres précédés d'un *proœmium* ou prologue :

- 1 Chap. De Dieu, Créateur de toutes choses ;
- 2 “ De la Révélation ;
- 3 “ De la Foi ;
- 4 “ De la Foi et de la raison.

Cette discussion a occupé dix-sept Congrégations générales, a partir de la trentième jusqu'à la quarante-septième, celles du 18, 22, 23, 24, 26, 28, 29, 30 et 31 mars, celles du 1, 4, 5, 6, 8, 12, 19 et 24 avril. Près de cent orateurs ont pris part aux débats, le nombre des amendements sur lesquels on a voté a été considérable, puisque pour le second chapitre on en a compté 60 ; sur le troisième 122 ; et sur les autres en proportion. On a discuté deux jours sur la place d'une virgule, comme on avait disputé au Concile d'Ephèse sur un accent ; mais c'est que de la place de cette virgule, dépendait la doctrine, et certains privilèges du Saint-Siège, qu'elle enlevait ou maintenait, comme de la place de l'accent, au Concile d'Ephèse, dépendait le dogme de la Maternité divine de Marie. Tout ceci nous montre avec quel soin, quelle patience, quelle exactitude seront élaborés les décrets du Concile.

Presque toutes les Congrégations du mois d'avril ont été consacrées aux votes, sur les différents amendements. Enfin, dans celle du 12, le vote général sur le texte entier de la Constitution de *Fide*, a été demandé aux Pères par appel nominal, avec épreuve et contre épreuve, 515 évêques ont répondu affirmativement et à la contre épreuve, 83 ont répondu conditionnellement. Aucun vote n'a été négatif.

Depuis, le câble transatlantique nous a appris que cette Constitution, soumise à l'approbation du Saint-Père, a été ratifiée par Sa Sainteté, et a donné lieu à une troisième Session publique très-solennelle, tenue le 25 avril, présidée par le Pape en personne, et dans laquelle ont été promulgués les premiers canons du Concile du Vatican.

Nous attendons les détails pour rendre compte de cette Session et publier le texte authentique des nouveaux canons.

II.

Pendant que le silence se faisait dans le Concile, les bruits, les controverses continuaient au dehors, mais l'homme s'agite et Dieu le mène, et toutes les agitations extérieures ne parviendront point à troubler le recueillement studieux de la sainte assemblée : attaques et réponses auront cet avantage de jeter un jour plus grand sur les questions en litige et de mettre dans une lumière plus éclatante la vérité de Dieu.

Sans nous arrêter aux nouvelles de toutes sortes qui circulent aujourd'hui qui, demain, seront démenties par leurs propres auteurs, ou par ceux qui s'en font les complaisants colporteurs, nous ne pouvons nier cependant que le monde catholique n'ait été, quelques jours, livré à de sérieuses inquiétudes ; certaines lettres du Comte Daru ont fait craindre que le

gouvernement français ne changeât de politique à l'égard du Concile, et ne retirât ses troupes de Rome. Ces lettres n'étaient que privées, mais elles n'en faisaient pas moins connaître les dispositions du Ministre des affaires étrangères, et l'on pouvait ignorer si ce n'était pas celles du Cabinet Français.

D'un autre côté, il est certain que la malencontreuse indiscretion de la *Gazette d'Augsbourg* et la publication intempestive du projet de décrets sur la *Constitution de l'Eglise* a un instant réveillés les susceptibilités et les défiances des Cours européennes. Un échange de notes diplomatiques a eu lieu entre elles. On a parlé d'envoyer des ambassadeurs au Concile, la France a fait des ouvertures à la Cour Romaine dans ce sens ; d'autres Cours se sont associées à cette idée, mais toutes ces négociations n'ont eu aucun résultat. Satisfaits des explications de la Chancellerie Romaine, les gouvernements ont renoncé de nouveau à toute ingérence dans les affaires du Concile et ont repris leur attitude d'expectative.

L'Autriche a voulu aller plus loin et M. de Beust a envoyé à son ambassadeur une sorte de note comminatoire destinée à être mise sous les yeux du Secrétaire d'Etat. La réponse du Cardinal Antonelli a été de nature à faire perdre au grand Ministre Austro-Hongrois toute envie de se mêler des affaires qui ne sont pas de sa compétence.

“ Le Saint-Siège, a répondu le Cardinal Secrétaire d'Etat, ne peut accepter d'injonctions, au sujet de la doctrine catholique : le Saint-Siège n'a nulle intention de violer le Concordat ; c'est à lui qu'il appartient d'accommoder le droit ecclésiastique aux diverses circonstances des temps et des lieux ; enfin, il ne voit point que rien appelle, après l'abstention gardée jusqu'ici, la présence d'un ambassadeur spécial au Concile, et il espère que les explications données satisferont le gouvernement autrichien.”

La même question, débattue dans le cabinet français, a amené les conclusions suivantes :

1. Que le gouvernement gardait comme base de sa politique, dans cette question, la Convention du 15 septembre ;

2o. Que les troupes françaises resteraient à Rome tant que l'Italie n'aurait pas prouvé qu'elle *pouvait* et qu'elle *voulait* exécuter cette Convention :

3o. Que le retrait des troupes n'aurait lieu que d'accord avec la Chambre ;

4o. Qu'aucun pourparler avec l'Italie ne serait accepté à ce sujet pendant le Concile.

Tous les faux bruits tombent donc devant cette fermeté et ces bonnes dispositions du Cabinet Ollivier, et le recours aux Chambres, mentionné dans la troisième conclusion, est une garantie donnée au nom de la France entière, car la Chambre ne consentira jamais au retrait des troupes tant que la situation du Saint-Père ne sera pas assurée et hors de toute inquiétude ; la majorité des Députés l'ont promis à leurs électeurs.

Les interpellations de M. de Boni au Parlement de Florence n'ont obtenu aucune promesse d'intervention du ministre Visconti Venosta, ancien adepte de Mazzini, rallié aujourd'hui à la monarchie ; mais ces interpellations ont donné à M. d'Oudes-Reggio, que n'intimident ni les rires, ni les murmures, ni les menaces, l'occasion de prononcer en faveur de la vérité catholique un magnifique discours dont nous reproduisons les passages les plus remarquables :

“ On s'inquiète, dans les régions gouvernementales, de la définition de l'infaillibilité :

“ Quant à cette question, dit M. d'Oudes-Reggio, il n'y a que les catholiques qui peuvent en parler. Qui n'est pas catholique doit s'abstenir de parler d'infaillibilité ; il ne peut jamais en parler avec le sens et avec la science convenables. Pour en discourir, il faut connaître l'histoire de l'Eglise. Or, c'est une vérité professée toujours par tous les catholiques, à peu d'exceptions près, et ces exceptions sont postérieures au concile de Constance.

“ Néanmoins je répondrai à l'honorable ministre et à l'honorable De Boni, que si jamais le Concile décrétait quelque chose de contraire aux droits du pays, le pays saurait maintenir ses droits ; mais en cela aussi il faut parler en catholiques. Les catholiques savent que le Concile est infail-
lible, et cela signifie qu'il ne peut errer. Or, offenser les droits d'autrui serait commettre une immoralité, et c'est errer. Le Concile ne peut donc prendre une décision qui offense les droits de quelqu'un. Ainsi raisonnent les catholiques, et qui n'est pas catholique doit se taire en cette matière.

“ Le Concile du Vatican, dit il encore, vient pour sauver la civilisation du monde en péril, comme l'ont sauvé les précédents Conciles, depuis Nicée jusqu'à Trente.

“ Lorsque le Concile de Nicée condamna Arius, savez-vous comment il sauva la civilisation du monde ? Il empêcha le genre humain de retourner à l'idolâtrie ; car, si le fondateur du christianisme n'était pas Dieu, mais un homme, l'adoration de cet homme eût été une idolâtrie comme toutes celles des païens. Le genre humain serait resté dans la barbarie, privé de la civilisation chrétienne, de la vraie civilisation, qui est la civilisation donnée aux hommes par Dieu lui-même.

“ Le Concile de Trente sauva la civilisation du monde parce que, lorsque l'Eglise condamna Luther, Calvin et leurs sectateurs, qui niaient le libre arbitre et qui confondaient les actes bons avec les actes mauvais, qui préféraient même les mauvais aux bons, elle empêcha le genre humain de retourner au *Fatum* des païens et à la domination du mal sur le bien ; l'Eglise sauva la civilisation du monde.

“ Quand un Concile condamna les schismes, il condamna le fractionnement du genre humain, il pourvut à l'unité du genre humain, il condamna le paganisme qui divisait les nations et qui les faisait ennemies les unes des autres, tandis que tous les hommes son frères, comme étant les enfants du même Dieu.

‘ Quand un Concile poussa, à la suite de la croix, l’Europe entière sur l’Asie pour délivrer le Tombeau du Christ, il sauva la civilisation de l’Europe, il garantit la civilisation du monde contre la barbarie musulmane.

“ Quand un Concile condamna les destructeurs furieux des saintes images, savez-vous ce qu’il fit ? Il empêcha le beau d’être banni du monde, le beau, qui est le complément du vrai et du bon. Si cette nouvelle race de barbares n’avait pas été repoussée par le deuxième Concile de Nicée, nous n’aurions ni le *David*, ni le *Moïse*, ni la *Transfiguration*, ni l’*Assomption* ; l’Italie ne serait pas la reine des arts dans le monde.

“ Quand les Conciles foudroyaient et déposaient les Césars corrompus et oppresseurs des peuples, c’était la raison humaine, illustrée par la foi, qui était victorieuse de l’erreur soutenue par la force brutale ; c’était la charité qui abattait la tyrannie, c’était la civilisation qui triomphait de la barbarie.

“ Le Concile du Vatican, composé des vénérables Pères de l’Eglise catholique répandue dans toute la terre, différents de coutumes, d’habitudes, de visage, de langage, mais dans la même foi, dans la même espérance et dans la charité, le Concile du Vatican vient, par les évêques, sauver la civilisation en péril. Les erreurs les plus impies, les plus funestes, les plus pernicieuses au genre humain, qui se sont répandues dans le cours des siècles et qui ont suffi, les unes indépendamment des autres, à bouleverser la société civile, sont maintenant toutes rassemblées et s’unissent pour la briser et la détruire. Tout ce qu’il y a de plus vrai, de plus sacré, de plus vénéré est attaqué ; on va jusqu’à dire qu’il est permis de tuer, de voler, de calomnier pour arriver à certaines fins. Le Concile du Vatican est venu, oui, il est venu pour condamner ces blasphèmes, ces iniquités, pour réveiller les consciences endormies, pour raffermir les consciences ébranlées ; il est venu pour sauver la civilisation en péril.

“ O vénérables Pères, vous qui êtes accourus à Rome des extrémités du monde, à l’appel du successeur de Pierre, et qui êtes en ce moment réunis au nom de Dieu au Vatican, tous les hommes de bonne volonté ont les regards tournés vers vous ; c’est de vous qu’ils attendent avec confiance le salut du monde. Vous, les successeurs des apôtres, vous exécuterez le commandement donné par Jésus-Christ aux apôtres et à vous, d’enseigner aux nations les infaillibles vérités, commandement qui a été donné aux apôtres et à vous, non aux rois ou aux empereurs, non aux assemblées profanes ; vous enseignerez aux nations les infaillibles vérités, et les nations seront sauvées.”

Il restera encore beaucoup à dire sur le mouvement des mois derniers, relativement au Concile ; mais tout le monde connaît déjà les controverses, les protestations de toutes sortes signées par les évêques d’opinions différentes ; les actes et les manifestations du clergé de plusieurs pays témoignant de leur dévouement au Saint-Père, de leurs craintes ou de leurs espérances ; les actes et les protestations des pieux laïques en faveur de l’Œuvre sublime de la sainte assemblée, les uns combattant avec la plume, les autres levant vers le ciel des mains suppliantes, d’autres se privant parfois du nécessaire même pour envoyer au Saint-Père de pieuses et d’abondantes offrandes ; et au milieu de ce mouvement de la catholicité, Pie IX affirmant par ses lettres et ses discours avec une fermeté de plus en plus grande, la suprême autorité du Pasteur des pasteurs et sa confiance inébranlable dans les destinées divines et salutaires du Concile du Vatican.

REVUE SCIENTIFIQUE.

LA TAMISE ET LA MANCHE.

Un nouveau tunnel sous la Tamise.—Victoire de l'homme sur les déserts, les montagnes et les mers.—L'embaras du choix. Tunnels et ponts.—Le goût des Français.—Un douzième projet pour supprimer le Pas-de-Calais : le tunnel aquarium.—Les deux ponts de M. Boutet.—Le goût de M. Vérard.—La mère chatte et ses petits.—L'isthme de M. Burel.

Londres possède maintenant deux tunnels sous la Tamise.

Le premier, construit il y a vingt trois ans par Brunel, et que tous les voyageurs ont visité, a été converti depuis peu en voie ferrée ; le second qui va de la tour et des docks Sainte-Catherine à Tooley-street, en aval du pont de Londres, a été inauguré dernièrement. Aux termes du cahier des charges, l'ingénieur, M. Barlou, s'était engagé à terminer les travaux dans l'espace d'une année, et il a tenu parole.

Au lieu de viser au monumental, comme son aîné, le nouveau tunnel est tout ce qu'il y a de plus pratique : c'est simplement un pont tubulaire en fer, long d'un quart de mille et d'un diamètre de sept pieds qu'on a encaissé dans le lit du fleuve, en emboîtant au fur et à mesure ses armatures. Sauf quelques points de son parcours où il s'enfonce jusqu'à cinquante pieds, le tunnel est à vingt-deux pieds au-dessous de l'eau, tandis que, pour celui de Brunel, il n'y avait que quatre pieds qui séparaient les clefs de voûte du bas-fond de la Tamise.

On y descend au moyen d'une cage qui ne ressemble en rien à ces affreux paniers qu'on emploie dans les mines : c'est au contraire un joli petit salon capitonné où dans un demi-cercle peuvent s'asseoir commodément cinq ou six personnes. Du pavillon extérieur à la salle d'attente, située à soixante pieds au-dessous du sol, cette descente s'opère en un clin-d'œil et sans la moindre secousse. Là, se trouve un wagon contenant quatorze places qui, manœuvré à l'aide d'un cabestan d'où se déroule un câble métallique, vous transporte en une minute à l'extrémité du tunnel. Il n'y a qu'une voie et un wagon ; partant toute collision est impossible. La ventilation est parfaitement ménagée, et l'on n'a à redouter aucune infiltration.

L'expérience a si bien réussi qu'une nouvelle compagnie vient de se former pour construire un troisième tunnel, d'après le même principe, entre

le Borough et Cannon-street. Ajoutons que, pour traverser aussi rapidement ce quart de mille, il n'en coûte qu'un penny.

Un projet bien autrement gigantesque germe depuis nombre d'années dans l'esprit des ingénieurs : il s'agit de relier la France à l'Angleterre par une voie de communication fixe.

Il y a pour l'homme, nous disent les géographes, trois genre d'obstacles que la difficulté éprouvée pour les franchir met au premier rang parmi les limites qui bornent les sociétés humaines. Ce sont les déserts, les montagnes et les mers. Les chemins de fer, les plus puissants moyens employés par l'homme dans sa lutte pour la prise de possession du monde, se heurtent en ce moment à ces obstacles.

Or, le désert est déjà vaincu ; le chemin de fer du Pacifique en est la preuve. La montagne est bien près de l'être ; dans un an, espérons-le, la première locomotive aura traversé les Alpes par cet immense trou de ville du Mont-Cenis. Reste la mer à vaincre, et, en vérité, après les premières épreuves, nous ne parierions pas pour elle.

Les ingénieurs européens ont déjà le dessus dans mainte escarmouche, et sont prêts, au combat, offrant le choix des armes.

Voulez-vous un tunnel ? Combinez le tunnel du Mont-Cenis et l'ancien tunnel de la Tamise.

Voulez-vous un tube ? Voyez le nouveau tunnel que nous avons décrit plus haut.

Voulez-vous des îles artificielles et des enrochements ? Nous avons la digue de Cherbourg.

Voulez-vous des ponts fixes, des ponts tubes, des ponts suspendus ? Nous avons fait franchir aux locomotives le détroit du Menai, le golfe de Forth, le Niagara, et bien d'autres.

Aimez-vous mieux troubler la mer et conquérir son fond à la culture ? Nous avons endigué la Seine, nous avons reculé les rivages de chaque côté de la mer du Nord, nous avons bu la mer de Harlem.

Notre victoire n'est pas douteuse, et nous en répondons à une seule condition : c'est que vous nous donniez le *nerf* de la guerre.

Or, aujourd'hui le nerf de la guerre n'est pas marchandé, quand il est nécessaire. On a bien trouvé 300 millions pour transformer l'isthme de Suez en canal, on en trouvera bien autant pour transformer le canal de la Manche en isthme. La véritable cause du retard, voyez-vous, c'est... l'embarras du choix. Onze projets à discuter, sans compter cinq ou six d'ingénieurs anglais ! Si M. de Lesseps avait eu dix compétiteurs, sans compter lord Palmerston, il est probable que le premier coup de pioche de son canal serait encore à donner.

Sur les onze projets français, il y en a six de tunnels, quatre de ponts. Dans les projets anglais, le tunnel a aussi la majorité ! Nous croyons peu, cependant, à l'adoption de ce genre de projet. L'opinion publique pen-

chera toujours pour les ponts. La perspective de rester une heure au moins dans un trou noir, avec la mer sur la tête (et on se la représentera toujours comme faisant irruption soudaine dans le tunnel, asphyxiant, noyant et enterrant en un clin-d'œil tous les voyageurs, donnera le frisson aux plus hardis. Bon pour les marchandises le tunnel ! Les gens moins pressés que la malle de l'Inde, aimeront encore mieux affronter le mal de mer. Tandis qu'un pont, même et surtout battu par la tempête, on irait exprès pour s'y faire mouiller !

Evidemment l'Anglais qui a proposé de pomper les voyageurs dans un tube de fer forgé, à demi ensablé au fond du détroit, ne connaît pas le caractère français. Les Français aiment à y voir, et ne s'embarquent pas comme cela, à l'aveugle, dans des affaires obscures. M. Thomé de Gamoud et d'autres *tunellistes* ont méconnu cette vérité.

Il n'y a qu'un seul projet de tunnel qui aurait des chances de réussir, et c'est M. Puigan qui a eu le mérite de le proposer, afin, dit-il, de compléter la douzaine. Il est inouï qu'on n'y ait pas pensé plus tôt, par le temps d'*aquariums* qui court. C'est un tube de cristal, à travers lequel les voyageurs verraient nager le poisson et pousser les algues ! On serait éclairé par cette douce lueur bleuâtre qu'on n'a pas eu le temps d'admirer dans la fumense grotte sous-marine de l'Exposition universelle. On ferait l'application des principes scientifiques acquis par la lecture des "voyages sous les flots, excursions au fond de la mer," etc., de Jules Verne et de ses imitateurs, y compris le baron de Munchhausen et M. Crac.

Bien séduisant aussi serait le projet d'un pont suspendu d'une seule arche de huit lieues de portée, s'élançant du sommet du cap Blanc-Nez, et se perdant au loin dans les nuages, pour aller retomber, au-delà de l'horizon visible, sur le haut des falaises de la pointe Eastware.

Celui-là aurait l'avantage de ne pas gêner la navigation : son seul inconvénient serait que les marins qui, passant sous lui, l'apercevraient se profiler sur le ciel, pourraient le prendre pour la ligne équinoxiale, ce qui causerait des erreurs de latitude. Toutefois la commission des savants qui a examiné le projet, n'a point fait cette remarque, elle s'est contentée, en admirant ce système ingénieux et majestueux, de le trouver un peu cher.

On sait que M. Boutot, par égard pour les peintres de marine qui n'auraient pas su mettre en perspective ce tablier aérien sans support visible, s'est rabattu sur de petites arches d'une lieue de portée, dont il faudra sept ou huit pour traverser le détroit. Le modèle en miniature est au Louvre de Paris, où nos lecteurs peuvent aller le voir. M. Vérard de Sainte-Anne, auteur d'un projet proposé il y a peu de temps, paraît avoir été préoccupé du désir de plaire à tout le monde, aux amateurs de petites arches, de moyennes, de grandes, de ponts suspendus, de digues et d'enrochements.

Il trouve " l'œuvre simple, " et il est " frappé... de la facile exécution ; " on ne peut pas être plus accommodant.

Il met dans son pont de petites arches, pour la navigation de troisième ordre, c'est-à-dire les bateaux pêcheurs ; puis de grandes arches en fer forgé, pour laisser un cours à la navigation de deuxième ordre, c'est-à-dire aux paquebots à vapeur ; enfin un large pont tubulaire sous lequel navigueraient facilement les vaisseaux de haut bord du plus fort tonnage.

Ne trouvez-vous pas que cela rappelle ce propriétaire qui, construisant une ferme, fit faire à la porte de sa grange un trou suffisant pour faire passer la mère chatte et à côté un trou moindre pour donner passage à ses petits chats ?

En définitive, il est bien à craindre que l'on soit si riche, en plans de tunnels insubmersibles et de ponts inébranlables, que le gouvernement français, embarrassé de choisir, n'écoute toutes les critiques, et ne croie mieux faire d'attendre comme le héron de la fable. Le tunnel Thomé de Gamoud sera trop noir, le tube atmosphérique trop étroit, le pont Boutet trop aérien, le tuyau transparent trop romantique, le pont Vêrard de Sainte-Anne trop compliqué, et surtout les 300 millions trop précieux pour les consacrer à éviter le mal de mer aux touristes et les retards de vingt-quatre heures à la malle des Indes.

Le projet qui a le plus de chance d'être adopté, d'abord parce qu'il laisse le temps de la réflexion et du perfectionnement, ensuite parce qu'il donne à espérer des bénéfices futurs pouvant couvrir en grande partie les dépenses, c'est celui de M. Burel. Celui-là n'est ni un tunnel ni un pont, c'est un *isthme* ! C'est l'inverse de Suez, un remblai au lieu d'un déblai, la création de deux Hollandes, française et anglaise, allant à la rencontre l'une de l'autre, celle-ci jusqu'au banc de Varne, celle-là jusqu'au banc de Colbart.

Le détroit anglo-français se trouverait ainsi réduit tout au plus à la largeur du canal de Constantinople, ce qui suffirait pour les besoins de la navigation ; mais alors ce ne serait plus qu'un jeu pour M. Boutet et autres de le franchir d'un bond par des ponts de dimensions vraisemblables.

Il est à remarquer qu'on ne ferait ainsi que rétablir l'état des choses existant avant les dernières révolutions géologiques. La Manche date seulement du déluge. C'est un affaissement du sol, bien minime comparativement à la profondeur des autres mers, qui l'a formée. Dans le Pas-de-Calais et les régions voisines, la profondeur moyenne, du côté de l'Angleterre, ne dépasse pas la hauteur d'une maison de cinq étages, et du côté de la France, celle de la colonne Vendôme.

Les deux bancs de Varne et de Colbart, à peine recouverts de huit ou dix pieds d'eau, sont à peu près au milieu du détroit. Il s'agirait d'aller les rejoindre peu à peu, par des digues à pierres perdues comme celle de Cherbourg, dont la base repose au fond de la mer à une profondeur à peu près égale à la profondeur moyenne du détroit.

Un travail de ce genre, sur une moindre échelle, à la vérité, a été exécuté avec succès à l'embouchure de la Seine, il y a une quinzaine d'années. De vastes et fertiles prairies existent aujourd'hui à la place où coulaient les flots limoneux de la Seine, et leur valeur est venue compenser les frais de ce magnifique travail, grâce auquel les navires d'un fort tonnage peuvent sans danger remonter la Seine jusqu'à Rouen.

Les remblais nécessaires pour faire l'isthme du Pas-de-Calais, ne s'élèveraient qu'à deux cents millions de mètres cubes, un peu plus du double du volume de déblais opérés pour faire le canal de Suez. La pierre est à portée, c'est la craie des hautes falaises qui bornent les deux côtés du détroit.

La totalité des frais y compris la voie ferrée, ne dépasseraient pas deux cents quarante millions, somme au-delà de laquelle irait la dépense du moindre tunnel ou du moindre pont.

Mais on aurait conquis sur la mer une surface de 300 mille acres de terrains fertiles qui comptés seulement à un cent le pied carré, donnerait un bénéfice de plus de cent millions de francs, pour aider à construire les ponts suspendus, bacs-à-vapeur, ou autres moyens de franchir le canal réduit à la largeur des trois quarts de mille.

Seulement la digue de Cherbourg n'a pas été construite en un jour, ni en un an, et il y en aurait quelques dizaines de même taille à achever, sans compter le temps nécessaire pour laisser ensabler les espaces enfermés derrière ces digues.

Il faut, en attendant, prendre patience et continuer à acheter des spécifiques contre le mal de mer, si tant est que nous ayons envie de traverser la Manche.

E. Y.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

REV. MESSIRE PIERRE BILLAUDÈLE, S.S.,

ANCIEN SUPERIEUR DU SEMINAIRE DE ST. SULPICE,

VICAIRE GENERAL DU DIOCESE DE MONTREAL, ETC.

II.

Quelles réflexions, quel attrait dirigèrent le Directeur de Charleville vers Saint-Sulpice, lui seul pouvait nous le dire, et c'est lui qui nous l'apprend aussi, dans une de ces conversations intimes qui lui étaient si familières et qui firent le charme de sa vie, comme elles ont été le charme de sa société. Il disait donc un jour à M. l'Abbé H. Beaudry, aujourd'hui curé de Saint Rémi :

“ J'avais eu l'intention d'entrer dans la Compagnie de Jésus ; le dévouement des Pères de cette Société, le zèle qu'ils déploient dans l'exercice du saint-ministère, leurs missions lointaines, leurs courses incessantes, qui ne leur permettent jamais de s'attacher à aucun lieu, et qui les mettent dans la nécessité de rompre continuellement les liens les plus chers et les plus légitimes, tout cela me paraissait un sacrifice qui ne peut être qu'agréable à Dieu.

“ Mais quand je me tournai du côté de Saint-Sulpice, que je considérai la fin de cet Institut, je ne balançai pas un instant. Ici, me disais-je, je ne travaillerai pas seulement à former des chrétiens, mais des prêtres, qui eux, ensuite gagneront beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. Ici, mon travail, ce me semble, sera beaucoup plus fructueux : tous les prêtres que je formerai, deviendront autant d'instruments des miséricordes de mon Dieu, pour ramener les pécheurs. Oui, je veux travailler à la vigne du Seigneur ; mais en formant de jeunes lévites à la vie sacerdotale, je travaillerai plus efficacement à la gloire de Dieu et au salut du prochain.”

En effet, au mois d'octobre 1824, l'abbé Billaudèle entra à la *Solitude* de Paris. Cet homme qui avait commandé si jeune, et si longtemps déjà, qui avait pratiqué le ministère avec tant d'ardeur, et s'était livré à la direction des âmes avec un si grand succès, s'enferma dans cette retraite

du Noviciat, avec les dispositions du plus humble séminariste. On l'y vit plein d'humilité et de simplicité, rempli de défiance de lui-même, soumis à ses Supérieurs, plein de déférence pour leur autorité, fervent et pieux comme aux premiers jours de sa cléricature.

Son cœur surabondait de joie, et il ne put s'empêcher de confier au papier les sentiments de sa reconnaissance envers Dieu, pour la faveur de cette nouvelle vocation.

“ Que vous rendrai-je, ô mon Dieu ! pour m'avoir appelé dans cette sainte maison, où vous me procurez tant de moyens de salut ; qu'avais-je donc fait pour mériter une si grande faveur ? Hélas ! je n'ai fait que vous offenser jusqu'à présent, et voilà qu'au lieu de me punir, vous êtes le premier à m'offrir mon pardon et à me combler de grâces nouvelles. Ne permettez pas, Seigneur, que j'abuse d'une si grande miséricorde. Il me semble que je suis résolu d'en profiter, mais je crains ma faiblesse et mon inconstance. Venez donc à mon secours, ô mon Dieu ! Daignez me faire connaître les desseins de votre Providence sur moi, afin que je ne m'écarte jamais de votre sainte volonté et que je persévère jusqu'à la mort dans votre service. Je vous demande toutes ces grâces au nom et par les mérites de Jésus-Christ votre Fils bien-aimé, et par l'intercession de Marie, ma tendre mère et ma puissante avocate auprès de vous.”

Dès les premiers jours de retraite qui ouvre habituellement l'année de Solitude, M. Billaudèle alla droit au but que doit se proposer un Solitaire : “ Je m'appliquerai, dit-il, à acquérir la pratique de la vie intérieure,” et il le fit avec une pureté de lumière, une droiture de cœur, une générosité de caractère peu ordinaire, faisant concourir à cette fin tous les moyens mis à sa disposition : la prière, la méditation, la réception des sacrements, le recueillement, la mortification des sens, et l'habitude de la sainte présence de Dieu.

Au sortir de cette retraite, il se fit un règlement où était détaillé l'emploi de toutes les heures de la journée, ne laissant pas une minute au caprice, à l'humeur ou à la fantaisie, prévoyant jusqu'aux intentions et aux pensées de foi qui devaient l'animer et le soutenir dans l'accomplissement de chaque exercice.

Il passa deux années pleines de ferveur à la Solitude, et là, il se lia d'une sainte amitié avec M. Eccleston, mort archevêque de Baltimore, Mgr. de Charbonnel, évêque démissionnaire de Toronto, avec MM. Quiblier, Baile, Faillon et le P. Larkin ; tous venus comme lui en Amérique, soit pour y exercer le saint ministère, soit chargés par leurs Supérieurs de graves missions, ou pour y achever d'importants travaux ; et tous y ayant laissé des traces ineffaçables de leur apostolat. Le départ de ces courageux missionnaires auquel l'amitié l'avait sans doute initié, ne fut pas sans influence sur la détermination qui amena plus tard M. Billaudèle au Canada.

Au sortir de la Solitude, M. Billaudèle fut envoyé en Auvergne, au Grand Séminaire de Clermont-Ferrand. Il y professa d'abord la philosophie, devint ensuite directeur des philosophes, puis professeur de dogme auprès des théologiens. La vie de retraite et d'étude qu'il y mena, fut le grand moyen qui le conduisit à cette perfection dans laquelle nous l'avons connu. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur ses *Souvenirs* de retraite annuelle, depuis 1827 jusqu'à 1857, pour constater le progrès. Les imperfections s'effacent d'années en années, l'avancement dans la pratique des vertus est rapide, les touches de la grâce et les consolations spirituelles deviennent plus fréquentes.

Comme perdu en Dieu sur un nouveau Thabor, il s'écriait : " O mon Dieu ! qu'il fait bon de s'attacher à vous ! *mihî adhærere Deo bonum est.* Faites que je m'unisse à vous de plus en plus, et que je mérite aussi de plus en plus d'être votre temple, votre sanctuaire, vous glorifiant et vous portant sans cesse en moi, selon l'avis de votre apôtre : *Glorificate et portate Deum, in corpore vestro.*"

C'est dans le cours de ces années qu'il s'établit si fortement dans cet esprit d'amour et de confiance en Dieu que tous ceux qui l'ont connu ont admiré en lui, et dans cette douceur et suavité de conduite " dont je suis résolu, disait-il, de faire comme le fond et le caractère essentiel de ma piété." Et pour y parvenir il se disait :

" 1o. J'éviterai l'empressement et la préoccupation, et je calmerai promptement le trouble et l'agitation dont je ne pourrai tout à fait me défendre.

" 2o. J'assaisonnerai pour ainsi dire mes oraisons, mes réflexions, mes examens et tous mes exercices de piété, quel qu'en soit l'objet, de quelques sentiments d'amour et de confiance qui puissent entretenir la douceur, le calme et la paix dans mon âme.

" 3o. Amour, confiance, me dirai-je, et douceur, même à la vue de mes misères et de mes fautes, évitant toute frayeur et toute crainte qui ne feraient que resserrer mon cœur, et qui en banniraient l'amour, la confiance et la paix.

" 4o. J'aurai une spéciale dévotion pour les pensées, maximes, ou paroles de la Sainte Ecriture et des Saints qui ne respirent qu'amour, que confiance, et j'en ferai le sujet le plus ordinaire de mes oraisons jaculatoires.

" 5o. Je me servirai habituellement du vice même de mon caractère, facile à s'élançer et à se tourmenter mal-à-propos, comme d'un moyen de revenir sans cesse à la confiance pour y trouver le calme et la paix.

" 6o. Je demanderai souvent à Dieu, dans mes prières et au Saint Sacrifice, cet esprit d'amour, de confiance et de paix dans ma conduite.

" 7o. Je profiterai de toutes les occasions pour insinuer cet esprit, et le faire entrer dans tous mes conseils, mes conversations et mes rapports avec le prochain, faisant partout en sorte qu'il ne dégénère pas en faiblesse et

en pusillanimité, et ne perdant jamais de vue cette maxime fondamentale pour moi, comme pour les autres, *FORTITER ET SUAVITER.*”

Telle est la voie par laquelle a marché le vénéré père, pour atteindre à cette perfection de charité, de confiance et de paix dont nous avons recueilli et goûté les fruits.

Et si l'on pense à l'agitation des temps, dans lesquels il posait avec tant de fermeté, les fondements de cette tranquillité d'âme, on en sera encore plus étonné.

La paix des esprits, qui avait suivi la chute de Napoléon et les premières années de la Restauration de l'ancienne dynastie, n'était qu'apparente. Au fond, l'hérédité du trône et de la pairie, et la piété des Bourbons, fort suspecte du reste en Louis XVIII, n'étaient pas mieux acceptés que ne l'avaient été, dix ans plus tôt, le Concordat et le Code civil. Le principe électif prétendait régner seul, comme si, infailible dans ses arrêts, il suppléait à toutes les garanties de sagesse, de modération, d'indépendance. Or, par une bizarre contradiction, le modèle des gouvernements électifs, l'Eglise, restait méprisée et asservie, considérée comme une arme aux mains du Pouvoir. Au milieu de la liberté générale, elle seule n'avait pas recouvré ses anciennes franchises. Les écrivains les plus éminents secondaient cette hostilité contre elle, par une superbe indifférence en matière religieuse, par un électisme philosophique, justifiant tous les systèmes et se flattant de débarrasser peu à peu l'esprit humain des langes du Christianisme. Cette haine sourde, l'occasion donnée, ne pouvait manquer d'éclater en scènes de désordres ; les esprits réfléchis le prévoyaient et craignaient pour l'Eglise, le retour des plus mauvais jours de la révolution.

Dès 1828, M. Billaudèle avait entrevu cette persécution qui devait suivre la catastrophe de 1830, et il s'y était préparé par la prière, par l'abandon aux soins de la Providence.

“ Dans les circonstances actuelles j'aurai, disait-il, à me prémunir contre les outrages et les persécutions dont le clergé est menacé, et à faire à Dieu, d'avance, le sacrifice de mon repos, de ma tranquillité et même de ma vie ; mais abandon total de moi-même entre les mains de la divine Providence pour tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux et de plus pénible.”

Et cependant c'est au milieu de cette agitation générale, de ces menaces, de ces cris de mort, et dans les jours les plus critiques de cette émotion populaire, que le vénérable Directeur des philosophes de Clermont, plus inquiet sur l'avenir de ses jeunes lévites que pour lui-même, jette d'une main si ferme les fondements de cette inaltérable confiance et de cette paix de l'âme qui ne l'ont plus jamais abandonné.

Près de onze années s'écoulèrent dans les divers emplois de professeur et de directeur, que M. Billaudèle remplissait au Séminaire de Mont-Ferrand. Le cœur loyal et franc de ses chers Auvergnats fut conquis

douceur et l'affabilité de son caractère, et la bonté avec laquelle il les traitait ; ils l'estimèrent, ils le prirent en vénération et ils l'aimèrent avec la vivacité et la ténacité qu'ils ont coutume de mettre en tout. Et comment ne l'eussent-ils pas aimé ! Il était pour eux un véritable père, et, chaque jour, ils pouvaient être témoins de faits touchants, semblables à celui que nous rencontrons dans la vie de l'Évêque d'Amata, l'Apôtre de l'Océanic.

Né d'une famille extrêmement pauvre, M. Douarre fut plusieurs fois sur le point d'interrompre ses études ; mais toujours la Providence vint à son secours, et M. Billaudèle fut, dans un moment décisif, un des instrumens dont le ciel se servit pour le protéger. Mais laissons le missionnaire apostolique nous raconter lui-même cette émouvante histoire :

“ Bientôt, dit-il, je commençai à entrer dans une voie semée d'épines, hérissée de peines et d'obstacles. Ma famille était réduite à un tel état de pauvreté qu'afin de pouvoir payer ma pension, j'étais obligé de faire moi-même une classe de français, pendant que j'apprenais la langue latine. Mais après le cours de philosophie à Mont-Ferrand, près Clermont en Auvergne, chez les vénérables Sulpiciens, mon père me dit :—Mon fils, il est impossible, absolument impossible que tu continues tes études.

“ Je n'avais cependant plus que quelques années à franchir, pour arriver à l'état ecclésiastique, vers lequel je me sentais fortement attiré. Mon père fut inébranlable. Accablé de ce contre-temps, ne sachant plus de quel côté me tourner, je me rends chez le Maire de la commune.

—“ Donnez-moi, je vous prie, un passeport.

—“ Pour quel pays ?

—“ Pour quelque pays que ce soit, pourvu que vous m'en donniez un.

“ Il me le donne, je pars. Je n'avais avec moi pour tout bagage que deux ou trois chemises et quelques hardes. J'achète un sac militaire, afin de porter le tout commodément et cheminer à mon aise, et me voilà parti.

“ C'était vers la mi-novembre 1830. Déjà j'étais dans les environs de Clermont, je marchais péniblement, j'étais hâletant de fatigue, lorsque tout-à-coup je vois devant moi M. Billaudèle, Directeur du Séminaire de philosophie de Mont-Ferrand, aujourd'hui supérieur général de la Communauté de Saint-Sulpice au Canada, et, à sa suite, tous mes anciens condisciples qui allaient à la promenade.

“ C'est lui, c'est bien lui, disait-on de tous côtés, c'est le *petit Douarre* !

“ On avait l'habitude de me nommer ainsi. Je ne rougis pas de l'état dans lequel je me trouvais, il n'y a pas de honte à être pauvre, et j'allai droit à eux.

“ M. Billaudèle qui était si bon, si aimant, si aimé, s'approcha de moi et me demanda avec bonté où j'allais, ce que je faisais

—“ Je lui répondis en versant un torrent de larmes que je ne le savais pas ; que mon père ne pouvant plus suffire à mon éducation cléricale,

j'étais obligé d'y renoncer. Son cœur s'attendrit ; il me consola et me dit :
 “ Mon enfant, allez à Mont-Ferrand, je penserai à vous.”

‘ Il me confia à l'un de mes chers amis, mon compatriote sous-diacre et maître de Conférence en philosophie. Celui-ci me conduisit au Séminaire, me donna avec la plus tendre charité tous les soins que réclamait mon état de lassitude. Bientôt M. Billaudèle rentra, il m'admit dans sa maison où je fis, tant bien que mal, mon cours de physique. Le vénérable M. Royer se chargea de payer ma pension.”

Durant cette année le jeune Douarre redoubla d'ardeur pour l'acquisition et la pratique des vertus chrétiennes. Son recuilement au pied des autels révéla une grande vivacité de foi, une puissance encore plus grande d'amour, sa dévotion à Marie grandit jusqu'à l'enthousiasme. Devenu prêtre, il entra chez les *Maristes*, chargés des Missions de l'Océanie. La Nouvelle Calédonie ayant été érigée en Vicariat-Apostolique, M. Douarre en fut nommé le premier évêque. Là, après avoir affronté mille fois le martyre du sang, il mourut en 1853, martyr de son zèle et de sa charité pour les pauvres antropophages de ces îles barbares. Mais jamais il n'avait oublié celui qui en lui assurant sa vocation, l'avait mis à même de conquérir cette couronne, et dit l'auteur de sa vie, “ il est impossible de raconter quels étaient ses sentiments de gratitude pour le vénérable M. Royer, et pour le tendre M. Billaudèle. Il ne lui suffisait pas de nourrir ces sentiments dans son cœur, il les publiait avec les bienfaits reçus ; c'est le propre des humbles et des grandes âmes.”

C'est par cette bonté, cette charité, et par de semblables bienfaits que M. Billaudèle avait gagné l'estime et l'affection des élèves, des Directeurs du Séminaire et de tout le clergé du Diocèse ; et quand il lui fallut quitter l'Auvergne pour venir au Canada, son départ fut considéré comme une grande perte pour l'église de Clermont.

Au Séminaire de Mont-Ferrand, M. Billaudèle avait également connu M. Rambault, autrefois rédacteur du journal *La Patrie*.

Dès son arrivée à Montréal, M. Rambault renoua les liens de respect et d'attachement filial qui l'unissaient à son ancien directeur, et il ne cessa, lui et toute sa famille, de lui témoigner, jusqu'à sa mort, la confiance la plus entière et la vénération la plus profonde.

Nous savons peu de choses des motifs qui amenèrent M. Billaudèle en Amérique, mais nous avons vu qu'il avait désiré les missions. Il connaissait l'œuvre de Montréal et le besoin qu'on y avait de sujets. Le souvenir de M. Quiblier et de M. Baile qui, dès 1825 et 1828, s'étaient dévoués à cette mission, préoccupait donc la pensée du Directeur du Séminaire de Clermont. Lorsqu'on parla de fonder un Grand Séminaire à Villemarie pour y compléter l'œuvre de la paroisse et du Collège, si M. Billaudèle ne fit pas les premières avances pour y être envoyé, au moins peut-on dire que la proposition qui lui fut faite d'aller aider à cette fondation, ne le prit pas au dépourvu, lui fut même très-agréable, et ses préparatifs furent bientôt faits.

Il partit du Havre, au commencement de l'automne de 1837. Ses compagnons de voyage étaient M. Chalbos, qui a travaillé avec succès au collège et à la paroisse de Montréal; M. Raymond désigné pour Baltimore, et les quatre premiers Frères des Ecoles Chrétiennes, demandés par M. Quiblier pour les écoles de Montréal: savoir, le Frère Aidant, directeur; les Frères Euverte, Rambeau et Adalbertus: ce dernier, bien connu par son zèle et son dévouement à Québec comme à Montréal, est le seul survivant de cette petite troupe de missionnaires, et c'est de son obligeance que nous tenons les particularités de ce voyage.

Partis de France le 10 octobre, montés sur le *Louis-Philippe*, ils n'arrivèrent à New-York que le 3 novembre.

Pendant toute la traversée, M. Billandèle fit remarquer sa grande confiance en la Providence et dans la très-sainte Vierge. Il ne craignait pas, disait-il, les tempêtes de la mer, car au moment où il avait reçu sa mission pour le Canada, il était tombé sur un passage latin de quelque livre spirituel, qu'il traduisait ainsi: "Ne crains pas, mon serviteur, tu ne périras pas dans les eaux."

A New-York, le bon Père, qui n'était pas accoutumé aux voyages, se perdit en visitant la ville, avec un des Frères qui l'accompagnait. Cependant par prudence, de crainte qu'on ne les reconnut pour étrangers, il ne voulut point demander d'indication, et probablement qu'il eût été fort embarrassé de le faire, ne sachant pas un mot d'anglais; mais il disait gaîment: "Notre bon Ange nous ramenera;" et, en effet, allant de rue en rue, il finit par se retrouver devant l'église où, le matin, il avait célébré la sainte Messe.

Les voyageurs s'embarquèrent sur le canal de Troy; nouvelle aventure: Cette fois, ce fut M. Chalbos qui, par on ne sait quelle méprise, fut séparé de ses compagnons, fort inquiets, du reste, et se figurant qu'il était peut-être tombé victime de quelque guet-apens.

Mais M. Billandèle ne perdait point confiance: "Courage, mes bons Frères, disait-il à ses compagnons désolés, la Providence viendra à notre secours."

Et comme on lui faisait remarquer que M. Chalbos, étant leur économe et leur pourvoyeur, avait bien pû être volé, et jeté dans le canal: "Non, non, reprenait-il, M. Chalbos aime trop Marie, et un serviteur de Marie ne peut ainsi périr."

La Providence vint en effet à leur secours. Un bon négociant de Québec, qui avait fait avec eux la traversée de l'Océan, voyant leur embarras, eut la bonté d'avancer tout ce qui fut nécessaire pour leurs dépenses sur le bateau de Troy à White-Hall.

Le lendemain M. Chalbos se retrouva au terme du voyage; et comme il avait payé le prix de passage de tous ses compagnons, sur le canal de Troy, le capitaine du bateau, sur la présentation des billets, eut l'honnêteté de leur rendre l'argent que leur avait généreusement prêté le négociant de Québec.

Ils arrivèrent à Montréal le 7 novembre. Le mois suivant, les bons Frères ouvraient leurs Ecoles vis-à-vis le séminaire. Deux ans après, M. Quiblier les installait dans la maison de la rue Côté, devenue ainsi la Maison-Mère, d'où sont sortis les dix-neuf établissements que les bons Frères possèdent en Canada, et une foule de sujets choisis qui travaillent dans les vingt-neuf qu'ils ont fondées aux États-Unis.

Une feuille volante que nous retrouvons dans les papiers de M. Billaudèle, nous révèle un talent que nous ne connaissions pas, celui de l'inspiration poétique. Jamais nous n'avions soupçonné que le Bon Père s'était amusé à faire des vers : comme la pièce n'a point de date, et que par le sujet elle se rattache à l'époque de sa vie que nous traitons, nous la citons à titre de curiosité.

Loïn de ces lieux témoins de ma naissance,
Un sol chéri provoquait mes soupirs !
Je t'implorais, aimable Providence,
Docile enfin, tu comblas mes désirs.
Salut, Villemarie ;
Salut, cité chérie,
Oui, désormais tu feras mon bonheur ;
Reçois mes vœux, mes transports et mon cœur.

J'avais quitté le plus tendre des pères,
Le cœur touché, les yeux baignés de pleurs ;
Mais loin de lui, je retrouve des frères ;
D'autres amis je retrouve les cœurs.
Salut Villemarie, etc.

Qu'on est heureux, ô pieuse Marie,
De partager ton bienheureux séjour !
De respirer dans ta douce patrie !
J'y veux passer jusqu'à mon dernier jour.
Salut Villemarie, etc.

Quand réunis sous tes tendres auspices,
Nous nous livrons aux transports les plus doux,
Ton cœur sourit à nos chastes délices,
Et tu nous dis, " La paix soit avec vous !"

Salut Villemarie,
Salut cité chérie,
Oui, désormais tu feras mon bonheur ;
Reçois mes vœux, mes transports et mon cœur.

Si la pièce ne se recommande pas par le mérite littéraire, elle est au moins un témoignage authentique de cet attachement profond que M. Billaudèle avait voué à cette terre du Canada, pour l'amour de laquelle, à l'exemple de tant de confrères, il avait tout sacrifié.

(A continuer.)

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(Suite et fin.)

LXVII.

UNE DERNIERE VISITE AUX SOUTERRAINS.

Une demi-heure après la scène que nous venons de décrire, Zitzka et Blanche sortit du pavillon. Le guerrier était enveloppé dans un vaste manteau, et portait une toque ornée d'une plume qui retombait sur son front. Ils traversèrent le camp rapidement, et ne tardèrent pas à arriver à la petite chapelle dont il a été si souvent question.

Il se trouva que la sentinelle qui était de service à cet endroit était justement le soldat qui avait reconnu Blanche ; et devinant immédiatement à l'air et aux manières de Zitzka qu'elle était en faveur auprès du capitaine général, le pauvre diable se mit à trembler à l'idée qu'elle pourrait être tentée de se venger de la dénonciation dont elle avait été l'objet de sa part. Mais Blanche, qui devina d'un coup d'œil ses pensées, le rassura d'un geste, et il recouvra aussitôt sa bonne humeur.

Une torche de sapin brûlait dans un anneau de fer enfoncé dans la muraille. Zitzka la prit, et se mit à examiner le plancher de la chapelle. Il passa lentement la torche sur le pavé, en suivant bien les jointures. Mais il ne fut pas plus heureux que ne l'avait été Blanche.

—Etes-vous sûre, mon enfant, demanda-t-il à voix basse, que c'est bien par ici que vous êtes sortie des souterrains, dans cette circonstance dont vous m'avez parlé ?

—Je suis certaine de ne pas me tromper, mon père, répondit Blanche. C'est là, bien sûr, que se trouve la trappe....

—Ne serait-il pas possible qu'on ait eu la précaution de la fermer hermétiquement au commencement du siège ? demanda Zitzka.

Cette possibilité parut évidente à notre héroïne, et elle se disposait à demander à son père ce qu'il y avait à faire, quand la sentinelle s'avança soudain vers eux.

—Qu'est-ce que vous voulez ? lui dit Zitzka, qui comprit à l'air du soldat qu'il avait quelque chose à lui communiquer.

—Excusez-moi, général, répondit ce dernier, mais il n'est pas difficile de deviner que vous cherchez quelque chose que vous ne pouvez trouver. Si j'ai bien compris, ce doit être un ressort secret ou une trappe placée dans ce pavé....

—Comment sais-tu cela ? demanda Zitzka ; voyons, parle....

—Je n'ai pas de raisons pour me taire, répliqua le soldat. Le fait est qu'il y a dix jours, ou plutôt dix nuits, j'étais de faction ici, comme je le

suis ce soir. Mais il n'y avait pas alors de torche pour m'éclairer; toutefois, la lune brillait d'un vif éclat et ses rayons pénétraient par la porte dans l'intérieur de l'édifice. Me trouvant un peu fatigué de la part que j'avais prise à l'escarmouche qui avait eu lieu dans la journée, je m'assis sur les marches de l'autel, où j'étais comparativement dans l'obscurité. Croyez-moi si vous voulez, mon général, mais pendant que j'étais là me demandant combien pourrait durer le siège et si la famine. . . .

—C'est bon, c'est bon, dit Zitzka, en l'interrompant avec impatience. Eh bien, qu'est-ce qui est arrivé ?

—J'étais donc tombé dans une profonde rêverie, continua le Taborite, quand un bruit étrange me fit tout à coup tressaillir, et levant les yeux, je vis un homme sortant comme qui dirait des entrailles de la terre. C'était un vieillard, au visage pâle, avec des cheveux blancs, et de gros sourcils. Il jeta autour de lui un regard rapide et inquiet. . . .

—C'était Hubert, l'intendant, fit observer Blanche. Il est impossible de se tromper au portrait.

—Et cependant, madame, continua le Taborite, je vous assure que je ne l'ai vu qu'un instant. Mais j'éprouvai une telle frayeur que son image m'est entrée aussi profondément dans l'esprit que si je l'eusse contemplée durant une heure.

—Ainsi, il disparut presque immédiatement ? dit Zitzka.

—Oui, il disparut, répondit le soldat, parce que je poussai un cri de terreur. Alors, il s'enfonça dans la terre, et sa disparition fut suivie par la chute d'un poids très-lourd. Vous savez que je ne suis pas un lâche. . .

—Tu as raison, mon ami, observa Zitzka : j'ai vu aujourd'hui comment tu te bats. Mais continue.

—Merci, général, pour la bonne opinion que vous avez de moi, reprit la sentinelle : je continue mon histoire. Je disais donc que par nature je ne suis pas lâche, mais j'avoue que cette aventure m'avait singulièrement ému. Je me frottai les yeux pour me convaincre que j'étais bien éveillé, et puis j'examinai le pavé à la lueur des rayons de la lune. Mais il n'y avait pas le moindre indice qui pût faire reconnaître l'endroit où le vieillard avait ainsi apparu et disparu ; et je me persuadai en fin de compte que j'avais vu un esprit, ou que j'avais été l'objet d'une erreur de mon imagination. Je résolus de ne parler de cela à personne, ne voulant pas être plaisanté par les camarades. Le lendemain, je revins ici et examinai le pavé au grand jour ; mais je ne découvris rien qui pût m'expliquer l'incident que je viens de raconter.

—Et, est-ce là tout ce que tu as à nous dire ? demanda Zitzka, avec un désappointement visible.

—Je ne me suis interrompu que pour prendre le temps de respirer, général, dit le Taborite, qui était extrêmement prolix dans sa façon de raconter. J'allais vous avouer qu'en voyant que j'allais être encore de garde ici, cette nuit, je n'ai pas été des plus charmés ; mais l'orgueil ou la honte m'a fait taire ma langue. Toutefois, dès que je me suis trouvé seul, j'ai de nouveau examiné le pavé à l'endroit où j'avais vu le vieillard lever la tête : et le hasard a permis que ma main pressât un ressort : la pierre s'est soulevée. . . .

—Quelle pierre. . . où est le ressort ? demanda Zitzka avec une fiévreuse impatience.

—Ici, pesez fortement là dans ce coin, dit le Taborite, en joignant l'ac-

tion aux paroles, et voilà, ajouta-t-il, en montrant une trappe merveilleusement adaptée dans les pavés.

—Mon ami, s'écria Zitzka en échangeant un regard de satisfaction avec sa fille, tu nous as rendu un grand service, et je saurai te récompenser. A présent, laisse cette trappe ouverte, veille à côté, et si nous n'étions pas de retour dans une demi-heure, c'est que nous serions en danger. Dans ce cas tu jetterais l'alarme et ordonnerais à nos compagnons de pénétrer hardiment dans les souterrains avec lesquels communique cette trappe.

—Vos ordres seront fidèlement exécutés, général, dit la sentinelle.

—Très-bien, observa Zitzka. Maintenant, ajouta-t-il, en se tournant vers notre héroïne, poursuivons notre grande et importante affaire.

Tout en parlant ainsi, le capitaine général prit la torche et se mit à descendre les degrés de pierre. Sa fille le suivit, et ils entrèrent ainsi dans le passage qui conduisait sous le fossé du château, et qui débouchait au milieu des tombeaux. Heureusement la porte ouvrant sur le cimetière était ouverte ; autrement il était à craindre qu'elle ne leur opposât une barrière infranchissable.

La torche projetait une lumière rougeâtre sur les sombres monuments de marbre ; l'air avait d'un froid sépulcral qui pénétrait les os jusqu'à la moëlle, et l'écho des tombeaux répétait le bruit des pas de Zitzka et de sa fille. Mais rien n'aurait pu arrêter leur intrépidité.

Pourtant, Zitzka tremblait de tout son corps, et Blanche était agitée d'une foule d'émotions. Mais ce n'était pas la crainte qui produisait ces effets. Le guerrier taborite tremblait à l'idée qu'il allait revoir une personne qu'il avait cru morte depuis de longues années, et dont le souvenir avait évoqué mille sentiments dans son cœur ; Blanche, de son côté, était en proie aux émotions qui devaient être la conséquence naturelle de certaines révélations que lui avait faites son père concernant la dame des souterrains.

Nous sommes forcés de quitter un instant le chef taborite et sa fille pour raconter un incident qui arriva dans la petite chapelle.

Zitzka, on s'en souvient, avait emporté la torche, de sorte que le taborite s'était trouvé dans une sorte de demi-obscurité. Tandis qu'il se demandait quel motif pouvait avoir le capitaine général et sa jolie compagne à visiter les souterrains auxquels communiquait la trappe, le rayon de pâle lumière que projetaient les étoiles à l'entrée de la chapelle s'obscurcit soudainement, et une femme apparut sur le seuil.

—Qui vive ? demanda la sentinelle, et, en même temps, le Taborite reconnut qu'il avait devant lui une personne grande et gracieuse, quoiqu'elle fût enveloppée dans un long manteau sombre.

—Qui vive ? répéta cette femme d'une voix dont l'intonation harmonieuse surprit singulièrement le soldat. Vous me demandez qui vive, continua-t-elle : je vous assure en toute confiance que je suis une amie.

—Certainement. . . bien certainement, je connais cette voix, s'écria le soldat, avec un accent ému à la fois par la joie et l'anxiété.

—C'est très-possible, et tu reconnaîtras probablement aussi mon visage, dit la dame en rejetant son voile en arrière et se plaçant de façon à ce que la sentinelle pût voir ses traits.

—Oh ! que je suis donc content que vous soyez revenue, s'écria le soldat avec une satisfaction véritable. Il a couru des bruits bien tristes sur votr e

compte : mais les Taborites préféreraient tout plutôt que de faire tomber un cheveu de votre tête.

—Non... non, répliqua la dame, ils n'ont pas pour moi des sentiments si dévoués. Mais c'est assez que vous vous soyez généreux, se hâta-t-elle d'ajouter. Dites-moi quelle direction ont prise le capitaine-général et la jeune fille qui l'accompagnait. Je les ai suivis jusqu'ici, je les ai vu entrer dans cette chapelle, mais je ne les ai pas aperçus sortir...

—Ils n'en sont pas sortis non plus, dit le Taborite ; et en parlant, il indiqua la trappe.

—Que signifie cette ouverture ? et quelle signification dois-je attacher à vos paroles et à vos regards ? demanda la jeune femme, avec une surprise manifeste. Puis, frappée d'une idée soudaine, elle s'écria : serait-il possible que cette trappe conduise dans les passages communiquant avec les souterrains qu'on dit exister sous le château de Rotenberg ?

—Il n'y a pas à en douter, Madame, répondit le soldat : car le capitaine-général et la jeune fille qui l'accompagne sont descendus par là.

—En ce cas, je vais les suivre, s'écria la jeune femme, en abaissant subitement son voile, et en s'avancant sur le bord de la trappe.

—Vous allez les suivre ! répéta le Taborite avec étonnement. Mais je n'oserais pas vous laisser passer, Madame.

—Vous n'oseriez pas ? cria-t-elle d'un ton de défi. Voilà un langage qui sonne mal à mes oreilles.

—Pardonnez-moi, Madame, dit la sentinelle, en l'interrompant : mais que dois-je faire ? Le capitaine général sait-il que vous êtes dans le camp ? et dans ce cas, pourquoi le suivez-vous ainsi, et pourquoi surveillez-vous ses mouvements d'une façon si étrange ?

—Assez de questions ! dit la dame. Vous parliez tout à l'heure de votre dévouement à mon égard...

—Et je vous prie de croire à ma sincérité ! répliqua le soldat. Faites comme vous voudrez, Madame, mais je vous supplie de ne pas m'attirer des ennuis...

—N'appréhendez rien pour vous, mon ami, dit la jeune femme. Et en prononçant ces mots, elle descendit rapidement les degrés qui conduisaient aux souterrains.

LXVIII.

LA PRIÈRE DES MORTS.

Durant ce temps, Zitzka et Blanche poursuivaient leur route à travers le vaste cimetière ; et en quelques minutes ils atteignirent le tombeau de marbre noir qui était dédié à la mémoire de la baronne de Rotenberg. Blanche s'arrêta pour appeler l'attention de son père sur ce monument, et le capitaine général, après l'avoir examiné et avoir lu l'épithaphe avec attention, s'écria d'un ton plein de chagrin et d'amertume :—Oh ! la hideuse moquerie que cette tombe ! quelle infâme hypocrisie que cette inscription !

Puis, soudainement, il se détourna et s'éloigna d'un pas rapide. La lueur de la torche qu'il portait tomba sur un cercueil placé entre deux tombes, et, à cette vue, Blanche recula avec effroi. Mais Zitzka qui était trop familier avec la mort pour en avoir peur, sous quelque forme qu'elle se présentât, s'approcha du cercueil et l'ouvrit.

Blanche détourna les yeux, croyant naturellement qu'il contenait un cadavre ; mais une exclamation que poussa le chef taborite rappela aussitôt son attention de ce côté, et à son grand étonnement, elle vit que le drap, au lieu de recouvrir les traits défigurés d'un mort, servait à cacher une quantité de pierres précieuses, de plats en argent massif, et des bijoux d'une valeur incalculable.

— Ah ! c'est sans doute le trésor laissé par le dernier roi de Bohême à sa fille, observa Zitzka. Mais qu'est devenue la baronne Hamelin qui était venue m'offrir de me livrer et le trésor et la princesse Elisabeth ?

Et tout en s'adressant cette question, il replaça le drap et remit le couvercle. Puis, toujours conduit par Blanche, il continua à avancer, et bientôt ils entrèrent dans la chambre des machines qu'ils examinèrent pendant quelques minutes avec une sorte d'épouvante.

— C'est l'œuvre de démons qui ont emprunté une forme humaine ! murmura Zitzka.

— Ne vous avais-je pas prévenu, mon père, dit Blanche, qu'il fallait vous attendre à voir d'horribles choses dans ces souterrains ? Ne vous avais-je pas dit que les mystères du château de Rotenberg dépassent tout ce que l'imagination peut concevoir ?

— C'est vrai, mon enfant, répliqua Zitzka. Mais, par le Dieu éternel qui règne au-dessus de nous, je détruirai jusqu'aux derniers vestiges de cette forteresse maudite.

— Calmez-vous, mon père, dit Blanche, en le regardant d'un air suppliant. Rappelez-vous que notre mission, en ce moment, du moins, est toute de paix. . . .

— Tu as raison, Blanche ! exclama Zitzka. Mais viens, quittons cette place horrible.

Et, tout en accompagnant sa fille, il murmura à demi voix : je ne m'étonne plus, mon Dieu ! je ne m'étonne plus que la malheureuse Cœtna fut saisie d'une telle frayeur à la seule allusion faite à la statue de bronze !

— Dieu veuille que nous trouvions bientôt celle que nous cherchons ! dit Blanche, en gravissant les marches de l'escalier qui conduisait à la chambre où se trouvaient les divers outils destinés à polir la colossale statue.

— Peut-être n'est-elle plus dans ces souterrains ? observa le chef Taborite, avec un soupir. Ou peut-être. . . .

Mais je n'ose concevoir une si terrible idée. . . .

— O ciel ! exclama Blanche, qui lut dans la pensée de son père : espérons que la famine l'aura épargnée *elle* du moins. Mais si elle vit encore, ajouta-t-elle avec agitation, si elle vit encore, soyez assuré que nous la retrouverons dans ces sombres régions.

— Dieu veuille qu'il en soit ainsi ! dit Zitzka, d'un ton solennel.

Le père et la fille entrèrent alors dans la salle de la statue de bronze, et, à la vue de l'image qui se détachait dans l'obscurité, le guerrier lui-même se troubla, quoiqu'il ne soupçonnât pas l'usage auquel elle était destinée.

— Cher père, hâtons-nous, murmura Blanche, en se serrant contre Zitzka ; cette statue me cause une horreur qui glace le sang dans mes veines, et qui me donne froid au cœur.

Ils entrèrent alors dans la chambre circulaire ; mais à peine y étaient-ils depuis un instant, contemplant le crucifix suspendu au roc de granit, qu'un grincement de gonds frappa leurs oreilles. Leurs regards se por-

tèrent simultanément dans le passage d'où paraissait venir le bruit, et ils virent une large porte tourner lentement dans la muraille et s'ouvrir.

Ni Zitzka ni Blanche n'eurent le temps d'articuler une parole : car un homme, tenant une lampe à la main apparut par cette ouverture. Mais, en apercevant deux personnes dans la chambre circulaire, il laissa échapper une exclamation et fut sur le point de se retirer.

—Hubert ! Hubert ! nous sommes des amis ! cria tout à coup Blanche, qui reconnut immédiatement le vieillard ; elle s'élança vers lui pour le retenir.

—Ah ! est-ce possible ! s'écria Hubert, en se rappelant le son de cette voix aussi aisément que si elle n'eût jamais cessé de résonner à ses oreilles. Puis, s'avancant au devant d'elle, il ajouta. Dieu du ciel ! Blanche, que fais-tu ici ? Et qui est-ce qui est avec toi ?

—Mon père, l'illustre chef des Taborites, Hubert, mon cher et bien aimé père ! répondit la jeune fille, en se tournant vers Zitska, et en lui prenant affectueusement la main.

—Oh ! alors, vous savez tout, Blanche, dit Hubert, dont la voix tremblait d'émotion : et vous avez sans doute remis au capitaine général cette bague qui devait vous faire connaître à lui en cas de besoin ? Mais, hélas, hélas ! pourquoi n'êtes-vous pas venus plus tôt ?

—Grand Dieu ! que voulez-vous dire ? s'écria Blanche, frappée d'un funeste pressentiment.

Le vieil Hubert se couvrit la figure de ses mains pour cacher les larmes qui roulaient le long de ses joues.

—Parlez, vieillard, parlez ! dit le capitaine général, qui ne put dissimuler ses alarmes.

—Pourquoi ai-je à vous annoncer de telles nouvelles ! murmura Hubert, en sanglotant.

—Et ces nouvelles ? demanda la jeune fille, en quittant le bras de son père pour saisir celui du vieil intendant. Parlez... je vous en conjure, ne me tenez pas en suspens, qu'est-ce qui est arrivé à ma mère ? car je sais maintenant qu'elle est ma mère !

—Blanche, mon enfant, aie du courage, dit Zitzka, d'une voix que l'agitation rendait presque inintelligible. Tu vois que ce bon vieillard est hors d'état de te répondre, qu'il est presque suffoqué par sa douleur, et nous ne pouvons que trop deviner la fatale vérité !

—Hélas ! illustre chef, vous n'avez dit que trop vrai ! répondit Hubert ; celle que vous venez chercher n'est plus !

—N'est plus ! répéta Zitzka, qui sentit le cœur lui manquer en voyant s'évanouir sa dernière espérance.

Blanche, dans l'explosion de sa douleur, était tombée à genoux.

Le capitaine-général se hâta de la relever ; et au même instant plusieurs personnes entendant ces cris et ces lamentations sortirent de l'appartement avec lequel communiquait la porte que nous avons mentionnée. Des hommes vêtus de longues robes noires, et des femmes portant l'habit blanc des carmélites se pressèrent autour du groupe formé par Hubert, le guerrier Taborite et la malheureuse Blanche. Mais, sur les instances de l'intendant, tous rentrèrent dans l'appartement où Zitzka conduisit sa fille.

Hubert referma la porte ; et quand elle fut un peu calmée, Blanche supplia le vieillard de répondre à ses questions. Elle voulait savoir depuis combien de temps était morte la dame Blanche, si c'était aux horreurs de

la famine qu'elle avait succombé, où elle était enterrée ; et, en un mot, toutes les particularités qui la concernaient.

— Quoique nous ayons eu tous à souffrir du manque de nourriture, dit Hubert, notre vénérée maîtresse n'a pas succombé victime des tortures de la faim. Sa constitution depuis si longtemps minée par le chagrin n'a pu résister au choc qu'elle éprouva, il y a six semaines, lorsqu'un accident la rendit témoin de la mort hideuse du marquis de Schomberg et de la baronne Hamelin, qui reçurent le baiser de la vierge !

— Ah ! c'est ainsi qu'a péri la baronne ? observa Zitzka. Mais, continuez, ajouta-t-il aussitôt.

— Il y a seulement trois jours qu'elle a rendu le dernier soupir, reprit Hubert ; et ses restes n'ont pas encore été confiés au tombeau. La vérité est que l'état de misère et d'incertitude où le siège a réduit tout le monde dans le château, ici et en haut, a retardé les préparatifs que nous nous proposons de faire pour ses obsèques. Et pourtant, ce ne sont pas les *pleureurs* qui manquent, ajouta Hubert, en promenant lentement ses regards sur l'assemblée qui les entourait.

Tous les assistants regardaient Zitzka avec une sorte d'étonnement et d'anxiété : car Lionel et Conrad, qui étaient dans la foule, avaient reconnu le chef des Taborites et l'avaient signalé aux autres.

— Oui, en effet, il y a des pleureurs, observa Zitzka, si tous ceux que je vois autour de moi la regrettent assez pour prier pour elle.

— Il n'en est pas un de ceux ici présents que celle dont les restes sont dans cette chambre à côté n'ait sauvé du supplice de la statue de bronze, répliqua Hubert.

— Vous dites que son corps repose dans cette chambre, murmura Blanche, en prenant la main du vicillard, et en fixant sur lui ses yeux pleins de larmes.

— Oui, et vous pourrez contempler pour la dernière fois ses traits de marbre, dit Hubert, qui comprit le regard de supplication que la jeune fille attachait ainsi sur lui.

En parlant ainsi, il se dirigea vers la chambre qu'il avait indiquée. Blanche et le capitaine des Taborites l'accompagnèrent, et furent eux-mêmes suivis par tous les membres de la communauté.

Hubert ouvrit lentement et solennellement la porte : le corps de la dame Blanche reposait sur un lit dressé à l'autre extrémité de la pièce. Elle était vêtue de cet habit de carmélite qu'elle portait habituellement durant sa vie ; ses mains étaient croisées sur sa poitrine, et son visage avait encore l'expression de la sainte résignation dont elle était animée à ses derniers moments.

Blanche se pencha sur le lit, et au moment où elle baisa le front glacé de sa mère, de grosses larmes roulèrent de ses joues sur celles de la morte. Le capitaine général aussi se pencha sur celle qui n'était plus, et le guerrier fut agité de bien profondes émotions, en contemplant ces traits qu'il avait vus, il y avait de cela vingt ans, si beaux, et qu'il n'avait jamais plus espéré revoir.

Puis, le guerrier et la jeune fille s'agenouillèrent à côté du lit : et Hubert étendant les bras comme un prophète vers les hommes vêtus de noir et les femmes enveloppées dans leurs robes blanches, s'écria d'un ton mesuré et solennel : — A genoux, mes frères, à genoux, mes sœurs, et prions pour le repos de l'âme d'Ermenonda, baronne de Rotenberg !

Et alors les assistants apprirent pour la première fois que celle qui avait été si longtemps leur génie tutélaire n'était autre que la femme du baron de Rotenberg, cette même femme que le monde supposait être morte depuis vingt ans, et à la mémoire de qui on avait élevé un superbe tombeau de marbre!

L'on pria durant un quart d'heure environ, puis, sur un signe du vénérable Hubert, tout le monde se retira, et quand une fois la porte fut refermée, Zitzka expliqua ce qu'il désirait qu'on fît.

—Les restes de la baronne seront enterrés cette nuit, dit-il, et la tombe élevée à sa mémoire cessera d'être une hideuse moquerie. Je vais retourner au camp, et je reviendrai le plus vite possible, avec des provisions et des maçons pour ouvrir le monument de marbre et le sceller ensuite, lorsqu'on y aura déposé la mère de Blanche. Tu resteras ici, mon enfant, continua-t-il, en s'adressant à sa fille; et Hubert te donnera toutes les explications que tu pourras désirer. Dans une demi-heure je serai de retour: nous procéderons à l'enterrement, et nous rendrons ensuite à la liberté les malheureuses victimes de cet infâme tribunal.

A ces dernières paroles du capitaine des Taborites, la plus grande agitation régna dans l'appartement. Parmi les prisonniers de la statue de bronze, les uns sentirent les forces leur manquer à l'idée de sortir du tombeau où ils avaient été enfermés vivants; d'autres tombèrent à genoux et rendirent à Dieu des actions de grâce. Il y en eut qui éclatèrent en sanglots; beaucoup se jetèrent dans les bras les uns des autres, et qui poussèrent des cris de joie, oubliant que le corps de leur bienfaitrice était là dans la chambre à côté d'eux.

Mais les plus heureux peut-être furent Lionel et Conrad, les deux pages de Henri de Brabant.

Zitzka recommanda Blanche à Hubert, et sortit seul, refusant de se faire accompagner à travers les souterrains. Il n'était pas fâché, d'ailleurs, de se trouver seul après les incidents qui venaient de l'émouvoir, et il avait la persuasion qu'en étant muni de la lampe que lui avait remise l'intendant, il n'aurait pas de peine à trouver sa route.

Il traversa la chambre circulaire, et entra dans la grande salle où se dressait la statue de bronze. La curiosité le poussa à s'approcher de l'image pour la contempler; mais à peine avait-il commencé à en étudier les détails, que le bruit de plusieurs pas se dirigeant de son côté frappa ses oreilles. Il se retourna, et vit la chambre circulaire déjà remplie d'hommes armés et deux ou trois d'entre eux tenaient chacun une lampe à la main. Au même instant ils aperçurent Zitzka, et le reconnurent sur le champ.

Alors, pareils à des forcenés, ils se précipitèrent sur le taborite, pour se venger de l'homme qui était l'auteur de toutes leurs souffrances et de toutes leurs humiliations, de l'homme qui leur faisait endurer toutes les horreurs de la famine, et dans les mains de qui le château allait bientôt être livré!

—Quoi! Zitzka ici! Est-ce possible! s'écria Cyprien qui conduisait la bande.

Le fait est que Cyprien craignant de tomber à la merci du capitaine-général des Taborites, avait déterminé quarante ou cinquante soldats de la garnison à profiter avec lui de l'obscurité de la nuit pour se frayer un chemin à travers les lignes de l'ennemi; et ils traversaient en ce moment les souterrains pour gagner la petite chapelle. Cette bande se composait

exclusivement des serviteurs jurés de la statue de bronze, et il entra dans leur projet de détruire en passant non seulement cette image, mais aussi la machine infernale qui était au-dessous, afin que le vainqueur ne pût se former une idée de ce qu'étaient les mystères de cette association.

En voyant ces hommes se précipiter sur lui, et en s'apercevant qu'il était reconnu, Zitzka jeta sa lampe et s'arma de son épée. Mais dans l'effort soudain qu'il fit pour parer les coups qu'on lui portait, son pied glissa sur le pavé, et il tomba lourdement.

En une seconde il fut terrassé par les misérables dont les yeux, rendus féroces par la faim, se fixaient sur lui avec une expression de rage triomphante. Déjà douze épées se levaient pour le frapper quand Cyprien s'écria avec force :—Ne le tuons pas ainsi, mes amis; que le plus grand de nos ennemis soit la dernière victime offerte à la statue de bronze!

Des acclamations unanimes accueillirent cette proposition.

—A l'œuvre, et ne perdons pas un instant! cria Cyprien dont la soif de vengeance était encore accrue par l'air hautain et de défi avec lequel Zitzka le regardait lui et l'instrument de mort. Allons, que deux d'entre vous servent d'exécuteurs, qu'un autre approche une lumière, et l'usurpateur connaîtra les douceurs du baiser de la vierge!

En prononçant ces dernières paroles, Cyprien jeta un regard de haine diabolique sur le capitaine-général. Puis, s'avancant vers la statue, il montra à deux de ses hommes le ressort qui mettait le mécanisme en mouvement. Alors les bras de la colossale image se déployèrent lentement, et toute la partie antérieure du corps s'ouvrit de la façon que nous avons décrite dans un précédent chapitre.

—Attendez que je m'assure que les lames sont bien tranchantes et les piques bien pointues, s'écria Cyprien qui voulait ajouter au supplice de Zitzka en lui en détaillant toutes les horreurs. Tu n'as plus qu'un œil, Zitzka, ajouta-t-il, mais celui-là aussi ne verra bientôt plus.

Cette plaisanterie fut accueillie par des éclats de rire.

Puis, sous prétexte de s'assurer que l'horrible engin de mort était en bon état, mais en réalité pour prolonger de quelques instants les tortures qu'il pensait infliger au capitaine-général, Cyprien se baissa et regarda dans le corps de la statue.

Mais à cet instant, prompt comme l'aigle qui fond sur sa proie, une femme s'élança de l'extrémité opposée de la salle, sans manteau, sans voile; et, avant même que l'exclamation de surprise poussée par les assistants eût cessé de vibrer dans l'air, avec la rapidité de la foudre, elle fut auprès de la statue de bronze. A ce moment, Cyprien retirait sa tête de l'intérieur de l'image, il pouvait voir déjà les traits enflammés d'Ætna et ses regards qui brillaient comme deux météores, quand celle-ci le poussa avec une force qui fut irrésistible.

Ce fut l'affaire d'un moment! Cyprien fut précipité dans l'intérieur de la statue de bronze; les deux exécuteurs reculèrent avec épouvante, et les bras ainsi que les portes se refermèrent, tandis que la cloche annonçait que l'œuvre de destruction s'opérait.

Tous les assistants restaient saisis de consternation, à l'exception d'Ætna, qui, étendant le bras de l'air d'une pythoïsse s'écria :—*Ainsi périt le misérable qui a causé ma perte et mon malheur!*

A peine avait-elle prononcé ces mots qu'il se fit un grand bruit dans les souterrains, et presque aussitôt la salle de la statue de bronze fut envahie par une foule de soldats taborites.

La sentinelle placée devant la petite chapelle voyant que la demi-heure était passée et que Zitzka n'était pas de retour, avait obéi aux instructions qui lui avaient été données.

En une seconde, les serviteurs jurés du tribunal secret furent mis hors de combat, Zitzka fut délivré du péril qui le menaçait, et Œtna n'eut plus rien à redouter de ceux qui auraient été tentés de venger sur elle la mort de Cyprien.

Pendant ce temps, le mécanisme maudit avait fait son œuvre, et le ruisseau avait emporté jusqu'aux moindres traces de l'horrible tragédie.

LXIX.

A CHACUN SES ŒUVRES.

Une heure ne s'était pas écoulée depuis la scène que nous venons de raconter, que bien des changements étaient survenus dans le château de Rotenberg.

La bannière des seigneurs avait été abaissée sur la tour centrale, et remplacée par celle des Taborites. On avait emporté du camp des quantités de provisions et des vivres qui avaient été distribués aux assiégés. Les Taborites occupaient maintenant tous les postes, et ceux des seigneurs qui étaient considérés comme les auteurs de l'insurrection avaient été réunis dans un vaste appartement dont les portes étaient gardées par des sentinelles. Quant aux femmes, aux filles et aux enfants, on les avait fait entrer dans une pièce voisine.

On avait fait également sortir de leur tombeau les victimes de la statue de bronze que la dame blanche avait sauvées, et elles se trouvaient toutes rassemblées dans le plus magnifique salon du château.

Œtna était prisonnière dans une chambre où son oncle lui avait ordonné de se rendre ; mais elle était heureuse et triomphante, car elle s'était enfin vengée ?

Dans une autre pièce étaient le capitaine-général, sa fille et Hubert. Un courrier avait été dépêché au comte de Schonwald, avec une lettre écrite de la main de Zitzka ; un second avait été également envoyé à la chaumière du garde forestier Gaspard, et un troisième enfin au château d'Ildegarde.

Tous ces arrangements avaient été pris en moins d'une heure, et Zitzka et ses amis attendaient le baron de Rotenberg qu'il avait envoyé chercher.

Le baron ne tarda pas à être introduit. Il savait déjà que les Taborites étaient en possession de son château, il savait aussi qu'on avait découvert le secret de la statue de bronze, et il était naturel qu'il craignit d'être lui-même livré au supplice qu'il avait infligé à tant de malheureux. Mais il n'était pas un lâche, et ce fut d'un pas ferme qu'il s'avança en présence du capitaine-général.

Mais lorsque ses regards tombèrent sur Blanche, il reconnut en elle la jeune fille qui l'avait délivré du château de Prague et qui était l'objet des affections de son fils ; ce fut avec un étonnement indicible qu'il chercha à s'expliquer sa présence dans le château, et surtout la familiarité avec laquelle elle s'entretenait avec Zitzka. Il ne fut pas moins surpris de trouver Hubert au nombre des personnes appelées à le juger.

D'un geste de la main, Zitzka ordonna aux gardes de se retirer, puis il fit signe au baron de Rotenberg de s'asseoir. Celui-ci prit le siège que lui désignait le capitaine-général, et regarda alternativement Hubert et Blanche comme pour lire sur leur visage le sort qui lui était réservé. Mais Hubert évita de rencontrer son regard, tandis que Blanche, ému par tous les incidents dont elle avait été témoin, suppliait son père de se montrer miséricordieux.

—Baron de Rotenberg, dit Zitzka en rompant enfin le silence et d'un ton solennel, je commence par vous dire que vous n'avez rien à craindre pour votre vie. Si grands qu'aient été vos crimes, pas un cheveu ne tombera de votre tête ; mais je dois vous prévenir qu'un emprisonnement perpétuel vous mettra désormais dans l'impossibilité de continuer votre coupable carrière. Vous serez, d'ailleurs, entouré des égards dus à votre rang.

—La vie que vous m'accordez ne vaut pas la peine que je vous remercie, répliqua le baron de Rotenberg d'un ton de défi.

—Ne vous hâtez pas tant, dit Zitzka avec solennité ; car il se peut que les révélations que j'ai à vous faire éveillent quelque bon sentiment jusqu'à ce jour endormi dans votre âme. Je ne croirai jamais, malgré toutes les mauvaises influences au milieu desquelles vous avez été placé, je ne croirai jamais, dis-je, que vous soyez parvenu à étouffer toute émotion noble et généreuse.

—Où voulez-vous en venir avec ce beau sermon ? demanda le baron en cherchant à cacher sous un ton d'arrogance l'intérêt et l'anxiété qu'il éprouvait en réalité.

—Sachez donc, dit Zitzka, que la femme dont vous avez proclamé la mort il y a vingt ans...

—Ah ! ma femme ! s'écria le baron dans un paroxysme d'agonie. Comment ! tu aurais trahi ce secret, misérable ? ajouta-t-il en se tournant vers l'intendant.

—Hubert n'a rien révélé, jusqu'au moment où un accident ou plutôt la Providence m'a fait faire des découvertes telles que toutes dénégations seraient inutiles, observa Zitzka. Mais vous ferez bien baron de Rotenberg, ajouta-t-il, de ne pas m'interrompre en accusant ainsi les gens qui ne méritent que respect et vénération, et de m'écouter ; car, sachez-le donc, cette femme est morte seulement il y a trois jours !

Cette nouvelle produisit un effet terrible sur le baron de Rotenberg. Pendant plus d'une minute il demeura interdit, la bouche ouverte et les yeux fixés d'un air hagard sur le capitaine-général. Mais enfin la lumière se fit dans son esprit, et se dressant sur sa chaise, il s'écria :— Je comprends tout ! oui... cela doit être, et vous avez dit vrai, Zitzka, Hubert, tu l'as sauvée, tu m'as trompé, et tu l'as laissée vivre ! Et cette apparition à l'autel, le jour où la couronne de Bohême allait être donnée à mon fils. Oui, c'était elle, c'était Ermenonda !

Et, saisi d'un tremblement convulsif, il retomba sur son siège.

— A présent, écoutez-moi, et calmez-vous s'il est possible, reprit Zitzka : car pour que justice soit rendue à la baronne de Rotenberg, j'ai une déclaration à faire, et, sur mon âme, mes paroles seront l'expression de la vérité la plus exacte.

—Oui, encore une lumière qui éclaire le passé ! s'écria le baron. C'est vous, général Zitzka, c'est vous qui...

—Écoutez-moi, dit Zitzka, en l'interrompant. Lorsque j'étais jeune, et

que je n'étais connu que sous le nom de Zaktiz, je vis Ermenonda, chez ses parents. Nous ne tardâmes pas à concevoir l'un pour l'autre la plus tendre, la plus vive affection. J'étais pauvre, et l'on me traita d'audacieux parce que j'osais aspirer à la main de celle qui m'avait donné son cœur. Que vous dirai-je ? Un prêtre bénit secrètement notre union, et il s'écoula près d'une année pendant laquelle nous nous voyions souvent, puisque j'étais entré comme page dans la maison des parents d'Ermenonda. Mais un jour vint où je fus forcé de m'éloigner et d'aller combattre avec les Turcs. Le temps de mon absence qui fut longue, fut mis à profit ; on répandit le bruit de ma mort, on montra à Ermenonda des lettres qui attestaient que j'avais été tué à Belgrade ; et enfin, après deux ans de résistance, Ermenonda vaincue par les supplications de sa famille, par leurs menaces même, se laissa conduire à l'autel, par vous, à qui elle n'avait pas caché un seul des incidents de son passé. Mais vous étiez épris de sa beauté, et vous ambitionniez la possession de sa fortune. Quand je revins au bout d'une absence de plus de deux ans, je rencontrai celle qui était devenue votre femme, dans une des allées de la forêt ; et lorsque éperdue et folle de douleur, elle allait m'avouer ce qui s'était passé, me dire que sa fille, la mienne dont vous connaissiez la naissance avait été confiée à de bons et honnêtes paysans, qu'elle avait été sauvée, en un mot, par Hubert qui avait reçu l'ordre de la faire disparaître, à ce moment, dis-je, vous arrivâtes à la tête de plusieurs cavaliers, dans un accès de jalousie..

— Ou, dit le baron de Rotenberg, je crus qu'elle était coupable. Mais je remercie Dieu qu'on ne l'ait pas livrée au supplice auquel je l'avais condamnée, car je ne peux oublier, malgré tout, qu'elle est la mère de mon fils Rodolphe.

— Oui, elle a vécu, grâce à cette excellent homme, répliqua Zitzka en indiquant Hubert, dont les joues pâles et creuses étaient baignées de larmes. Mais nous attendrons à demain, baron de Rotenberg, pour vous donner toutes les explications qu'il vous importe de connaître, ajouta Zitzka. Nous avons, à présent, un devoir sacré et solennel à remplir, je veux parler de la célébration des obsèques de la baronne Ermenonda.

— Je savais qu'elle avait imprudemment donné ses affections, dit le baron de Rotenberg d'une voix émue, et cela, je le lui avais pardonné avant de la conduire à l'autel, mais j'avais cru plus tard qu'elle m'était infidèle, et pendant vingt ans, je suis resté sous cette impression. J'admets que je me sois laissé égarer par la jalousie, c'est même probable, puisque vous me l'affirmez. Je lui donnerai la seule satisfaction qu'il est maintenant en mon pouvoir de lui accorder : j'accompagnerai ses restes au tombeau.

— Je suis charmé, baron de Rotenberg, du changement qui s'est opéré dans vos sentiments, dit Zitzka. En attendant l'arrivée du comte de Schonwald, que j'ai envoyé prévenir, je vous ferai une communication concernant la jeune fille que vous voyez.

Et il indiqua Blanche qui avait pleuré à chaudes larmes tant qu'avait duré cette conversation.

— Cette jeune héroïne, reprit Zitzka, qui vous a délivré, vous, baron de Rotenberg, du château de Prague, est ma fille, l'enfant d'Ermenonda !

— O Dieu ! et Rodolphe l'aimait, et il voulait l'épouser ! s'écria le baron. Mais grâce au ciel ! cette dernière iniquité ne s'est pas accomplie ! Que pensera Rodolphe !.. quand il saura que sa mère a vécu jusqu'à aujourd'hui, dans un sombre sépulcre, isolée du monde, et que c'est à Hubert

seul qu'elle a dû d'avoir échappé au supplice de la statue de bronze ? Il excrera son père, et la malédiction de mon fils est plus que je n'en saurais supporter. Mais si je lui expliquais tout. . .

—Oui, c'est ce qu'il y a de mieux à faire, dit Zitzka ; car tant de personnes connaissent déjà quel a été le malheureux sort de la baronne Ermenonda qu'il serait impossible d'empêcher que Rodolphe en soit informé tôt ou tard.

—Et cependant. . . et cependant, fit remarquer le baron qui tremblait d'émotion, j'aimerais mieux mourir plutôt que d'avouer à mon fils que pendant vingt-cinq ans j'ai été le chef du tribunal de la statue de bronze. Sachez donc qu'il ne sait rien de ces horribles mystères, qu'il ignore même l'existence de ces souterrains. D'ailleurs, il y a un registre sur lequel sont inscrits les noms de toutes les victimes du tribunal, et sur ce registre il y trouverait celui de sa mère. . .

—Il suffit ! dit Zitzka : le hasard a voulu que j'assiste au supplice infligé par la statue de bronze.

—Vous. . . vous avez vu ! s'écria le baron avec le plus grand étonnement.

—Oui, et j'ai failli en être victime, répondit le capitaine-général. Ce misérable. . .

—Ah ! Cyprien ? dit le baron ; eh bien ?

—Il n'est plus, répliqua Zitzka. *Cetna Ildegardo*, ma nièce, a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour sa vengeance.

—Que me dites-vous ? s'écria le baron ; Cyprien m'avait affirmé qu'*Cetna Ildegardo* était morte il y a plusieurs années : et vous me dites qu'elle vit, qu'elle est votre nièce. . .

—Oui, répliqua Zitzka ; mon père était le baron Georgey, et les ruines du château de mes ancêtres ne sont qu'à quelques milles d'ici.

En ce moment, un coup frappé fortement contre la porte retentit dans l'appartement ; et le vicil Hubert s'empressa d'aller ouvrir.

—Qu'est-ce qu'il y a demanda Zitzka.

—Rodolphe de Rotenberg, général, le fils du baron, répondit un soldat a voulu :

—Mon fils ? qu'est-ce qui est arrivé à mon fils ? s'écria le baron de Rotenberg saisi d'un funeste pressentiment.

—Il a voulu s'échapper. . . il a attaqué les sentinelles chargées de le garder, dit le soldat taborite : il en a tué une, en a blessé mortellement une autre, et. . .

—Et quoi ? demanda le baron, avec la plus poignante anxiété.

—Et il a reçu une balle, répondit le Taborite.

—Est-il mort, ou seulement blessé ? s'écria de Rotenberg, en s'accrochant à une dernière espérance. Parlez. . . parlez ! Dites-moi qu'il n'est pas mort. . .

—Hélas ! je ne dirais pas la vérité, répondit le soldat, d'un ton de compassion.—Oh ! Rodolphe ! mon fils Rodolphe ? s'écria le baron avec une indescriptible angoisse.

Et, après avoir chancelé un instant, il tomba sur ses genoux. Puis, se frappant le front, il s'écria :

—O Dieu ! voilà le châtement que tu me réservais.

A ce moment le comte de Schonwald entra dans l'appartement.

L'ONCLE DE BLANCHE.—HENRI DE BRABANT.

Le comte de Schonwald était déjà préparé au récit que Zitzka avait à lui faire. Comme nous désirions passer rapidement sur cette partie de notre histoire, nous dirons seulement qu'en apprenant que Blanche était la fille de sa malheureuse sœur, et par conséquent sa nièce, il s'approcha d'elle et l'embrassa avec beaucoup de cordialité. Nous avons vu, d'ailleurs, dans différentes circonstances, qu'il était complètement étranger au tribunal dont le baron de Rotenberg était président : la distance qui le séparait de Zitzka n'était donc pas longue à franchir, et ils furent bientôt tous deux dans les meilleurs termes.

—Quant à vous général Zitzka, dit-il, en tendant la main au chef Taborite, je ne saurais garder aucun mauvais vouloir, à cause du malheureux amour qui a existé autrefois entre vous et ma sœur. Au contraire, ajouta-t-il avec émotion, si ma mère eût laissé Ermenonda libre de suivre les impulsions de son cœur, et d'épouser l'humble page qui portait le nom Zaktiz, et qui sous le nom de Zitzka a rempli le monde de sa renommée, sans l'orgueil insensé de ma mère, dis-je, bien des maux, bien des horreurs auraient été évitées.

La porte s'ouvrit, et l'un des serviteurs de Zitzka vint annoncer que les préparatifs étaient terminés pour les funérailles de la baronne de Rotenberg. Zitzka jeta alors un regard sur le baron, et ce malheureux, plein de repentir pour le passé, leva les yeux et fit signe qu'il était prêt à tenir la promesse qu'il avait faite d'assister à la cérémonie.

Hubert marcha devant, tenant un cierge dans chaque main ; puis venaient le baron de Rotenberg, et Blanche qui s'appuyait sur le bras de son père. Le comte de Schonwald suivait derrière. Ils descendirent par un escalier dérobé et se trouvèrent dans la chapelle du château. Une porte placée derrière l'autel leur permit de passer de là dans les souterrains, et en faisant un détour, ils arrivèrent au milieu des tombeaux, sans avoir eu à traverser la salle de la statue de bronze.

La principale allée du vaste cimetière était éclairée avec des cierges placés dans des chandeliers fixés aux piliers qui supportaient la voûte ; et deux lignes de lumières s'étendaient également jusqu'à la grille de l'escalier de marbre qui conduisait à l'oratoire. On ne se servait de cette chapelle souterraine que lorsqu'un membre de la famille de Rotenberg mourait, avant que le cercueil fut déposé dans la tombe destinée à le recevoir. Au moment où elle atteignit la grille, Blanche se rappela que c'était sa mère elle-même qui lui avait appris l'usage de cette oratoire.

Des serviteurs attendaient là avec des manteaux de deuil que revêtirent immédiatement Zitzka, sa fille, le baron de Rotenberg, le baron et le vieil Hubert. Tout cela se fit au milieu du plus religieux silence. L'on monta ensuite les degrés, et tous entrèrent dans l'oratoire qui était tendu de draperies noirs et dont l'aspect était lugubre.

Le cercueil, couvert du drap, était au milieu de la petite chapelle. D'un côté étaient les hommes de la communauté que la comtesse Ermenonda avait sauvés, de l'autre étaient rangées les femmes. Un prêtre se tenait debout à l'autel. La cérémonie commença : le *de profundis* fut chanté avec une sublime solennité, et quand les prières habituelles eurent été réci-

tées, le cercueil fut porté dans le cimetière, et déposé dans le monument qui avait été élevé à la mémoire de la morte vingt ans auparavant.

La cérémonie était finie. Les assistants se retirèrent, les lumières s'éteignirent, le jour commençait à se lever sur les tours grises du château.

Blanche s'était retirée dans la chambre qu'on lui avait préparée ; le baron de Rotenberg avait également manifesté le désir d'être seul ; mais Jean Zitzka, le marquis de Schonwald et le vieil intendant restèrent ensemble pour épancher entre eux leurs sentiments de mélancolie, et se raconter tous les incidents de la vie de la malheureuse baronne Ermenonda.

Nous voudrions bien faire part à nos lecteurs des détails que le vicil Hubert développa dans cette circonstance ; mais nous espérons qu'on suppléera sans peine aux explications que nous sommes obligés d'omettre pour abrégier une histoire déjà trop longue.

Après avoir passé plus d'une heure et demie à causer du passé, Zitzka fit venir un page, et apprit de lui que, selon les ordres qu'il avait donnés, des officiers avaient brisé la statue de bronze et les machines qu'on avait fait de tout un monceau auquel on avait mis le feu.

Sur les indications du vieil Hubert on tira les registres et autres documents du tribunal de la caisse en fer où ils étaient serrés, et on les livra également aux flammes.

Ainsi finit le tribunal de statue de bronze : ainsi périt la mention de ceux qui avaient subi le baiser de la vierge !

Blanche entra alors dans l'appartement. Son père et son oncle l'accueillirent avec affection, et le vieil intendant avec cordialité et respect. Elle était pâle, très pâle ; et ce fut avec un tremblement dans la voix qu'elle répondit aux paroles affectueuse qui lui furent adressées. On comprend, en effet, qu'elle était dans une situation à être agitée par des sentiments bien divers.

Dès que le déjeuner qu'on s'empessa de servir fut fini, le capitaine-général des Taborites fit venir tous les membres de la société des morts que nous avons vus dans les souterrains. Puis, en quelques mots, il leur dit qu'ils étaient libres de retourner dans ce monde, chercher des amis qu'ils pouvaient encore avoir, ou pleurer sur la tombe de ceux qui n'étaient plus ; et comme beaucoup d'entre eux devaient se trouver sans moyens d'existence, Zitzka voulut que les trésors trouvés dans les tombeaux et qui avaient appartenus à la princesse Elizabeth de Bohême fussent partagés également entre tous.

Parmi les plus contents furent Lionel et Conrad, qui ne craignirent pas de s'approcher de Zitzka et de s'informer auprès de lui de Satanaïs et de ses deux amies Linda et Béatrice.

Le front de Zitzka se chargea soudainement d'un nuage et il se disposait à répondre sévèrement quand la porte de l'appartement s'ouvrit brusquement et un soldat Taborite entra en s'écriant " Cœtna s'est échappée ! "

Le fait est qu'en examinant la chambre où elle avait été enfermée, Cœtna reconnut qu'en s'aidant des draps du lit, il lui serait possible de fuir. Elle était ainsi descendue par la fenêtre, jusque sur une pierre étroite, placée au-dessous à une distance d'au moins vingt pieds, et que de là elle s'était laissée glisser jusqu'en bas de la muraille. Les plus hardis ne purent voir sans frémir le danger auquel elle n'avait pas craint de s'exposer pour recouvrer sa liberté.

Zitzka fut extrêmement contrarié de cet incident, et s'empessa de dépêcher des émissaires dans toutes les directions.

Le forestier Gaspard et sa femme, que l'on avait fait prévenir la veille, arrivèrent en ce moment au château où ils furent reçus à bras ouverts par Blanche qui avait tant et de si étranges révélations à leur faire.

Pour être fidèle à l'histoire, nous devons dire que Zitzka avait à peine pris ses arrangements dans le château qu'il apprit qu'une armée Polonoise était entrée en Bohême, et marchait sur Prague, dans le but d'y renverser son gouvernement. Il n'y avait pas un instant à perdre, et Zitzka n'était pas homme à hésiter. Il serra sa fille dans ses bras, la confia aux Gaspard ; puis rassemblant son armée, il se mit à la tête et marcha à la rencontre de l'ennemi. Quant au château de Rotenberg, il y laissa une garnison assez nombreuse pour le défendre et garder prisonnier celui à qui appartenait cette forteresse.

Le matin de ce même jour, au moment où le soleil dorait l'horizon, Henri de Brabant s'éveilla dans sa tour du château d'Ildegardo. Il se sentait plus fort, et plus tranquille d'esprit que la veille. Le vieux Bernard entra et lui remit une lettre en disant : Le porteur de ce message est arrivé il y a plus d'une heure, mais je n'ai pas voulu réveiller Votre Excellence. Il a apporté avec lui un panier contenant toutes espèces de provisions ; et il attend pour savoir s'il y a une réponse.

Henri de Brabant ouvrit la lettre qui était attachée avec un fil de soie rouge et scellée avec de la cire. Voici ce qu'elle renfermait :

« Moi, soussigné, le capitaine des Taborites, envoie mes félicitations à celui qui la prudence m'empêche de nommer, de peur que cette lettre tombe dans des mains auxquelles elle n'est pas destinée.

— Des événements incroyables sont arrivés, des découvertes étranges ont été faites. L'armée royale n'existe plus. Rotenberg est dans mes mains, et je connais les mystères des souterrains du château. Mais tout cela n'est rien auprès de la révélation que je dois à la Providence : Blanche est ma fille !

D'après ce qu'elle m'a dit, je sais que vous êtes malade au château d'Ildegardo. Comme il paraît que Blanche ne connaît pas votre secret, je ne lui en ai pas parlé, et je n'en dirai pas un mot avant que vous ayez franchi la frontière d'Autriche. Vous pouvez donc, sans crainte, vous faire transporter au château de Rotenberg, d'où je vous écris, et où l'on vous prodiguera tous les soins que réclame votre état. Ma chère Blanche me charge de vous transmettre ses compliments respectueux.

« Tout à vous, d'amitié,

JEAN ZITZKA. »

L'on comprend que le contenu de cette lettre était de nature à surprendre grandement Henri de Brabant. Blanche, la jeune paysanne, la fille du capitaine-général des Taborites ! C'était incroyable ! Et cependant c'était Zitzka qui le lui écrivait !

Le chevalier ne montra pas la lettre à Bernard, à cause des allusions qui le concernaient, mais il lui communiqua tout le reste.

— Et Blanche est la fille de Jean Zitzka ! s'écria le vieillard, dès qu'il fut revenu de son étonnement !

Oh ! que j'en suis content, que j'en suis content ! car elle est une grande dame, maintenant, et elle mérite de l'être ! oui, c'est presque une princesse, car sûrement son père est aussi grand qu'un roi. Seigneur chevalier, ajouta-t-il, en fixant les yeux sur Henri, cette douce et charmante enfant qui a passé là des semaines à vous soigner, pourra bien épouser l'un des plus grands princes de l'Europe : car quel est le souverain qui ne serait pas fier de contracter une alliance avec la fille du haut et puissant Zitzka ?

—Vous avez raison, mon ami, répliqua le chevalier, d'un air pensif.

—Et quelle réponse Votre Excellence a-t-elle à donner au messager ? demanda Bernard.

—Je suis trop faible encore pour pouvoir écrire, dit Henri. Qu'il veuille donc faire savoir à Zitzka que je suis très sensible aux attentions qu'il me témoigne, mais que je craindrais en me faisant transporter à Rotenberg de m'exposer à une rechute ; qu'au surplus j'ai envoyé un de mes serviteurs à Vienne, d'où il ne peut tarder à revenir.

Le vicillard sortit pour s'acquitter de sa mission : et pendant plusieurs heures, Henri eut le loisir de réfléchir aux étonnantes nouvelles qu'il avait reçues.

Mais, ce même jour encore il lui était réservé une autre surprise : car, après une visite que lui fit Bernard pour le préparer à ce qui allait se passer, Lionel et Conrad se précipitèrent dans la cellule, et tombèrent à genoux auprès du lit de leur maître.

Six jours après, une litière traînée par quatre chevaux arriva de Vienne, et Henri de Brabant quitta les ruines du château d'Ildegardo.

Le vénérable Bernard accepta la proposition que lui fit le chevalier, et consentit à l'accompagner.

LXXI.

COMMENT HENRI DE BRABANT TINT SA PAROLE.

Plusieurs mois se passèrent et la nature reverdit avec le printemps.

Zitzka avait marché contre les ennemis de son gouvernement, et les avait battus. Puis il s'était rendu à Prague où il avait été accueilli avec enthousiasme.

Nous ferons remarquer que le baron de Rotenberg avait été emmené à Prague, et que Blanche, durant l'absence de son père, et avec son autorisation, se retira chez le garde forestier Gaspard, pour y attendre le rétablissement de la paix. Avouons-nous qu'elle avait une secrète pensée en préférant la chaumière où s'était écoulées ses jeunes années au château que Zitzka avait d'abord laissé sous ses ordres ?

La première semaine d'avril tirait à sa fin quand un courrier arriva de Prague à la chaumière du garde forestier. Il était porteur d'une longue et affectueuse lettre adressée par le capitaine-général à sa fille ; et dans cette lettre, Zitzka la priait de venir à Prague où tous les préparatifs étaient faits pour la recevoir.

Ce fut les larmes aux yeux, et en ayant bien de la peine à réprimer ses émotions que Blanche fut obligée de faire les préparatifs nécessaires pour son départ. Il fut convenu qu'elle se mettrait en route le lendemain matin. Les Gaspard et Hubert, qui s'était retiré à la chaumière, devaient l'accompagner et douze Taborites, pris parmi la garnison du château de Rotenberg, reçurent ordre se tenir prêts à escorter les voyageurs.

Il était cinq heures de l'après-midi, lorsque ces préparatifs furent terminés ; et Blanche triste et rêveuse, sortit alors sur le seuil de la chaumière pour contempler encore une fois cette forêt dont tous les sentiers lui étaient familiers. Elle s'assit sur le banc de bois, et ne put retenir un soupir à la pensée qu'elle allait dire adieu à tous ces lieux qui tous lui rappelaient un souvenir.

Tandis qu'elle était plongée dans ses réflexions, tout à coup le galop de plusieurs chevaux vint frapper son oreille. Elle tressaille, et écoute, en

retournant la tête, pareille au faon timide qui est surpris par les aboiements des chiens, pendant qu'il se désaltère à la source.

Mais le bruit cessa brusquement, et Blanche sentit son cœur se glacer soudainement. Elle se disposait même à rentrer, quand il se fit un bruissement à travers les branches des arbres, et un cavalier, seul, richement vêtu, apparut dans l'allée.

Le regard rapide que Blanche jeta sur lui fut instantanément suivi d'une exclamation de joie qui s'échappa de ses lèvres. Puis, saisie d'une faiblesse soudaine, elle allait tomber, lorsque le cavalier, sautant à terre, la reçut dans ses bras.

— Dites-moi, Blanche, m'attendiez-vous ? demanda Henri de Brabant, que le lecteur a sans doute reconnu, en conduisant la jeune fille sur le banc, et en s'asseyant à côté d'elle.

— Je pensais, c'est-à-dire, j'espérais que vous ne m'oublieriez pas, seigneur chevalier, murmura Blanche dont le cœur était si plein qu'il lui était presque impossible de parler.

— Aviez-vous donc cru que je le pourrais ? s'écria Henri, dont les traits exprimaient la joie. Non, jamais un seul instant je n'ai cessé de penser à vous : et je ne suis pas revenu seulement pour vous renouveler le serment d'amitié que je vous ai fait, ni vous assurer de nouveau de mon éternelle reconnaissance ! Je suis venu, continua-t-il, en s'animant, pour vous dire que je ne puis vivre sans vous, Blanche, et que j'offre ma main à celle qui possède déjà mon cœur !

La jeune fille n'eut pas la force de répliquer ; mais le regard qu'elle leva sur Henri, en disait plus que les paroles les plus éloquentes.

Au même moment les Gaspard sortirent de la chaumière, et ils reconnurent immédiatement l'étranger qui avait sauvé Blanche de la violence de Rodolphe de Rotenberg, un soir de l'année précédente. Hubert, qui arriva aussi, reconnut également le chevalier autrichien que son jeune maître avait fait loger dans la chambre des États du château de Rotenberg.

Soudain, un nombre assez considérable de gentilshommes et de dames, tous mis avec une grande élégance, sortirent de la forêt et se dirigèrent vers la chaumière.

Lorsqu'il furent arrivés près de l'endroit où Henri de Brabant s'était levé de dessus le banc, tenant Blanche appuyée sur son bras, les seigneurs et les dames firent un salut respectueux et tous se formèrent en demi-cercle.

— Mesdames et messeigneurs, dit Henri de Brabant, en se dresant de toute sa hauteur, et les yeux brillants de bonheur, mesdames et messeigneurs, je vous présente la fille du grand et puissant Zitzka, que j'ai choisie pour partager avec moi le trône impérial.

Blanche, en attendant ces paroles, leva la tête et regarda autour d'elle avec égarement. D'un côté elle vit les seigneurs et les dames qui tous témoignaient par leur air et leur attitude le respect que leur inspirait Henri de Brabant. De l'autre elle vit Gaspard, sa femme, et Hubert tomber soudainement à genoux, dès que le chevalier eut fait connaître son rang.

— Oui, Blanche, dit Henri, le temps des mystères est passé. Le ciel vous a destinée par vos vertus à recevoir la plus grande récompense que le monde puisse donner. Est-il donc nécessaire que je vous dise en toutes paroles que celui que vous avez connu et aimé sous le nom de Henri de Brabant, n'est autre que Albert, Empereur d'Allemagne !

—O mon Dieu ! c'est un songe !.. ce doit être un songe ! murmura Blanche, d'une voix étouffée.

—Non, c'est une réalité, une belle et joyeuse réalité, répondit-il.

Les dames et les seigneurs s'assemblèrent alors autour de notre héroïne, et il ne lui fut plus possible de douter du bonheur qui lui était réservé.

LXXII.

AIX-LA-CHAPELLE.

Deux mois après l'incident que nous venons de rapporter, deux grandes cérémonies eurent lieu à Aix-la-Chapelle, capitale de l'Empire d'Allemagne. L'une fut le mariage de l'Empereur Albert avec Blanche Zitzka qui devint aussi impératrice d'Allemagne ; et l'autre fut leur couronnement et leur installation sur le trône des Césars.

Le mariage fut célébrer dans cette même cathédrale qui renferme le tombeau de son fondateur, le grand et illustre Charlemagne, et où, dans des monuments de marbre et de bronze reposent les cendres de tant de monarques et de héros dont les noms vivent dans l'histoire.

Nous voudrions retracer les grandeurs de cette journée, pour faire voir à nos lecteurs que l'enthousiasme du peuple ne date pas de nos jours ; mais nous avons hâte d'arriver au bout de notre tâche. Nous dirons seulement que devant une galerie de sièges placés en amphithéâtre à droite de l'autel étaient Gaspard et sa femme. Gaspard avait été nommé gardien-chef de toutes les forêts de l'empire ; et, ainsi que sa moitié, il était habillé selon le rang élevé qu'il occupait à la cour. Là aussi étaient Bernard qui avait été nommé grand sénéchal de la maison de l'Empereur, et le vénérable Hubert qui avait été fait gouverneur du palais de Aix-la-Chapelle.

Il ne manquait à la cérémonie que le grand Zitzka : il avait sans hésitation consenti à cette alliance, non-seulement parce qu'elle assurait le bonheur de sa fille, mais aussi parce qu'il avait la plus grande estime et la plus grande admiration pour la personne du noble et chevaleresque empereur Albert. Mais en sa qualité de chef républicain, il avait cru devoir rester à Prague, et il s'était contenté de bénir Blanche au moment où elle quitta sa patrie pour devenir Impératrice.

Le lendemain eut lieu le couronnement ; et cette fête compte parmi les plus belles et les plus grandioses qu'ait enregistrées l'histoire.

Les noms et les titres de l'Empereur et de l'Impératrice sont ainsi spécifiés dans le registre que l'on conserve encore aujourd'hui à Aix-la-Chapelle :

“ *Albert Ernest Louis, chevalier de Brabant, baron de Hazbourg, duc-souverain d'Autriche, roi de Hongrie, et Empereur d'Allemagne.*

Blanche Zitzka, femme de Brabant, baronne de Hazbourg, duchesse souveraine d'Autriche, reine de Hongrie, et Impératrice d'Allemagne.”

Un mois après le couronnement il arriva un incident qui donna la solution de bien des circonstances qui étaient encore un mystère.

L'empereur et l'impératrice se promenaient un soir dans les jardins du palais, causant du passé et de leur bonheur présent, quand Lionel, qui portait maintenant son véritable nom de comte d'Arlon, s'avança vers leurs Majestés.

Il marchait d'un pas léger et rapide, et il était évident qu'il avait une grande nouvelle à annoncer.

—Bien sûr il vous est arrivé un grand bonheur, mon cher Lionel, et je

m'en réjouis sincèrement, lui dit l'empereur. Lionel et son ami Conrad de Pirna, ajouta l'empereur en se tournant vers l'Impératrice, sont les seuls qui n'ont point pris part aux fêtes par lesquelles on a célébré notre mariage.

—Est-ce que Votre Majesté n'a pas, un jour, mentionné devant moi certaines jolies demoiselles nommées Linda et Béatrice ? demanda Blanche, en souriant.

—C'est possible, dit l'Empereur. Est-ce que vous auriez des nouvelles de ces jeunes filles ?

—Avec la permission de Vos Majestés, répondit Lionel, les demoiselles dont il est question sont en ce moment dans le palais, et Conrad est avec elles.

—Ah ! je comprends ! dit l'Empereur. Elles sont sans doute venues à Aix-la-Chapelle pour me remettre un message d'une dame qui, en sa qualité de nièce de Zitzka, se trouve être parente de l'Impératrice.

—Linda et Béatrice n'ont point de message pour Votre Majesté, dit le comte Lionel Arlon : mais leur maîtresse, *Ætna*

—Si ma cousine *Ætna* est dans le palais, nous devons la recevoir convenablement, dit l'Impératrice : puis elle murmura à l'oreille de son mari, vous savez, cher Albert, que quelles que soient ses fautes, je n'ose dire ses crimes, elle a été victime de faits et de circonstances bien extraordinaires : nous ne devons donc pas être sévères à son égard.

—Tu es un ange de bonté, répondit l'empereur sur le même ton. Puis, s'adressant de nouveau à Lionel, il lui dit :— Faites conduire *Ætna* dans les appartements de l'impératrice, nous irons l'y trouver dans quelques minutes.

Le jeune page s'inclina et se retira : aussitôt l'empereur et l'impératrice se rendirent, seuls et sans suites, dans ce salon où *Ætna* Ildegardo les attendait.

Ætna était vêtue tout en noir : ses joues étaient extrêmement pâles, mais ses yeux n'avait rien perdu de leur éclat. Il y avait sur son visage une profonde mélancolie, et quand elle vit venir l'empereur et l'impératrice, ses traits eurent, un moment, une véritable expression d'angoisse.

Blanche, qui savait qu'elle possédait tout entier le cœur de son mari, s'approcha d'elle avec une grâce et une dignité pleine d'aisance.

—Ma chère cousine, soyez la bienvenue ici, dit-elle en lui prenant les mains. Si vous avez des chagrins, nous vous consolons, si vous avez des ennemis, nous vous défendons, et s'il vous faut un asile, vous le trouverez sous notre toit. En parlant ainsi, je ne fais qu'exprimer les sentiments d'Albert.

—Tu as raison, Blanche, fit observer l'empereur. Le passé, *Ætna*, ajouta-t-il, doit être oublié, oublié sous tous les rapports, et l'avenir seul doit nous occuper.

—Oui, mais je ne saurais vivre sous votre toit ni dans votre société, dit *Ætna* de sa voix claire et métallique. Et cependant, je vous remercie, Albert, et vous aussi Blanche, de l'offre que vous me faites, et de la sympathie que vous me témoignez. Il fut un temps, Blanche, où je vous haïssais, où je vous aurais tuée, si je l'avais pu. . . où j'aurais voulu tuer aussi cette homme illustre qui est *votre père*, et qui est mon *oncle à moi*. Mais ce temps est passé, et je vous aime à présent. Je n'envie point votre haute position, je ne suis point jalouse de la couronne qui ceint votre front ;

mais je vous envie l'amour de celui dont vous possédez le cœur. Puissiez-vous être heureux tous les deux ; c'est le vœu que fait pour vous Œtina Ildegardo.

En prononçant ces paroles, elle baissa la voix, et se détourna pour essuyer les larmes qui coulaient de ses yeux.

L'impératrice était aussi très-affectée, ainsi que l'empereur.

—Je n'ai voulu vous faire qu'une courte visite, reprit Œtina, après une pause durant laquelle elle fit appelle à tout son courage. Le vêtement de deuil que je porte a pour but de me rappeler mes fautes, et ces aspirations qui ont été la cause de mes crimes, ajouta-t-elle. J'ai juré de le porter pendant toute une année, et je tiendrai mon serment. Et c'est parce que je suis revenue à d'autres sentiments que j'ai osé me présenter devant vous pour deux raisons.

—Parlez, ma cousine, dit Blanche ; que pouvons-nous faire qui vous soit agréable ?

—Dites-moi, mes amis, continua Œtina, croyez-vous que le comte Lionel Arlon et le baron Conrad de Pirna aient pour mes jeunes amies Linda et Béatrice une affection sincère et honorable ?

—Je crois pouvoir vous répondre hardiment oui, dit l'empereur ; et en supposant que vous soyez décidée à nous quitter, je doute que mes pages laissent partir tranquillement vos amies.

—Dans ce cas, je vous confierai volontiers la destinée de ces deux jeunes filles que j'aime, ma chère cousine, dit Œtina en prenant les mains de l'impératrice, et en les pressant cordialement. L'un des objets de ma visite se trouvera ainsi rempli : l'autre ajouta-t-elle, était de vous remettre ces papiers, Albert.

Et en même temps elle tira un rouleau de papiers qu'elle tendit à l'empereur.

—Vous y trouverez, dit-elle, l'explication de plusieurs points de mon histoire qui peuvent encore vous paraître obscure. A présent, il ne me reste plus qu'à vous dire adieu.

Elle détourna la tête, durant quelques instants, et passa la main sur son visage.

—Adieu, Blanche, ma cousine, adieu, Albert, empereur d'Allemagne ! murmura-t-elle en réunissant dans la sienne la main de l'empereur et de l'impératrice.

Puis, les laissant retomber, elle s'enfuit de l'appartement.

Les explications que contenaient les documents remis par Œtina à l'empereur, le lecteur saura bien les deviner en partie : nous éviterons donc de plus longs détails à ce sujet. Quant au sort des divers personnages de notre histoire, nous dirons seulement ceci : c'est qu'il vécurent encore longtemps dans la situation que leur avaient faite les événements.

Zitzka mourut sans avoir pu consolider le gouvernement qu'il avait établi ; mais les idées qu'il avait semées firent leur chemin, et aujourd'hui encore nous en recueillons les fruits . . . Œtina s'enferma dans la solitude et mourut jeune. Les seules personnes qui eurent une pensée pour elle furent l'empereur, l'impératrice et Linda et Béatrice qui lui devaient leur bonheur.

LOUIS BAILLEUL.

(Fin.)

CHRONIQUE.

Patriotisme des chambres.—Le mois parlementaire.—Le million de la Nouvelle-Ecosse.—Les Shin-plasters.—Les taxes.—L'usure.—L'Intercolonial.—Encor les Féniens.—La nouvelle Province *Manitoba*.—Une sentence injuste.—Le Prince Arthur à Villa-Maria.—Mgr. l'Archevêque de Québec.—Mgr. l'Archevêque de Toronto.—Mgr. Cameron.—Nécrologies :—M. Bonin ; Rév. T. Quinan ; M. Fiset ; M. Baillargeon ; M. Audet ; Mgr. Cook, premier évêque de Trois-Rivières.

La Session du Parlement fédéral, qui sera peut-être close quand paraîtra cette Chronique, marquera dans l'histoire de la Puissance du Canada, comme l'une des plus importantes de la Législature, et par le nombre de lois, d'un intérêt majeur, qui ont été soumises aux Chambres, et par l'esprit qui en a animé tous les débats. Les haines de parti sont éteintes, et les oppositions factieuses n'osent plus se montrer. Il y a sans doute divergence de vues, d'opinions, de système, il n'en peut être autrement, et ce n'est pas mal ; mais ce qui fait espérer pour l'avenir, c'est que tout cède devant l'intérêt public, et les concessions faites par le ministère comme par l'opposition, resteront comme des exemples de patriotisme aux générations futures.

I.

A la fin de Mars dernier, le Parlement fédéral agitait la question de l'amélioration des canaux et des voies navigables, si vivement sollicitée par le Commerce. Le gouvernement, si les Chambres le secondent, est tout décidé à entreprendre cette œuvre qui exigera une dépense de douze millions de piastres. Il est même décidé à nommer une commission chargée de l'étude de cette question, dont le succès doit ouvrir aux vaisseaux océaniques, la navigation des Grands Lacs, et de faire de Montréal l'entrepôt du commerce de toute la vallée de l'Ottawa.

Le million d'indemnité, accordé à la Nouvelle-Ecosse pour son entrée dans la Confédération, a soulevé l'indignation des économistes du Haut-Canada. Jamais chose semblable ne se présentera de nouveau, M. Blake l'a juré ; car c'est une violation du pacte fédéral, une injustice criante envers les autres provinces. Tel a été le but de la motion qu'il a présentée à la Chambre, le 20 mars. Il aurait voulu que le gouvernement impérial portât défense de faire à l'avenir de telles libéralités. La majorité n'a pas été de son sentiment, car elle croit que le Gouvernement a le droit de disposer de ses revenus, surtout lorsqu'il s'agit, comme dans la circonstance actuelle, d'une mesure d'ordre public.

Le 5 avril, la Loi des Banques subissait sa troisième lecture ; le bill pour l'émission des billets de la Puissance, *Dominion notes*, était adopté. Le but est de bannir la monnaie américaine qui infeste le pays. Cinq mille piastres seront donc mises en circulation, et les *Shin-plusters* s'appuieront sur les garanties de la monnaie divisionnaire, que le Gouvernement a fait frapper à Londres, et dont les premières pièces sont déjà arrivées.

Le 7, Sir F. Hinks soumettait à nos législateurs, la brûlante question du Budget, et du nouveau tarif. Les recettes égalent à peu près nos dépenses, plus de 14 millions de piastres. Il y a cependant un déficit de 39,351 dollars, et l'on prévoit une dépense de 700,000, pour l'année courante. Afin de combler le vide de la caisse, des taxes nouvelles seront indispensables sur les grains, les produits des mines, les fruits, les animaux. La distribution de ces taxes a soulevé de vives réclamations de la part des Députés, de la part du Commerce et de la Presse, surtout dans la province de Québec. Les impôts sur la farine, la houille, le blé et le charbon, ont été difficilement acceptés ; le bill a cependant subi sa troisième lecture.

La création de ces impôts n'est que l'application des principes de cette politique nationale, que l'on a tant pressé le gouvernement d'adopter : aussi longtemps que les choses sont demeurées dans la théorie, cela a été parfait, mais aujourd'hui que les spéculateurs sont frappés, ils poussent les hauts cris. Il est vrai que c'est moins contre le principe de l'impôt, qui est reconnu nécessaire, que l'on réclame, que contre le choix des articles de consommation, pour l'impôt des quels le peuple aura à souffrir. Mais nous voudrions être bien sûrs que l'amour du pauvre et le désintéressement sont les véritables motifs de cette agitation avant de juger ce qu'elle vaut.

La loi sur l'Usure fixant à 8 pour cent, le taux de l'intérêt n'est guère plus populaire. Il est sans doute utile au commerce de fixer le taux de l'intérêt ; et la *Minerve* l'a établi dans un de ces excellents articles de fond, qu'elle publie de temps en temps ; mais on désirerait que la loi donnât plus de protection aux emprunteurs contre les usuriers, ce qui n'est pas chose facile. Il sera toujours aisé d'é luder la loi en cette matière. La motion Holton a fait baisser le taux à 6,100 pour les banques et les particuliers, et la motion Joly a établi un commencement de pénalité contre les infracteurs de la loi. Ce qui n'a pas empêché le projet d'être renvoyé à six mois.

En 1867, la législature fédérale avait confié au gouvernement la charge et l'administration du chemin de fer intercolonial, et de ceux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Les contrats revisés avec sévérité avaient laissé peu de chances de profits aux entrepreneurs ; un certain nombre, imprévoyants ou mauvais calculateurs, ont failli. D'un autre côté, les Commissaires chargés de la surveillance ont donné quelques sujets de plainte ; l'occasion était belle de susciter au Ministère quelque tracasserie. Sir A. Galt et M. Jones ne l'ont pas manquée. Sir A. Galt a proposé d'enlever au gouvernement la construction de l'Intercolonial, comme devenant *trop dispendieuse* ; ayant été battu, il a vu venir à son secours, Jones proposant d'abolir le bureau des Commissaires, et de laisser au gouvernement la gestion directe des affaires, comme *moins dispendieuse*. Plus et moins, oui et non, sur une même question, ce n'est pas politique, habile entre gens de même parti, le moins serait de s'entendre. M. Jones a été aussi complètement battu que l'ex-Ministre.

Nous passons sous silence la suspension de l'*habeas corpus*, et le mouvement fénién : tout est rentré dans le silence, mais je n'en crois pas moins, avec les journaux des Etats-Unis, que ce n'est qu'un feu qui couve sous la cendre : l'organisation féniénne est puissante et bien fournie d'armes, et si elle n'a pas voulu faire diversion pour se jeter sur la Rivière-Rouge, on peut s'attendre, tôt ou tard, à une invasion sérieuse : le gouvernement ne peut donc être trop sur ses gardes.

Le projet de loi électorale a été retiré devant les oppositions qu'il rencontrait.

Le projet d'un système monétaire uniforme, a parcellément dû céder aux difficultés que le gouvernement rencontre à la Nouvelle-Ecosse.

Le partage de la dette entre les Provinces de Québec et d'Ontario a occupé quelque temps la Chambre, sans amener de résultat définitif.

Enfin, s'est présentée, l'inquiétante question du Nord-Ouest, qui a retardé si longtemps l'ajournement de la Chambre.

Au moment où se terminait notre dernière Chronique, le pays était dans un état de violente excitation, on venait d'acquiescer la certitude du meurtre de Scott ; l'indignation éclatait de toutes parts, seul un malheureux poète avait justifié l'homicide.

L'apaisement s'est fait en Canada, tandis que M. le Grand Vicaire Thibault et le Colonel de Salaberry nous apportaient la nouvelle du succès qu'avait en partie obtenu, leur mission conciliatrice. Depuis, les idées se sont grandement modifiées à la Rivière-Rouge, par les efforts de Mgr. Taché, et par les promesses du Cabinet d'Ottawa.

Le gouvernement a bien choisi le moment pour introduire dans la Chambre, le Bill du Nord-Ouest, c'est une œuvre de conciliation et de paix.

Le territoire habité sera constitué en Province sous le nom Indien de *Manitoba*, en Français "*la parole de Dieu*."

Ses limites sont : à l'Est, est le 96^{ème} degré du Méridien de Greenwich et à l'Ouest le 99^{ème}. Au Nord, il s'arrête au 50.30 Parallèle, et descend jusqu'au 49^{ème}. La nouvelle Province comprend tous les Etablissements le long de la Rivière-Rouge, de l'Assiniboine, du Fort-Garry, du Lac Manitoba et du Portage, sur une superficie de 11 à 12 milles carrés, et une population de 15 à 17,000 habitants.

La province sera représentée à Ottawa par deux Sénateurs et par quatre Députés. Elle sera administrée par un Lieutenant-Gouverneur, un Conseil Exécutif de cinq Membres, un Conseil Législatif de sept Députés, une Assemblée de douze Représentants, devant être renouvelée tous les quatre ans, et siégeant à Fort-Garry.

Tout sujet Britannique, âgé de 21 ans, ayant séjourné un an dans la Province, jouira des droits d'Electeur. Une indemnité sera payée par le Gouvernement fédéral, outre les réserves considérables de terre, faites aux Métis et aux Indiens.

Le gouvernement ne pouvait faire de concessions plus libérales et la Chambre les a accueillies avec faveur, on pourrait dire avec reconnaissance ; car elles calment l'inquiétude publique.

Une force militaire de 1800 hommes environ, sera cependant envoyée à la Rivière-Rouge, mais on espère que pour les Métis, ce sera une *expédition de paix*. Eux-mêmes la demandent, dit-on, contre un nouveau danger qui vient de s'élever, contre les Sioux qui menacent les établissements des Blancs.

II.

Nous aurions trop à dire sur l'issue du procès Guibord, nous préférons garder le silence par respect pour le caractère du Juge qui l'a présidé. Si Son Honneur a cru nous persuader que le Tribunal séculier a des droits sur le prêtre, il s'est grandement trompé. Toute son argumentation

ne prouve qu'une chose, c'est que le Tribunal a des droits sur le *citoyen*, sur l'*officier civil*, mais sur le *prêtre* faisant une fonction religieuse, jamais ! Comme prêtre, le ministre catholique, ne relève que de son *Evêque* et de *Rome* ; et toutes les prétentions des tribunaux civils, ne sont considérées par l'Eglise que comme des abus de la force et du pouvoir.

On n'a pas assez considéré le but de la loi civile. Que se propose-t-elle de constater ? La légitimité des naissances, des mariages, et la certitude des décès. Que faut-il pour cela ? Un officier civil qui, par un acte valide, constate que l'enfant est de naissance légitime, que les parties ont donné leur libre consentement au mariage, que le décès est incontestable. Est-il nécessaire pour cette constatation, que les Sacrements soient administrés, que les prières religieuses soient prononcées sur le corps des défunts ? Evidemment la loi ne peut s'en inquiéter, elle a obtenu son but, avant l'acte religieux. Le prêtre qui est ici officier civil, peut être forcé par la loi à l'*Acte civil*, mais à l'acte religieux, non. Ainsi on peut forcer le Curé à constater le décès de Guibord, à lui donner une sépulture civile, mais à célébrer les prières religieuses sur sa tombe ; ni la loi, ni le tribunal ne le peuvent sans violence. Nous adhérons donc à toutes les protestations légitimes de la presse religieuse contre le jugement de la Cour de Montréal, incompétente en pareille matière.

Le quatre mai, le Prince Arthur a fait visite au couvent de Villa-Maria. La réunion était brillante, et le Prince a été enchanté de cette agréable excursion à la montagne.

On nous annonce l'arrivée de Mgr. l'Archevêque de Québec, et la vieille Cité se prépare à une ovation pour le retour du vénérable Prélat.

Dans le consistoire du 21 mars, Mgr. de Toronto a été préconisé Archevêque.

La nouvelle Province Ecclésiastique comprendra tout le Haut-Canada. Les Vicariats Apostoliques de la Rivière-Rouge dépendront toujours de Québec.

Nous lisons dans la *Voix du Golfe* :

Mgr. Mac-Kinnon, évêque d'Arichat depuis 1852, vient d'obtenir, pour évêque coadjuteur, M. John Cameron, son Vicaire-Général.

Sous l'administration du vénérable prélat, les institutions catholiques ont pris un remarquable développement dans l'île du Cap Breton et dans les comtés de la presqu'île de la Nouvelle-Ecosse qui forment le diocèse d'Arichat. Depuis douze ans, il y a été construit 20 églises, 1 séminaire, 1 collège, 3 couvents de religieuses vouées à l'enseignement, et plus de 60 écoles. En ce moment même, trois églises se construisent dans les missions indiennes. Toutes ces œuvres sont dues, pour la plus grande partie, aux sacrifices que se sont imposés les catholiques, d'ailleurs assez pauvres, du diocèse d'Arichat.

Depuis un mois, le clergé du Canada, a fait des pertes nombreuses. Le 5 avril s'éteignait à St. Olet le vénérable M. Bonin, ancien curé de Ste. Scholastique, et dont nous avons déjà annoncé la mort.

Né à Contrecoeur, en 1793, d'une famille de cultivateurs, il travailla d'abord aux champs avec son père, et ce ne fut que bien tard, et par la protection de M. le curé Alinotte qu'il réussit à entrer au Collège de Montréal. Son ardeur pour l'étude fut récompensée par les plus brillants succès. Aussi devenu prêtre en 1820, et membre du séminaire de Saint-

Sulpice, il fut placé à la tête de la classe de Rhétorique, qu'il dirigea pendant cinq ans.

Étant sorti du Collège, il vint à la paroisse où il remplit différents ministères, dans les succursales environnant la ville, et à Bonsecours.

En 1836, il quitta Saint-Sulpice, et fut envoyé par M^g. Lartigue, Directeur au Collège de Chambly.

En 1837, il fut nommé curé à Sainte.-Scholastique ; les temps étaient difficiles, il se trouvait au centre des foyers de l'insurrection du Nord ; par sa prudence, il parvint à préserver sa paroisse du sort de Saint-Benoit.

Après les troubles, il s'appliqua à remettre tout en ordre dans sa paroisse, il fit terminer l'église, rétablit les finances de la fabrique, acheta un terrain et fit construire le couvent actuel.

En 1848, il se démit de sa cure, se livra plus que jamais aux soins de la jeunesse, ouvrit sa maison aux jeunes gens pauvres qui voulaient apprendre le latin, construisit le Collège de Saint-André d'Argenteuil, dont les frais absorbèrent 26,000 francs de sa fortune. De ce jour, il vécut dans les épreuves et les privations, ce qui ne l'empêcha pas de fonder en 1865 une société de construction, qui a peu réussi.

Toujours prêt à rendre service, M. Bonin était, pour la prédication et pour le ministère paroissial, à la disposition de tous ses confrères du voisinage. Il dépensa ses forces pour le prochain, comme il avait fait de sa fortune ; les Irlandais de Saint-Colomban le savaient et ne l'appelaient que le cher Père Bonin, "*Dear father Bonin.*"

Bon, plein de cette simplicité ancienne qui se perd malheureusement de nos jours, il a brillé encore par son désintéressement, sa justice, la variété et l'étendue de ses connaissances.

Sa franchise de caractère a pu lui attirer certains désagréments pendant sa vie, mais sa piété et sa régularité lui ont gagné l'estime de tous les cœurs. Dans sa vie du ministère, il conserva toujours le règlement du Séminaire, qu'il visitait chaque année, et qui a conservé de lui un tendre souvenir ; on l'y appelait "le bon Père Bonin." Mort à Saint-Clet, il a été enterré à Sainte-Scholastique, au milieu de ses anciens paroissiens dont le concours et les larmes ont fait son plus bel éloge.

Deux jours après, le Diocèse de la Nouvelle-Ecosse faisait une perte semblable dans la personne du curé de la Pointe-de-l'Église.

Né à Halifax, en 1834, le Rév. T. Quinan fit ses études théologiques à Rome. A son retour, il fut nommé curé de Saint-Michel de Pusket, puis il passa à la cure de Sainte-Anne Elbrook, et enfin à celle de la ville de Yarmouth. Il déploya un zèle ardent pour faire prospérer ces diverses missions, et y laissa plusieurs monuments de sa charité et de son activité, des églises, des écoles et autres établissements de charité. Son ardeur pour la prédication lui fit de bonne heure contracter les infirmités qui l'ont mené au tombeau. Les Acadiens le regrettent et le pleurent, car il fut pour eux un charitable pasteur ; il a été enterré à Halifax avec les autres membres de sa famille.

Le 24 avril mourait un autre prêtre vénérable, M. le curé de Saint Cuthbert. Né à Villemarie, en 1802, M. Fiset fit ses études au Collège de Montréal. Ordonné prêtre en 1826, il fut successivement vicaire à Saint-Eustache, à Sainte-Geneviève et à Berthier ; enfin en 1829, il était nommé curé de Saint Cuthbert. Bonté, douceur, piété, zèle, charité, telles furent les qualités, qui le firent aimer, et qui feront que ses paroissiens béniront toujours sa mémoire.

Le lendemain, Saint-Nicolas, au Diocèse de Québec, perdait son pasteur, M. l'abbé Baillargeon, frère de Mgr. l'Archevêque.

Le vénérable défunt était né au Cap Saint-Ignace, en 1807. Ordonné prêtre en 1838, il fut envoyé à Nicolet pour y enseigner la philosophie. L'année suivante, il était nommé vicaire à Saint-Roch de Québec, et, deux ans plus tard, curé des Eboulements, puis, en 1836, curé de Saint-Nicolas. Partageant son temps entre l'étude et le soin des âmes, ses lumières, son zèle et son dévouement, lui ont mérité, pendant les trente-deux années qu'il a vécu à Saint-Nicolas, la reconnaissance et l'affection de tous ses paroissiens. Ils n'oublieront jamais les travaux qu'il a entrepris et les sacrifices qu'il a faits pour l'éducation de leurs enfants et pour le bien spirituel de la paroisse.

A deux jours de distance, la mort frappait M. l'abbé Audet, Grand-Vicaire de Rimouski. Il était né à Saint-Gervais en 1824 ; il fit ses études au Séminaire de Québec, et après son élévation au sacerdoce (1851), il fut nommé vicaire à la Malbaie ; de là, il fut transféré à la cure de Carleton, et quand le Diocèse de Rimouski fut fondé, il fut un de ces prêtres instruits et zélés que Mgr. Langevin éleva à la dignité de Vicaire-Général.

La dernière perte du Clergé Canadien, et la plus douloureuse est celle de Sa Grandeur Mgr. Cook, premier évêque de Trois-Rivières.

M. Cook était né à la Pointe du Lac en 1792. Elevé par une mère profondément chrétienne, il se fit remarquer dès l'enfance par sa tendre piété, ce qui disposa son curé à l'envoyer au Collège de Nicolet. Il fut un des premiers élèves de cette maison, et le disciple de M. Roupe.

Ses études classiques terminées, il entra au Séminaire de Québec pour y faire sa philosophie et sa théologie. Séminariste, il se distingua par son esprit de religion, de régularité et par son application à l'étude.

A seize ans il entra dans l'état ecclésiastique ; à 22 ans il était promu au sacerdoce, et envoyé vicaire à Saint-Hyacinthe, sous M. Girouard. Ainsi il assista à la fondation du collège de cette ville, comme il avait été témoin de celle de Nicolet.

Peu après, il fut appelé au Secrétariat de l'Evêché de Québec, puis envoyé à la Rivière-Ouelle, et au bout de deux ans, dans les missions du Golfe, et de la Baie des Chaleurs. Son humilité a constamment tu les travaux de son zèle, mais on peut se les représenter si l'on se rappelle, que le missionnaire avait douze à treize postes à desservir, sur une étendue de côtes de plus de 200 milles. Il les visitait régulièrement deux fois par an, catéchisant, administrant les sacrements, prêchant, secourant les malades.

Il passa douze ans dans ce rude apostolat ; au bout de ce temps son évêque l'appela à la cure importante de Saint-Ambroise. Là, pendant douze années, il desservit, avec un zèle infatigable, et sa paroisse et les annexes de Lorette et de Valcartier, célébrant deux messes et donnant deux instructions par dimanche, outre les fatigues du saint tribunal.

En 1835, il fut nommé à la cure de Trois-Rivières, avec le titre de Vicaire-Général. Cette paroisse laissait beaucoup à désirer ; le dévouement, l'activité et l'énergie du nouveau curé firent face à tous les besoins, réprima les abus, développa l'œuvre des écoles par la fondation des Frères des Ecoles Chrétiennes. En même temps, aidé d'un seul vicaire, il desservait un territoire de quinze à seize lieues d'étendue, et nulle part il ne faisait défaut.

La récompense ne se fit pas longtemps attendre. En 1852, Trois-Rivières fut érigé en Evêché, et le vénérable curé en fut nommé le pre-

mier évêque. C'était justice ; catholiques et protestants, unis dans un même sentiment d'estime et de vénération, applaudirent et félicitèrent le nouveau prélat.

Les sollicitudes et les travaux augmentèrent avec les honneurs, mais ils ne trouvèrent pas le pasteur au-dessous de sa charge. Dès 1854, l'Evêque jetait les fondements de sa cathédrale, qui fut quatre ans à se bâtir et qui est un des plus beaux édifices religieux du Canada. Si les légendes des Souverains Pontifes mentionnent comme une gloire, le nombre d'églises qu'ils ont fondées et des évêques qu'ils ont préconisés, il faut dire, à la gloire du Prélat Canadien que, pendant son épiscopat, quarante-quatre paroisses ont été fondées dans son diocèse et soixante-dix prêtres ont reçu de ses mains, la consécration sacerdotale. Enfin, il a couronné plus de 50 années de sacerdoce ou d'épiscopat par la fondation d'un collège, dont le progrès va toujours croissant et promet au diocèse d'éminents services.

Usé par l'âge et les travaux, Mgr. Cook demanda et obtint pour coadjuteur Mgr. Lafèche. L'année dernière, par un Mandement adressé au Clergé et aux fidèles du diocèse, le saint prélat se déchargeait du soin pastoral de son diocèse, pour le confier à Mgr. l'Evêque d'Anthédon.

Homme rare des anciens temps, Mgr. Cook conserva toute sa vie, la religion fervente de ses années de Séminaire. Il rencontra dans les divers emplois qu'il remplit de nombreuses et de grandes difficultés, dont il a presque toujours triomphé, par sa fermeté et sa prudence. Vigilant, éclairé, il prévint ou réforma les abus ; doué d'une âme sensible, il sut s'attacher les cœurs, et se faire aimer spécialement des enfants, qu'il aimait lui-même à rassembler autour de lui, pour les instruire et les bénir. A Saint-Ambroise, au milieu de ses occupations les plus nombreuses, il leur ouvrait sa maison et leur faisait deux classes par jour, une de français, l'autre de latin. Enfin il a combattu le bon combat, comme l'a bien dit son éloge funèbre, prononcé par M. l'Administrateur de Trois-Rivières ; il a parcouru sa carrière en propageant, en conservant la foi, et nous avons tout lieu de croire qu'il a déjà reçu la couronne de justice éternelle. "*Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi in reliquo reposita est mihi corona justitiæ.*"

Nous limitons, pour ce mois, notre Chronique aux nouvelles du Canada. L'espace nous manque pour traiter les questions Européennes. Plusieurs sont d'une gravité et d'une importance considérable ; mais la solution n'en est pas encore donnée, et nous préférons attendre. L'Espagne cherche toujours un Roi, l'Italie une Capitale, l'Autriche un Ministère, et la France une Constitution ; et tandis que l'Angleterre s'efforce d'apaiser l'Irlande, tandis que la Prusse rêve l'Empire Germanique, les Etats-Unis demandent à l'Isthme de Panama, un passage au Pacifique, et se préparent à une guerre à outrance contre les Indiens.

Ainsi, malgré tous les progrès et les inventions de la science moderne, à laquelle on voudrait donner une mission qu'elle n'a pas reçue de Dieu, les nations sont loin d'avoir atteint l'idéal de la félicité sur la terre. Puissent-elles ne point trop s'aigrir dans leurs souffrances ! Une seule consolation leur reste, celle de la Religion, qui a les promesses de la vie présente, et celle de l'éternité.

H * * *

Le mois prochain, nous commencerons une Série d'Etudes sur Rome, au point de vue religieux et archéologique.

L'Auteur, dans le premier numéro, décrira ST. PIERRE DE ROME, et plus tard, la SEMAINE SAINTE, les BASILIQUES, les CATACOMBES.